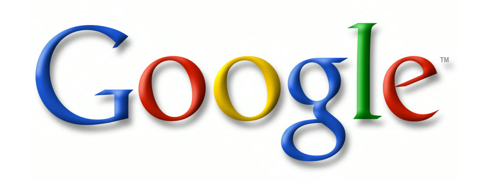

Google


ANNEX


ANNEX

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ DE MABLY.

Les Rois ne doivent point régner pour leur propre gloire, mais pour le bonheur des peuples.

TOME TREIZIÈME.



A PARIS,

Chez VOLLAND, Libraire, quai des Augustins, N°. 25.

1790.



LE DESTIN DE *LA FRANCE.*

LA conduite des princes règle le destin des empires. L'art de régner, le plus difficile de tous les arts, doit donc fixer toute l'attention d'un monarque. Mais qu'il lui est difficile de le connoître ! Toujours assiégé d'une foule de courtisans, qui ne cessent de le louer en public et en particulier, et de brûler pour lui un encens continuel, comment pourra-t-il préserver son cœur du poison de la séduction ? On condamne en idée la flatterie ; on rougiroit d'avouer qu'on en est le jouet, et qu'on est tourné par elle au gré de ceux qui la savent employer ; mais l'on n'en est pas moins dépendant, ni moins esclave ; tous les

autres le voient, excepté celui qui a plus d'intérêt que les autres à le voir. On le plaint, et il est assez aveugle pour regarder comme ses amis ceux qui le séduisent et le font complice de leurs passions. Mais n'est-ce pas inutilement qu'on dit en général aux princes qu'ils doivent éloigner d'eux les flatteurs ? Tous les hommes, et sur-tout les grands, n'ont-ils pas une inclination secrète à recevoir sans précaution les louanges qu'on leur prodigue, et à juger favorablement de tous ceux qui les admirent, ou qui témoignent pour leurs volontés une complaisance sans bornes ? D'ailleurs la ressemblance de la flatterie avec une affectation sincère et un respect légitime, est quelquefois si parfaitement imitée, que les plus sages y peuvent être trompés. Nous sommes toujours dupes de ceux qui servent notre vanité.

Qu'un homme s'approche d'un avare et lui dise : Vous êtes un sot, vous placez mal votre argent, voilà l'emploi plus utile que vous en pouvez faire ; loin d'être révolté d'une pareille franchise, l'avare en saura gré à son auteur. En désapprouvant la conduite de l'avare, on le flatte dans ce qu'il a de plus cher, c'est-à-dire dans l'objet de sa passion. Or, ce que je dis de l'avare,

peut s'appliquer à tous les princes, même les plus vertueux.

La flatterie est un commerce de mensonges, fondé d'un côté sur l'intérêt, et de l'autre sur l'orgueil. Celui qui flatte, a un dessein ; il ne veut pas tromper précisément pour tromper ; il veut tromper pour plaire, et il veut plaire pour obtenir ce qu'il desire : il sait que la personne puissante qui a dans ses mains ce qu'il souhaite ardemment, est comme lui sensible à l'estime et à l'approbation ; qu'elle craint tout ce qui la rabaisse et l'humilie ; qu'elle est accoutumée aux louanges, et qu'elle est devenue, par cette habitude, très-délicate et très-facile à blesser. L'adulation est donc un moyen sûr pour lui de séduire et de triompher de ses concurrens, qui ont fait une étude pareille de toutes les manieres de plaire ; il faut qu'il emploie toutes les insinuations que l'esprit peut suggérer. Les honneurs que l'on rend dans le Japon au Daïri pendant sa vie, sont presque divins, et sont en même-temps le fléau du ridicule de nos vils courtisans. La terre n'est pas digne de le porter ; le soleil ne mérite pas de briller sur sa tête. On a une si profonde vénération pour la prétendue sainteté de sa chevelure, de sa barbe et de ses ongles,

qu'on n'ose les lui couper que pendant son sommeil, parce que le service qu'on lui rend alors passe dans l'esprit des Japonois pour un larcin qui ne sauroit souiller le Daïri. Autrefois il étoit obligé de s'asseoir sur son trône pendant quelques heures de la matinée, et devoit tenir ses mains, ses pieds, sa tête, ses yeux, et les autres parties de son corps, parfaitement immobiles, afin d'assurer la tranquillité de ses états, parce qu'on s'imaginoit que le feu, la guerre et la famine ne tarderoient pas à désoler les provinces de l'empire sur lesquelles il auroit jeté seulement un simple regard. On donne au premier empereur du Japon le titre du plus grand des hommes, de prince du ciel, de fils des dieux. Les basses adulations de nos courtisans manifestent assez le ridicule et le mépris dont ils se couvrent tous les jours auprès des princes, par de pareils hommages. . . . . Mais c'est l'intérêt qui rend séducteur : or c'est l'intérêt qui rassemble les courtisans autour du prince. Comment trouvera-t-il donc parmi eux des hommes dignes de sa confiance ? . . . .

. . . .

Si l'homme sentoit la dignité de son essence, son cœur ne s'ouvriroit jamais à des pensées

basses, malignes et criminelles. Qu'il s'apprécie, qu'il s'estime, qu'il examine les mouvemens de son ame au tribunal de la raison, et qu'il se craigne lui-même. Le sentiment de dignité de la nature humaine, sur lequel portent finalement toutes les vertus morales, ne paroît pas pouvoir subsister, si l'on n'a pour soi-même du respect. Avec ce sentiment, l'homme doit nécessairement s'aimer et s'estimer; mais il ne s'aime et ne s'estime qu'autant qu'il fait partie du tout sur lequel s'étend ce noble sentiment. Le respect pour soi-même est un frein contre tous les vices. Un magistrat ne pèse-t-il la prière de ses cliens qu'au poids de l'or qu'il en reçoit? on lui représente qu'il est sur le trône de la justice. Combien de de fois, à l'attaque de trois ou quatre batteries qui se soutenoient les unes les autres, le roi de Prusse et ses généraux ne crioient-ils pas à leurs soldats, de songer qu'ils étoient Prussiens? Il faudroit pareillement crier aux flatteurs rassemblés autour des princes: souvenez-vous de la haute destination de l'homme! Mais je ne sais par quelle fatalité les souverains ont tout, excepté des amis fidèles; et ils ne sentent presque jamais qu'ils n'en ont aucun. L'abondance et l'éclat qui les environnent leur cachent cette secrète indigence. Ils prennent pour amis tous ceux qui le sont de

leur fortune, et ils croient être l'objet de cette foule d'admirateurs qui n'aiment qu'eux-mêmes, et qui sont très-capables d'adorer la grandeur, en méprisant celui qui en est décoré. Il n'est donc rien de plus difficile à un prince que de trouver des personnes dignes de son estime, et dignes même de son cœur : il en devinera aisément la cause, s'il observe que ceux qui l'entourent ne sont point mus par une seule espece de sentiment; qu'il n'en est aucun d'exactement animé de ces passions solitaires qui remplissent toute la capacité d'une ame ; qu'entraîné tout-à-tour par des passions différentes, dont les unes sont conformes et les autres contraires à l'intérêt général, tous sont soumis à deux attractions différentes : la premiere les porte au vice, et la seconde à la vertu. . . . .

Prince, qui ne devez régner que pour le bonheur de votre peuple, si vous voulez faire respecter et chérir votre puissance, éloignez de vous ces hommes qui, jaloux de la maintenir, veulent la porter jusqu'au pouvoir arbitraire : ils sont à-la-fois mauvais citoyens et mauvais sujets : mauvais citoyens, parce qu'ils chargent leur patrie des chaînes de l'esclavage ; mauvais sujets, parce que changer l'autorité légitime en autorité arbi-

traire, c'est évoquer contre vous-même l'ambition et le désespoir. J'en prends à témoin les trônes de l'orient, teints si souvent du sang de leurs souverains........ Mais, ô calamité! je vous vois déjà environné de cette foule d'hommes qui, voulant donner à ma patrie des loix plus solides, n'en créeront que de plus foibles, énerveront votre puissance, en la précipitant dans des malheurs sans bornes. Devenus plus puissans que vous, ils s'arrogeront bientôt le droit de commander eux-mêmes. Presque toujours en discorde entr'eux, ils communiqueront leurs passions et leurs fureurs au peuple; et l'univers étonné verra naître les séditions et les forfaits les plus inouis....... Prince, rappellez à vous des ministres vertueux et lisez:

L'empereur Antonin s'étoit attaché des amis si fidèles et si désintéressés avant son élévation à l'empire, que le changement de son état n'en fit aucun dans sa conduite. Ils furent toujours aussi ennemis de l'ambition et de l'avarice, aussi zélés pour lui, aussi jaloux de sa véritable gloire, aussi éloignés d'abuser de leur crédit et de la confiance dont il les honoroit. Avant lui, Tite n'avoit pas été moins heureux dans le choix de ses amis, parce qu'il y avoit apporté le même

discernement et la même exactitude. Et après lui, Marc-Aurèle sut assembler un si grand nombre d'honnêtes gens, pleins de savoir et de mérite, que non-seulement il s'estimoit heureux de pouvoir prendre leurs avis, mais qu'il se faisoit même un honneur de leur soumettre le sien. Alexandre Sévère eut la même attention à chercher dans tout l'empire et à réunir autour de lui des hommes dignes de sa confiance, quoiqu'il fût lui-même très-éclairé. . . . .

. . . .

Français, cherchez donc à jouir de toute votre gloire.... Mais qu'est-ce que ce fantôme si respecté? Ce fantôme est la réunion de l'estime, de la renommée et de l'admiration, fondées sur des qualités brillantes et utiles de celui qui l'obtient. Qui méprise la gloire, disent Tacite et Voltaire, cessera bientôt d'estimer la vertu. L'amour bien entendu de la gloire est une passion grande, forte, et certainement très-louable, qui annoblit l'ame, qui l'élève et qui la rend susceptible, ou plutôt la pénètre des plus beaux sentimens; son emploi sublime est d'atteindre à la supériorité, et la vie après laquelle elle soupire, n'est rien moins qu'une vie immortelle; elle éveille toutes les étincelles de lumière et de

flamme qui sont cachées dans notre sein; et les feux qu'elle allume sont purs comme ceux d'un astre. Tant que cette passion ne dégénère point en vanité, en présomption, en sot orgueil, elle donne des forces à l'esprit, elle excite dans ceux qu'elle enflamme ce sublime enthousiasme, qui seul peut porter aux grandes choses. Heureux qui se sent échauffé de ce feu divin! il réveille Thémistocle au souvenir des trophées de Miltiade, et de l'esclave Amboar, il fait le grand Roi Sevagi (1).

Le procédé d'Alexandre avec la famille de Darius, sa générosité envers Porus, l'élèvent au-dessus de tous les héros de l'antiquité : grande leçon pour les princes! Sa conduite envers le gouverneur et les habitans de Gaza, est d'un monstre.... Monarques, qui ne soumettez les peuples et les loix qu'à vos caprices, voilà votre portrait!... César versant des pleurs devant la statue de ce conquérant de l'Asie, comme jadis Thucydide au récit d'Hérodote; César repoussant

(1) Cet Africain devenu, par un concours d'aventures extraordinaires et par la force de son génie, fondateur du royaume des Marates, dans la presqu'isle occidentale du Gange, se fit appeller le grand roi, et mérita ce titre.

la tête de Pompée; César apprenant la mort de Caton, est admirable : César voulant donner des chaînes à sa patrie, est en horreur.... Magistrats, qui en voulez donner aujourd'hui au meilleur des rois, il vous faudroit un Domitien, et non pas un Titus. Mais comment un prince peut-il ne consulter que le mérite personnel dans le choix des juges pour tous les tribunaux de ses états, si la vénalité des magistratures y a été introduite par ses prédécesseurs? Il n'a la liberté de choisir des juges que parmi des Plutus ou des ambitieux : tous ceux qui ne seront pas riches ne seront-ils pas exclus? et tous ceux qui seront riches sans être présomptueux, ne le seront-ils pas aussi? Le prince pourra-t-il admettre d'autres que ceux qui s'offrent eux-mêmes? Ne sera-t-il pas contraint de confier le plus auguste pouvoir qu'il ait reçu de Dieu, à des hommes qui mériteroient, si les choses étoient dans l'ordre, d'être punis pour leur empressement et leur témérité? Autrefois, dans tous les états policés, rien n'étoit plus interdit que les brigues pour les charges, ni plus sévèrement puni que les largesses pour y parvenir. Il est encore quelques états où ces abus ne sont point soufferts; et il y en a même encore où l'on exige du magistrat, avant de lui remettre les provisions du prince, qu'il assure avec ser-

ment qu'il n'a point recherché l'emploi qu'on lui donne, et qu'il ne se l'est point procuré par ses sollicitations, ni par des présens. Comment est-il donc arrivé que dans d'autres états, presque toutes les charges aient été mises à prix, et à un prix même excessif? comment se peut-il faire qu'on n'ait pas prévu les suites funestes d'un désordre si opposé au bien public? et comment des princes ont-ils pu se résoudre à se priver pour toujours du seul moyen de rendre la justice à leur peuple, en s'ôtant le moyen de choisir les juges? En vain s'efforceroit-on d'alléguer les besoins de l'état; le plus pressant besoin de l'état ne consiste-t-il pas dans la justice rendue avec la plus parfaite intégrité? Et que conserve-t-on, si l'on ne conserve la probité et la justice? Les véritables ruines ne sont pas celles qui paroissent aux sens, ni les grands malheurs ne sont pas ceux qui peuvent être réparés avec le tems et la dépense : les plaies profondes de l'avarice et de l'ambition sont des maux presque incurables, et dont les suites sont comme éternelles : et c'est ruiner le fondement de l'état et du trône même, que d'ébranler le ferme appui de l'intégrité et de la justice. D'ailleurs, n'est-il pas certain que l'amorce présente de la vénalité des charges a un terrible retour, par le poids dont elle charge le

prince, et par conséquent ses états? Le secours passager s'évanouit, et une dette accablante demeure. C'est un remede d'un jour, et le mal qu'il procure est éternel.

Qu'on se donne la peine d'examiner même ce qu'il y a eu de réel dans une telle ressource, on trouvera que la vente des magistratures n'a été que d'un très-foible secours; elles n'ont point été créées en un jour et débitées sur-le-champ. Les anciennes ont été en petit nombre; les autres y ont été ajoutées par intervalles; le poids de plusieurs a été employé à des dépenses peu nécessaires et très-différentes des besoins de l'état. Ces foibles ruisseaux se sont écoulés sans effet, pour ainsi dire, et jamais on n'auroit eu recours à des moyens si dangereux d'un côté, et de l'autre si insuffisans, si une mauvaise politique attentive à l'intérêt d'un moment, n'avoit sacrifié tous les autres. Mais si c'est un mal, dira-t-on, il est désormais sans remede, et il ne faut pas perdre un temps précieux à le déplorer sans aucun fruit.... Princes, qui êtes assez heureux pour n'avoir point cette gangrene dans vos états, apprenez à connoître tout votre bonheur, et à le conserver précieusement. . . . .

. . . .

Si vous étiez bien persuadés que ce qu'il y a de plus auguste et de plus divin dans l'élévation où Dieu vous a placés, c'est d'avoir été établis par lui juges et arbitres de la vie et des biens de vos sujets; consentiriez-vous jamais à communiquer cette divine puissance à des gens dont le principal mérite consiste dans les richesses? Ont-elles jamais été la preuve de l'intégrité, du savoir, et du zèle pour la justice? Des hommes dont la politique est profonde, le désintéressement noble et les mœurs pures, voilà l'appui et l'éclat dont peut briller la couronne....... Mais nous perdons de vue notre objet. La fausse gloire, trop souvent prise pour la véritable, et qui est à celle-ci ce que la superstition est à la religion, donne lieu à ces contrastes frappans et à des traits si disparates dans un même homme. C'est la véritable gloire qui inspire à Charles XII le dessein de venger les insultes faites à ses alliés et à lui-même, d'humilier les voisins superbes et injustes qui avoient conspiré contre sa jeunesse inexpérimentée; c'est elle qui le porte à braver les intempéries de l'air, la rigueur des saisons, à supporter de bonne grace les pénibles travaux de la guerre, à partager le poids de la fatigue avec les troupes dont il partageoit les dangers; à leur donner constamment l'exemple de la frugalité, de l'im-

de nous placer, joint à l'affection pour nos proches, à la fidélité envers nos amis, au respect à l'égard de nos supérieurs, à la douceur avec nos égaux et nos inférieurs, à la bienveillance pour tous les hommes, à l'obéissance aux loix, à l'amour de la patrie, au goût de l'équité, au zèle éclairé de la religion, au discernement nécessaire pour distinguer le bon d'avec le mauvais, le vrai d'avec le faux, l'incroyable du vraisemblable ? Or, de toutes ces vertus qui ont entr'elles une connexion sensible, qui se tiennent comme par la main, et dont l'ensemble constitue la plus haute perfection à laquelle un mortel puisse atteindre, quelle est celle qui étant pratiquée dans toute sa pureté et toute son étendue, par un homme d'un rang ou d'une profession un peu élevés (1), ne procure beaucoup de gloire à celui

(1) Nous disons *un peu élevés*, parce qu'un homme qui végétera dans une condition basse et obscure, ne pourra, par les seuls talens relatifs à sa profession particulière et par les seules qualités qui forment l'honnête homme privé, parvenir à cet éclat de réputation qui est le signe de la gloire. Pour qu'une chose quelconque en procure à son auteur; il faut qu'à l'utilité, et même à la beauté, il joigne la difficulté et la rareté. M. de Voltaire l'a dit :

Le Beau, s'il est commun, perd toujours de son prix.

qui

qui la cultive? C'est ainsi que les vertus pacifiques de Pomponius Atticus déterminèrent les Athéniens charmés à lui ériger de son vivant des statues dans les plus saints lieux de leur ville, et méritèrent que la plume de Cornélius Népos, les traçât à la postérité, monument plus durable que toutes les statues.

Par une fatalité déplorable (il faut bien en convenir) l'abus heureux des grands talens a souvent usurpé plus d'éclat que la pratique austère des grandes vertus n'en a obtenu. Il est étonnant qu'on se soit récrié contre une espèce de parallèle entre Romulus et Mandrin, qui se trouve à la tête d'un Essai sur l'histoire de Normandie, ouvrage d'un auteur de dix-huit ans, composé en 1764, imprimé en partie en 1766, et cité honorablement à l'article *Normandie* du Dictionnaire des Gaules. Il y avoit certainement de la hardiesse dans cette idée, mais c'étoit une hardiesse bien éloignée de l'emportement et de la licence. Un monarque poëte, historien, législateur et guerrier, avoit dit auparavant :

Cartouche eut quelques traits qui forment les héros.

Epître du philosophe de Sans-Souci à Finch.

Un chef de brigands qui, avec de l'esprit et de

l'imagination, réussiroit à se faire un établissement stable, se comporteroit-il après beaucoup plus mal que le fondateur de Rome, qui enleva les filles de ses voisins, qui fit périr son frère, et dont la domination fut si peu goûtée, que les sénateurs mécontens l'assassinèrent? Il y a plus, on a vu des scélérats entreprenans devenir vertueux sur le trône. Auguste ne gouverna-t-il pas avec sagesse l'empire qu'il ne devoit guère qu'à des bassesses ou à des crimes? Tamerlan, dont les commencemens ressemblent à ceux de Romulus, par leur singularité ou par leur incertitude, n'a-t-il pas régné avec beaucoup plus de gloire sur un état infiniment plus vaste? Les annales de la Chine mentionnent un valet des Bonzes qui parvint à l'empire par des crimes, et qui s'y maintint par des vertus. Et presque de nos jours, Cromwel, l'hypocrite Cromwel n'a-t-il pas fait briller des qualités vraiment royales, lorsqu'il fut tyran sous le nom de protecteur? Nous ne passerons point sous silence l'acte de vigueur de cet illustre scélérat, lorsqu'il apprit que le parlement d'Angleterre vouloit lui ôter ses titres. Cet usurpateur, que la fermeté et la hardiesse avoient élevé au comble de la gloire, assembla un jour tous les magistrats : à peine fut-il entré dans la chambre des communes, qu'il leur dit

avec fierté : « Messieurs, j'ai appris que vous étiez » résolus de m'ôter les lettres de protecteur : les » voilà, *ajouta-t-il*, en les jetant sur la table ; » je serai bien aise de voir s'il se trouvera » quelqu'un parmi vous d'assez hardi pour les » prendre ». Ensuite il les menaça de son indignation, exigea d'eux le serment de fidélité, qu'aucun n'osa lui refuser, par la crainte que son audace venoit de leur inspirer ; les renvoya, et cassa le parlement. Cette hostilité fit perdre à tous les esprits le peu de ressort qui leur restoit ; chacun rampa sous le joug, et Cromwel jouit paisiblement jusqu'à sa mort du fruit de ses crimes.

A la consolation de l'humanité cependant, et nous osons le dire pour la justification de la gloire, il n'a pas moins fallu que d'incroyables efforts de vertu, joints à l'emploi des plus sublimes talens, pour adoucir l'impression d'horreur que les premières actions de ces bizarres personnages devoient nécessairement laisser dans le cœur de leurs semblables. Encore, malgré le beau côté de leur vie, leurs crimes seront toujours reprochés à leur mémoire, comme Sénèque reprochoit à celle d'Alexandre la mort du philosophe Callisthène : leur gloire ne sera jamais pure.

Que dis-je ? celle de Cromwel, dont il n'auroit pas dû m'échapper de citer le nom auprès de celui d'Auguste, n'est même que douteuse, et peut-être nulle. Seroit-il des compensations pour un rebelle qui monte sur le trône de son roi, qu'il condamne à perdre la tête et à périr par la main d'un infâme bourreau ?

Quoi qu'en puissent dire l'envie, l'ignorance, la médiocrité dans les uns, la mauvaise foi, l'orgueil ou la fausse modestie dans les autres, l'estime publique, qui fait toujours partie de la vraie gloire, et qui même est un de ses plus solides fondemens, comme un de ses gages les moins équivoques, a toujours été et sera toujours ou le mobile ou le principal but d'une action (1), d'une conduite, d'un ouvrage, d'une entreprise véritablement dignes d'éloges et d'admiration ; et, comme l'a très-bien remarqué un auteur de nos jours, dont la morale est aussi sage que sa géométrie est sublime : « La vraie » philosophie ne consiste point à fouler aux

(1) « Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir » la gloire d'avoir bien écrit ; et ceux qui le lisent, veulent » avoir la gloire de l'avoir lu ; et moi qui écris ceci, j'ai » peut-être cette envie ». *Pensées de Pascal, chap. 24.*

» pieds la gloire, et encore moins à le dire;
» mais à n'en pas faire dépendre son bonheur,
» même en tâchant de la mériter.

» *Ingenio stimulos, subdere fama solet* ».

Semblable à la consolante amitié, la gloire accompagne ses favoris jusqu'au sein du malheur; souvent même son éclat, comme celui de l'amitié véritable, s'augmente et s'épure au creuset de l'adversité. Phocion, marchant au supplice, jouissoit de ses triomphes; Scipion, dans son exil, étoit environné de ses victoires; les rayons de la gloire perçoient les voûtes du cachot où fut plongé Bélisaire. O Helvidius! ceux qui vous reprochoient la soif de la réputation, auroient-ils montré la constance et le patriotisme que vous fîtes paroître dans l'infortune? auroient-ils, comme vous, envisagé la peine de l'exil d'un œil tranquille et serein? auroient-ils proféré ces paroles pleines de courage que vous ne craignîtes pas de dire au tyran qui, dans sa colere, vous menaçoit du supplice? « T'ai-je dit que je fusse » immortel? Tu feras ton métier en me donnant » la mort, et moi le mien en la recevant sans » trembler » . . . . Ministres qui devez réunir, pour le bonheur des peuples, la politique la plus sage et la plus profonde à l'esprit

le plus éclairé et à la raison la plus lumineuse, remontez à l'origine des sociétés, suivez-les dans leurs accroissemens, ne perdez de vue aucune des révolutions qu'elles ont éprouvées, aucune des causes qui ont pu les occasionner. C'est peu de se pénétrer de l'esprit des institutions humaines, de les considérer dans le but qu'elles se proposent, d'en calculer les inconvéniens et l'utilité; il faut encore interroger les législateurs eux-mêmes, se mettre à leur place, développer ce qu'ils ne laissent qu'entrevoir, analyser les divers rapports que les loix ont entr'elles et avec tout ce qui tient à l'homme, expliquer enfin les motifs de leur établissement: un ministre n'est-il pas le législateur de la nation? Il doit être doué de cet esprit observateur qui ne néglige aucune face des objets; son imagination doit en saisir rapidement toutes les nuances; et une érudition vaste aussi bien que digérée, doit toujours être prête à le seconder; à une heureuse habitude de réfléchir, il faut qu'il joigne le talent de donner à ses idées une tournure saisissante, toujours accompagnée des plus profondes méditations: mais c'est dans les annales des anciens qu'il doit puiser ce génie consommé dans la politique et la connoissance de l'esprit humain, et c'est dans ces érudits seuls qu'il peut trouver les ressorts

du gouvernement et les principes vivifians qui contribuent à former et à aggrandir un empire. Je dis ces érudits seuls; quelles obligations ne leur avons-nous pas? Ils ont consacré à ce genre d'étude leurs veilles, leur tranquillité, et leurs mains laborieuses nous ont applani la route de plusieurs grandes découvertes; ils ont, pour ainsi dire, fouillé, creusé dans les abîmes de l'antiquité, et nous en ont rapporté, comme d'un immense *Herculanum*, dit un grand politique, de très-belles choses et de précieux débris : assez semblables à ces ouvriers infatigables qui passent leur vie à tirer du fond d'un limon grossier les matières du plus haut prix, c'est au philosophe érudit à polir les métaux que l'érudit qui n'est pas philosophe s'est contenté de tirer de la mine. Mais cela ne suffit pas au premier; il faut qu'il remonte aux sources primitives de l'histoire humaine, et de plus qu'il joigne à l'étude de l'homme celle de la nature.

L'homme! la nature! quels objets! qu'ils sont grands! qu'ils sont dignes du législateur philosophe! . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Alors son ame embrassera les tems passés, présens et futurs (1); elle pourra même s'élancer jusques dans les régions célestes. De ce point de vue élevé, planant en quelque sorte sur les révolutions et les générations nées et à naître, elle contemplera l'univers ancien et moderne, physique et moral comme un grain de sable; elle en saisira l'ensemble, démêlera les nœuds presque imperceptibles qui en lient les diverses parties; elle verra la source et le cours des préjugés, des vaines opinions des hommes. . . . .

. . . .

Le ministre philosophe profitera de toutes ces instructions pour corriger, pour éclairer les hommes ses frères, pour leur faire abjurer leurs sottises, en leur en montrant la méprisable origine.

---

(1) Il est naturel que le vrai savant trouve en un degré supérieur la faculté de prévoir, dans les analogies que lui fournissent les comparaisons qu'il s'est mis en état de faire entre les siècles, les hommes, les mœurs, les usages, les événemens. C'est ainsi que l'illustre Huet présageoit la grandeur de la Russie, comme autrefois le judicieux Polybe avoit prédit les variations de l'empire romain. C'est ainsi qu'un fameux Romain devina César, que Pierre Du Moulin devina Cromwel, que Turenne jugea Marlboroug, et que le chevalier de Folard annonça le maréchal de Saxe.

Mais s'il veut que le succès couronne cette louable entreprise, qu'il ne brusque rien; qu'il agisse sans précipitation, qu'il se garde bien de vouloir orgueilleusement assujétir les pensées d'autrui, et d'exercer ou de prétendre un empire tyrannique sur le sentiment de qui que ce soit; il ne seroit plus philosophe. Je m'en rapporte à ce sage de nos jours, qui a préféré une fortune médiocre dans le sein de sa patrie à des richesses immenses dans une cour étrangère, et selon lequel le propre de la philosophie ne fut jamais de forcer les barrières.

Un homme de bien se passionne avec chaleur pour la vérité, mais jamais chez lui ce noble transport ne dégénère en un fol enthousiasme, en un fanatisme ardent, qui le feroient plutôt prendre pour l'apôtre du mensonge. . .

. . . .

C'est lorsqu'un petit nombre d'hommes de trempe supérieure (1) se sont élevés et fait connoître, qu'on a commencé à revenir des préjugés dont on s'étoit nouvellement imbu contre l'étude de l'antiquité, préjugés dont les racines ne sont pas entièrement extirpées de tous les esprits. .

. . . .

(1) Tels que les Freret, les Cuper, etc.

On doit s'appercevoir mieux que jamais que les systèmes de la métaphysique sur la formation, sur l'origine des sociétés, ne sont rien moins que solides lorsqu'ils ne portent pas sur la connoissance approfondie des faits : faute de cette étude préliminaire, on a perdu de vue les principes, pour se jeter dans l'océan des systèmes. A force de se livrer aux conjectures et de négliger les faits, on est venu à soutenir avec Mariana, que l'état social est contraire à la nature et au bien-être de l'espèce humaine. On a voulu rejeter sur le fond, sur l'essence même de la société en général, les formes vicieuses qu'ont adoptées quelques gouvernemens.

D'autres ont fait des efforts pour attaquer, pour anéantir ce pacte spécial ou tacite, qui lie réciproquement les souverains et les sujets. Croit-on de bonne foi que ceux qui se soumirent à Nemrod (1), qui remirent entre ses mains leurs biens, leur liberté, leur vie, n'exigerent en retour ni secours ni sûreté, et poussèrent la duperie jusqu'à donner tout pour rien ? Qu'est-ce que les sermens prononcés à la face et en faveur de la nation sur le pavois où nos pères élevoient

(1) Premier roi dont on ait fait l'inauguration.

le maître qu'ils s'étoient choisi? Qu'est-ce que ces anciennes formules que les Cortes ou Juntes d'Arragon et de Castille (1) exigeoient de leurs monarques à leur avènement au trône? Qu'est-ce que les promesses des princes de la chrétienté (2), même au moment de leur sacre? Qu'est-ce enfin que toutes ces conditions mutuelles, tous ces engagemens sacrés entre celui qui commande et ceux qui obéissent? Qu'est-ce que tout ce rapport inviolablement établi entre la tête et les bras du corps politique, sinon la suite et la répétition, à quelques légères différences près, de ce qui s'est pratiqué dans la haute antiquité comme dans les tems les moins reculés, en un mot dans tous les siècles, dans tous les pays où plusieurs ont accepté la domination d'un seul ou d'un plus petit nombre? La violence et la justice ont fait des exceptions à cette règle générale, mais elles ne l'ont pas abolie (3).

---

(1) Et sur-tout le fameux tribunal des *Ricos Hombres*.

(2) Même encore en Danemarck, depuis 1660.

(3) Il n'étoit pas moins convenable que facile de réfuter l'apologiste moderne de Tibère et de Néron; malheureusement on s'est donné le tort en l'accablant d'injures, comme on se l'étoit donné en prodiguant les louanges à

Ceux qui rangent dans la classe des chimères ce pacte qu'ils devroient plutôt supposer qu'il n'existoit pas, croiroient-ils le suppléer par ce qu'ils appellent *droit de propriété ;* comme si ce droit lui-même étoit plus réel ou moins imaginaire que le pacte, comme s'il étoit autre chose que l'effet dont cette convention primitive et fondamentale est visiblement la cause ?

Otez ce pacte, et vous risquez de supprimer d'un côté la modération du gouvernement, de l'autre la confiance des peuples, de faire d'une autorité respectable un pouvoir odieux, en avilissant la soumission par un caractère de basse servitude, de subordonner les droits à la force, et alors rien n'est réglé, tout devient arbitraire et variable ; le grand ressort de la politique se brise, et la société est dissoute. Qui décidera des propriétés où la loi garde le silence ? Sans le pacte mutuel, vraie et unique sauve-garde des états, quel frein retiendra donc les excès d'un prince ou d'un sénat oppresseur, s'il est puissant ? Comment préviendra-t-on la rébellion

---

l'historien apologiste de Louis XI. Mais aussi l'inconséquence des auteurs n'excuse-t-elle pas quelquefois celle des lecteurs et des critiques ?

d'un peuple mécontent, s'il est soutenu? La vertu, répondra-t-on peut-être; mais la vertu se trouve-t-elle chez les tyrans ou chez les esclaves? Abjurons toutes ces idées nouvelles, toutes ces hérésies politiques, moins propres à éclairer et consoler les esprits, qu'à les jeter dans le trouble et le découragement. Je le répète, moi qui n'écris ceci que d'après le sentiment des deux plus habiles politiques à qui la France ait donné le jour, le meilleur et le plus simple parti est d'en revenir au sentiment de nos pères; et après nous être consultés au miroir fidèle de l'antiquité, disons que là où rien ne retient la puissance, rien ne la protège. L'étude de l'homme, dit le citoyen de Genève, est le seul moyen qu'on puisse employer pour lever ces foules de difficultés qui se présentent sur l'origine de l'inégalité morale, sur les vrais fondemens du corps politique, sur les droits réciproques de ses membres, et sur mille autres questions semblables, aussi importantes que mal éclaircies.

En considérant la société humaine d'un regard tranquille et désintéressé, elle ne semble montrer d'abord que la violence des hommes puissans et l'oppression des foibles : l'esprit se révolte

contre la dureté des uns, on est porté à déplorer l'aveuglement des autres; et comme rien n'est moins stable parmi les hommes que ces relations extérieures que le hasard produit plus souvent que la sagesse, et que l'on appelle foiblesse ou puissance, richesse ou pauvreté, les établissemens humains paroissent au premier coup-d'œil fondés sur des monceaux de sable mouvant : ce n'est qu'en les examinant de près, ce n'est qu'après avoir écarté la poussière et le sable qui environnent l'édifice, qu'on apperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, et qu'on apprend à en respecter les fondemens. Or, sans l'étude sérieuse de l'homme, de ses facultés naturelles, et de leurs développemens successifs, on ne viendra jamais à bout de faire ces distinctions, et de séparer dans l'actuelle constitution des choses, ce qu'a fait la volonté divine, d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques et morales sont donc utiles de toutes manières, et l'histoire hypothétique des gouvernemens est pour l'homme une leçon instructive à tous égards, et en est une bien plus grande pour un ministre. En considérant ce que nous serions devenus abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaisante corrigeant nos institutions et leur

donnant une assiette inébranlable, a prévenu les désordres qui devroient en résulter, et fait naître notre bonheur des moyens qui sembloient devoir combler notre misère. . . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Français, méditez sérieusement cette réflexion, et vous pourrez sans peine atteindre la vraie félicité; lisez avec moi.... Un rapport que vous ne comptez jamais, et que vous devriez toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun tire de la confédération sociale, qui protège fortement les immenses possessions du riche, et laisse à peine un misérable jouir de la chaumière qu'il a construite de ses mains. Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissans et les riches? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls? toutes les graces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées, et l'autorité publique n'est-elle pas en leur faveur? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité? les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres même et les assassi-

nats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussi-tôt en mouvement, et malheur aux innocens qu'il soupçonne : passe-t-il dans un lieu dangereux, voilà les secours en campagne : l'essieu de sa chaise vient-il à rompre, tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte, il dit un mot et tout se tait : la foule l'incommode-t-elle, il fait un signe et tout se range : un charretier se trouve-t-il sur son passage, ses gens sont prêts à l'assommer; et cinquante hommes piétons allant à leurs affaires, seroient plutôt écrasés qu'un faquin oisif retardé dans son équipage : tous ces égards ne lui coûtent pas un sou, ils sont le droit de l'homme riche, et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse; toutes les portes lui sont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir; et si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grace : s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter : au moindre

moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui; si sa pauvre charrette renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc : en un mot toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable et un puissant voisin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles des riches, et que la difficulté d'acquérir croît toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien; cela est vrai dans les affaires comme en physique; l'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million : il y a plus encore, c'est que tout ce que le pauvre paie est à jamais perdu pour lui, et reste ou revient dans les mains du riche; et comme c'est aux seuls hommes qui ont part au gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter.

Résumons en quatre mots, avec le citoyen

de Genève, le pacte social des deux états : *Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre ; faisons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayiez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste, pour la peine que je prendrai de vous commander.* Ce beau passage de Jean-Jacques suffiroit pour établir l'équité et faire le bonheur de tous les états, si l'insolence du riche n'étoit ordinairement portée à son comble ; mais le riche veut sans cesse augmenter ses possessions, à quelque prix que ce soit ; et l'envie, qui est une des passions les plus faciles à émouvoir dans son cœur, lui promet et lui assure presque toujours une riche dépouille de ceux dont il a criminellement médité la ruine : la soif insatiable de l'or le jette encore dans cette réflexion qui fait horreur...... Il faut charger le paysan pour éveiller sa paresse, ajoute-t-il ; il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer....... L'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule : c'est en Hollande, en Angleterre, où le cultivateur paie très-peu de chose, et sur-tout à la Chine, où il ne paie rien, que la terre est le mieux cultivée. Au contraire, par-tout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ, il le laisse en friche, ou

n'en retire exactement que ce qu'il faut pour vivre ; car pour qui perd le fruit de sa peine, c'est gagner que ne rien faire ; et mettre le travail à l'amende, est un moyen fort singulier de bannir la paresse. . . . . Chardin dit qu'en Perse les droits du roi sur les denrées se paient aussi en denrées ; cet usage qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays, jusqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perse les intendans, directeurs, commis et gardes-magasins ne soient une autre espèce de gens que partout ailleurs, j'ai peine à croire qu'il arrive jusqu'au roi la moindre chose de tous ces produits.

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres et ameublemens, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espèce, sur les professions oiseuses, comme baladins, chanteurs, histrions, et en un mot sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement et d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, et qui peuvent d'autant moins se cacher que leur usage est de se montrer, et qu'ils seroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires, pour n'être fondés

que sur des choses qui ne sont pas d'une absolue nécessité : c'est bien mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laissés séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer ; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire, et aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense n'est qu'une nouvelle raison pour la soutenir....... Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, et l'état ne sauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison, l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les finances, ranimeroit l'agriculture en soulageant le laboureur, et rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un état. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes ; mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquels l'ouvrier gagneroit, sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'espoir du gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une : ou les riches

renonceront à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'état; alors l'assiette des impôts aura produit l'effet des meilleures loix somptuaires; les dépenses de l'état auront nécessairement diminué avec celles des particuliers; et le fisc ne sauroit moins recevoir de cette manière, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourser; ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'état : dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matière de droit politique, et à laquelle les gouvernemens jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient donner une grande attention. On sait que les taxes personnelles sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directement le droit de propriété, et par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'exprès consentement de la nation. Il n'en est pas de même des droits sur les

choses dont on peut s'interdire l'usage ; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire ; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuans supplée au consentement général, et le suppose même en quelque manière ; car pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer ? Il me paroît certain que tout ce qui n'est ni proscrit par les loix, ni contraire aux mœurs, et que le gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les carrosses, moyen sage et utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende, dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Nodin appelle *imposteurs*, c'est-à-dire ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, et de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres. Mais il faut rejeter de pareilles idées. Si dans chaque

nation ceux à qui le souverain commet le gouvernement des peuples en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux. .

. . . .

Mais il est une espèce de corruption qui prépare la chûte d'un empire et en annonce la ruine, c'est la *corruption politique*, s'il est permis de s'exprimer de la sorte ; un peuple en est infecté, lorsque le plus grand nombre des particuliers qui le composent détachent leurs intérêts de l'intérêt public. Cette espèce de corruption, qui se joint quelquefois à celle des mœurs, a donné lieu à bien des moralistes de les confondre. Si l'on ne consulte que l'intérêt politique d'un état, dit un critique, cette dernière seroit peut-être la plus dangereuse. Un peuple, eût-il d'ailleurs les mœurs les plus pures, s'il est attaqué de cette corruption, il est nécessairement malheureux au-dedans et peu redoutable au-dehors. La durée d'un tel empire dépend du hasard, qui seul en retarde ou en précipite la chûte.

Pour faire sentir combien cette anarchie de tous les intérêts est dangereuse dans un état, considérons le mal qu'y produit la seule opposition

des intérêts d'un corps avec ceux d'une république : donnons, par exemple, aux Bonzes, aux Talapoins, toutes les vertus de nos saints ; si l'intérêt du corps des Bonzes n'est point lié à l'intérêt public, et si le crédit du Bonze tient à l'aveuglement du peuple, ce Bonze, nécessairement ennemi de la nation qui le nourrit, sera, à l'égard de cette nation, ce que les Romains étoient à l'égard du monde, honnêtes entr'eux, brigands par rapport à l'univers. Chacun des Bonzes, eût-il en particulier beaucoup d'éloignement pour les grandeurs, le corps n'en sera pas moins ambitieux, tous ses membres travailleront, souvent sans le savoir, à son aggrandissement ; ils s'y croiront autorisés par un principe vertueux (1). Il n'est donc rien de plus dangereux dans un état, qu'un corps dont l'intérêt n'est pas attaché à l'intérêt général...... O ma patrie ! ô ma chère patrie ! un torrent de larmes coule de mes yeux ! vous allez être en proie à l'anarchie la plus cruelle ! . . . .

. . . .

(1) Dans la vraie religion même, il s'est trouvé des prêtres qui, dans les tems d'ignorance, ont abusé de la piété des peuples pour attenter aux droits du sceptre.

Courtisans, vils adulateurs, dont la valeur ne dépend que de la place, vous voulez vous ériger en tyrans, et rendre même chancelante la puissance la plus auguste ; tremblez, les foudres du meilleur des princes ne menaceront que vous.... Allez, allez porter ailleurs les ordres d'un despote cruel ; là l'infortune, les malheurs, les chagrins cuisans, l'inquiétude, les regrets, les craintes, les maladies, les contagions, la mort la plus affreuse, et les noirs supplices seront votre ouvrage ; tout tremblera à votre aspect, tout obéira, vous porterez par-tout l'horreur ; et si vous suspendez quelquefois votre fureur, ce ne sera que pour rendre l'attente de vos coups plus redoutable : tantôt promenant vos regards furieux sur l'étendue de la domination du tyran cruel auquel vous obéirez sans réserve, vous entretiendrez l'activité et la vigilance de tous les maux qui habitent son empire..... Dans ses palais somptueux (qui flatteront encore votre orgueil) résident avec le mensonge et l'erreur, l'infame calomnie au regard malin et perfide, la flatterie rampante, l'illusion au corps fantastique, le sophisme entortillé, l'équivoque à double visage, le fanatisme furieux, l'hypocrisie, la tyrannie, l'envie, la perfidie, la discorde, et mille autres monstres. C'est dans ce repaire que, quittant leur

fureur, ils semblent s'accorder tous pour travailler à la perte des foibles mortels ; tous y sont, comme de concert, occupés à former le tissu de quelque cruel projet : la calomnie y médite sur les moyens de noircir l'innocence ; la flatterie y prépare avec art ses doucereux poisons ; l'illusion s'exerce à prendre à chaque instant diverses formes séduisantes ; la noire perfidie étudie et contrefait les airs de l'amitié, de la sincérité, de la candeur, pour leur tendre des pièges ; le fanatisme et l'hypocrisie y paîtrissent le fard de leur masque ; ils y peignent les traits de la vertu ; c'est à leur aide que l'imposture et la superstition inventent mille folles visions, qu'elles substituent dans l'esprit des peuples à la véritable idée de la divinité et aux hommages qui lui sont dus : la tyrannie y prépare des chaînes et toutes les rigueurs d'un honteux esclavage ; la discorde, fille de l'intérêt, aidée des caprices, enfans de la mélancolie, extrait des plantes venimeuses les sucs les plus subtils et les plus pénétrans ; les soucis, les chagrins, les craintes frivoles, les espérances téméraires rafinent la malignité de ces tristes breuvages ; la fureur compose avec mille matières l'artifice de ses incendies ; elle y aiguise le fer, y invente les tortures et les crimes ; la haine, la jalousie, les

soupçons, animés par la vengeance, y concertent les moyens de surprendre les objets de leur rage; l'envie seule, toute oisive qu'elle est, ne cesse d'encourager ces furies; tout autre succès que les leurs la feroient frémir de dépit : non, elle est saisie d'une joie forcenée au récit, ou de leurs barbares desseins, ou de leurs noires expéditions, et de leurs horribles préparatifs; enfin, autour de ces redoutables puissances voltigent un nombre prodigieux de fantômes divers et de funestes préjugés, ministres de leurs ordres (1).

Français, cultivez donc la sagesse et la raison; occupez-vous à perfectionner votre gouvernement et vos loix; liez à jamais les mains cruelles du pouvoir arbitraire; ne vous endormez point dans une sécurité présomptueuse, dont l'ambition éveillée pourroit vous charger de fers; redoutez les effets du fanatisme religieux et politique; veillez à votre sûreté; humiliez les tyrans, enchaînez leur ambition, protégez la justice opprimée, et pour lors vous deviendrez le modèle des nations, le foyer de la liberté, au feu duquel tous les peuples de la terre viendront

(1) Ce tableau allégorique est marqué au coin de l'esprit le plus subtil et de la raison la plus lumineuse. . . .

s'éclairer et s'échauffer ; et votre auguste monarque, saisi d'une joie soudaine, s'écriera avec transport : « Une loi juste et bienfaisante va
» m'attirer les bénédictions d'un peuple attendri ; mes provinces les plus éloignées prononceront mon nom avec allégresse ; il n'est pas un seul de mes sujets à qui je n'aie procuré de la joie ; je suis le père d'une famille immense, et tous mes enfans sont satisfaits de mes soins ; mes voisins seront forcés de me rendre des hommages ; leurs sujets porteront envie aux miens, et desireront vivre sous mes loix ; mes ennemis jaloux seront eux-mêmes obligés de respecter ma puissance ; ils la verront soutenue par toutes les forces d'un peuple fidèle, dont les intérêts sont confondus avec les miens ». . . . .

. . . .

Il ne reste, en effet, aucuns vœux à former pour un Prince équitable et bienfaisant, qui a su mériter la confiance et l'amour de ses sujets, me dit un moraliste sublime. Souhaiteroit-il un pouvoir illimité? en est-il un plus absolu que celui qu'on exerce de concert avec une nation entière? Voudroit-il que son autorité fût respectée? en est-il une plus sainte et plus sacrée que celle

dans laquelle chacun trouve sa propre félicité, et dont le mépris entraîneroit sa propre infortune? Ambitionneroit-il d'être aimé? quoi de plus propre pour faire naître le sentiment de l'amour dans les cœurs, que des bienfaits continuels et variés? Lui faudroit-il des richesses, des secours, des impôts? un monarque équitable ne peut-il pas disposer sans violence du bien de ses sujets, lorsqu'ils savent qu'il n'en usera que pour les rendre plus heureux, ou pour conserver leur bonheur? Demanderoit-il des armées pour défendre la patrie? tout citoyen pénétré des avantages dont il jouit, ne devient-il pas un soldat prêt à verser son sang pour une société dont le chef lui procure des biens aussi chers que la vie, et sans lesquels cette vie perdroit elle-même tous ses charmes?

Que de travaux, d'inquiétudes, de dépenses, de machinations et de chagrins les souverains s'épargneroient à eux-mêmes! que de murmures, d'afflictions, de larmes et de sang ils épargneroient à leurs sujets! que de fourberies, de perfidies, de négociations insidieuses, de guerres, de parjures honteux ils s'épargneroient encore, s'ils renonçoient aux maximes d'un machiavélisme

odieux, qui fait trop communément la base de la politique des rois!

La vraie politique est toujours conforme à la morale, et ne peut jamais s'écarter de ses principes : celle des souverains, ainsi que chacun de leurs sujets, est d'être justes, modérés, de bonne foi, vertueux. L'équité est la sauve-garde, et des nations, et des princes, et des particuliers; elle les défend également contre les passions désordonnées; elle proscrit la violence, les conquêtes, les usurpations, les perfidies entre les nations; elle rend les traités inviolables et sacrés; elle met en sureté la vie, la personne, les biens, la liberté du citoyen; elle maintient la concorde, l'union, la paix entre les différens peuples de la terre, de même qu'entre les membres d'une cité; elle assure l'empire des loix tant naturelles que civiles. Si les hommes étoient justes, le mal moral seroit banni de la terre; si les hommes étoient justes, leurs sujets seroient justes, et leurs états jouiroient de toute la félicité dont ils sont susceptibles.

Reconnoissons donc la fausseté ainsi que la perversité d'une politique qui met les princes

au-dessus des règles éternelles de la morale, et qui leur fait dédaigner le soin de cultiver la raison de leurs sujets. Des souverains injustes et perfides trouveront des ennemis dans tous les peuples qui les entourent. Des maîtres dépourvus de vertus, n'auront pour sujets que des esclaves sans vertus. Les vices des souverains et des sujets ne peuvent que les rendre mutuellement malheureux, et conduire les uns et les autres à des calamités sans bornes. . . . . . .

. . . .

Souverains de la terre, soyez justes; tenez une balance équitable entre tous vos sujets; soyez fidèles à récompenser la vertu, à honorer l'utilité, à distinguer le vrai mérite; soyez exacts à punir le crime; montrez du mépris à l'homme inutile et vain; privez le vice de vos bienfaits; bannissez de votre présence le grand lui-même quand il méconnoît ses devoirs; ne donnez les places qu'à des citoyens distingués par leur probité, leurs vertus et leurs talens; et bientôt vos sujets auront de la vertu, acquerront les qualités nécessaires pour vous plaire, et s'efforceront à l'envi de se rendre utiles à la société. Un prince

qui, fermement attaché aux règles de l'équité, ne répandroit ses graces et ses faveurs que sur les gens de bien, et qui montreroit un front sévère aux méchans, prêcheroit la morale et la réforme bien plus efficacement que tous les prêtres et tous les moralistes du monde..... France! à ces titres seuls tu jouiras du bonheur qui t'est dû depuis ton origine! . . . . .

. . . .

Que les ministres du Très-Haut tonnent du haut de leurs chaires contre la corruption du siècle; qu'ils menacent les mortels du courroux des puissances invisibles; qu'ils entr'ouvrent sous leurs pas les cavernes embrasées de l'autre vie; les puissances visibles seront bien plus fortes que les dieux. L'exemple du prince, ses bontés et ses disgraces, seront plus efficaces que les promesses de biens inconnus, que les menaces de châtimens éloignés auxquels on peut aisément se soustraire. Les exhortations les plus touchantes de la religion ne feront jamais sur les cœurs une impression aussi forte qu'un seul mot, un regard, un signe, un bienfait, un reproche, un refus d'un souverain vertueux lui-même, et fortement résolu à faire régner les mœurs dans ses états..... Que j'aime le proverbe persan, qui dit

dit à tout prince : *Veux-tu faire croître le mérite, seme les récompenses*..... Que les souverains montrent donc de l'estime aux citoyens les plus vertueux, et il n'y aura bientôt dans la société qu'une heureuse émulation de vertu. Ne leur est-il pas plus facile d'exciter entre leurs sujets une émulation d'honneur, que d'exciter entr'eux une émulation de bassesses, d'opprobre et d'infamie? La vertu procure de la gloire ; le vice ne procure que de la honte et du repentir ; quel que soit le succès du vice, tous ceux qui réussissent par son moyen, sont forcés eux-mêmes d'en rougir. Si l'on ne parvenoit aux honneurs et aux places que par le mérite et la vertu, de combien d'avantages ne jouiroit-on pas ? On goûteroit d'abord la satisfaction intérieure attachée au mérite ; on obtiendroit l'estime des autres ; enfin l'on jouiroit de l'objet de son ambition. Quel est donc l'aveuglement, la négligence ou la mauvaise volonté de tant de princes qui, pouvant faire naître les bonnes mœurs, les talens et la vertu dans leurs états avec tant de facilité, ne sentent pas les avantages qui en résulteroient pour eux? N'est-ce pas là, comme je l'ai déjà dit, ce qu'on peut appeller corruption politique? Mais dans le langage des cours, un bon prince est celui qui ne peut rien refuser aux affamés qui

l'environnent, ou qui du moins leur permet de vexer impunément. . . . . . .
. . . .

Un bon prince pour sa cour, est un prince très-cruel pour le reste de ses sujets. . .
. . . .

Un roi méchant, s'il a de l'activité, est préférable à un prince qui, faute de vigueur, se prête communément à toutes les iniquités qu'on veut lui suggérer. . . . . . . Mais tout est permis aux princes ainsi qu'aux dieux, disent les courtisans, qui savent tirer leur gloire de l'opprobre, et qui se font un mérite auprès de leur maître du sacrifice total de l'honneur, de la vertu et des sentimens naturels de l'homme. Rien de plus incroyable et de plus révoltant que les excès de bassesse auxquels l'histoire nous apprend que des courtisans se sont portés en tout pays. *Astiage* fit manger à *Harpagus* la chair de son fils; et lui ayant demandé comment il l'avoit trouvée, le courtisan lui répondit qu'à la table du roi on ne mangeoit rien que d'excellent, et que tout ce qui s'y faisoit par ses ordres lui étoit très-agréable. — *Cambyse*, pour montrer son adresse à tirer de l'arc, perça le cœur du fils d'un seigneur de sa

cour aux yeux mêmes de son père ; sur quoi celui-ci s'écria, qu'*Apollon lui-même n'auroit pas tiré plus juste*..... —*Xercès* étant prêt à faire naufrage, la plupart de ses courtisans se précipitèrent dans la mer, afin d'alléger. —*Denys* le jeune, tyran de Syracuse, ayant la vue très-basse, ses courtisans affectoient sans cesse de se heurter les uns les autres, et se plaçoient dans des endroits où il pût cracher sur eux. —*Alexandre* ayant voulu se faire passer pour un dieu, *Anaxandre* lui demanda sérieusement, un jour d'orage, si ce n'étoit pas lui qui avoit tonné. — *Nicessius*, courtisan du même prince, l'assura que les mouches nourries de son sang royal, devenoient plus vaillantes et piquoient plus vivement que les autres. — *Combabus*, ministre de *Seleucus*, se fit eunuque pour se soustraire à l'amour de la reine *Stratonice*, afin de ne point allarmer la jalousie de son maître ; tous ses adhérens à la cour en firent autant, et eurent la complaisance de se priver des parties qui manquoient à leur protecteur. — Un roi moderne étant malade, il s'éleva près de son lit une dispute très-vive entre un de ses valets-de-chambre et un prince son grand-chambellan, pour savoir à qui appartenoit le privilège d'enlever le bassin de sa majesté : le droit resta au prince, qui, tout

glorieux, emporta sous son chapeau l'objet de la querelle. — Les grands, dans l'isle de Ceylan, ont un souverain mépris pour les roturiers; mais leur morgue disparoît en présence du monarque : lorsqu'ils lui parlent d'eux-mêmes, ils se qualifient de *chiens*. — Les grands de la cour de Perse prennent très-souvent le titre de *kouli*, c'est-à-dire *esclave*. — Dans plusieurs cours de l'Europe, les grands ne se font pas moins gloire d'être esclaves que dans les cours asiatiques; ils semblent annoncer avec emphase qu'ils ne sont que des valets enorgueillis de leur état. — Bien des gens ont reproché au duc de la Rochefoucault d'avoir, dans ses *Pensées*, représenté l'espèce humaine sous les traits les plus choquans : il est justifié, si l'on fait réflexion que la cour lui a fourni ses modèles. Quel jugement faut-il porter sur les courtisans? .... Nous dirons que le patriotisme de l'homme de cour est l'attachement du vautour sur sa proie : son attachement pour son maître est celui du parasite pour un riche stupide qui fait bonne chère...... Cessez donc, Français, cessez de travailler à fournir de quoi repaître la vanité, le faste, l'avarice d'une foule de sang-sues inutiles et corrompues. Répandre les trésors et les graces de la société sur des hommes qui, bien loin de la servir, ne sont que

les instrumens de sa ruine, n'est-ce pas un vol, une injustice, une prévarication manifeste ? En comblant de richesses et de faveurs des flatteurs, des sycophantes, n'est-ce pas vous forcer vous-mêmes à honorer et à payer les flatteries, les fourberies, les vices, la perte du tems et les folies, qui deviennent tôt ou tard les agens destructeurs de l'empire même le plus puissant ? L'introduction du luxe dans toutes les provinces, est mille fois moins dangereuse ; il fait fleurir les arts, il rend les hommes industrieux, actifs, capables d'émulation ; il oppose à leur indolence et à leur penchant vers l'oisiveté, l'aiguillon des nouveaux besoins et le desir des jouissances. Je dis plus, le luxe est réellement utile à la France, et il seroit ridicule de vouloir y introduire une rigidité de mœurs incompatible avec le goût du luxe. Nulle proportion entre les avantages que le commerce et le luxe procurent à l'état, constitué comme il l'est, et le mal infiniment petit qu'occasionne l'amour des femmes ; c'est se plaindre de trouver dans une mine riche quelques paillettes de cuivre mêlées à des veines d'or. Par-tout où le luxe est nécessaire, c'est une inconséquence politique que de regarder la galanterie comme un vice moral ; et si l'on veut conserver le nom de vice, il faut alors convenir qu'il

en est d'utiles dans certains siècles et certains pays, et que c'est au limon du Nil que l'Egypte doit sa fertilité.

En effet, qu'on examine politiquement la conduite des femmes galantes, on verra que blâmables à certains égards, elles sont, à d'autres, fort utiles au public; qu'elles font, par exemple, de leurs richesses un usage communément plus avantageux à l'état que les femmes les plus sages. Le desir de plaire, qui conduit la femme galante chez le rubanier, chez le marchand d'étoffes ou de modes, lui fait non-seulement arracher une infinité d'ouvriers à l'indigence où les réduiroit la pratique des loix somptuaires, mais lui inspire encore les actes de la charité la plus éclairée. Ne sont-ce pas les femmes galantes qui, en excitant l'industrie des artisans du luxe, les rendent de jour en jour plus utiles à l'état? Les femmes sages, en faisant des largesses à des mendians ou à des criminels, sont donc moins bien conseillées par leurs directeurs, que les femmes galantes par le desir de plaire : celles-ci nourrissent des citoyens utiles, et celles-là des hommes inutiles, ou même les ennemis de cette nation.

Il suit de ce que je viens de dire, qu'on ne

peut se flatter de faire aucun changement dans les idées d'un peuple, qu'après en avoir fait dans sa législation; que c'est par la réforme des loix qu'il faut commencer la réforme des mœurs; que des déclamations contre un vice utile, dans la forme actuelle d'un gouvernement, seroient politiquement nuisibles si elles n'étoient vaines; mais elles le seront toujours, parce que la masse d'une nation n'est jamais remuée par la force des loix. D'ailleurs, qu'il me soit permis de l'observer en passant, parmi les moralistes il en est peu qui sachent, en armant nos passions les unes contre les autres, s'en servir utilement pour faire adopter leur opinion; la plupart de leurs conseils sont injurieux : ils devroient pourtant sentir que des injures ne peuvent, avec avantage, combattre contre des sentimens; que c'est une passion, qui seule peut triompher d'une passion; que pour inspirer, par exemple, à la femme galante plus de retenue et de modestie vis-à-vis du public, il faut mettre en opposition sa vanité avec sa coquetterie, lui faire sentir que la pudeur est une invention de l'amour et de la volupté raffinée (1); que c'est à la gaze, dont cette même

(1) C'est en considérant la pudeur sous ce point de vue, qu'on peut répondre argumens des stoïciens et des

pudeur couvre les beautés d'une femme, que le monde doit la plupart de ses plaisirs; qu'au

---

cyniques, qui soutenoient que l'homme vertueux ne faisoit rien dans son intérieur qu'il ne dût faire à la face des nations, et qui croyoient en conséquence pouvoir se livrer publiquement aux plaisirs de l'amour. Si la plupart des législateurs ont condamné ces principes cyniques, et mis la pudeur au nombre des vertus, c'est, leur répondra-*t-on*, qu'ils ont craint que le spectacle fréquent de la jouissance ne jetât quelque dégoût sur un plaisir auquel sont attachées la conservation de l'espèce et la durée du monde : ils ont d'ailleurs senti qu'en voilant quelques-uns des appas d'une femme, un vêtement la parait de toutes les beautés dont peut l'embellir une vive imagination; que ce vêtement piquoit la curiosité, rendoit les caresses plus délicieuses, les faveurs plus flatteuses, et multiplioit enfin les plaisirs dans la race infortunée des hommes. Si Lycurgue avoit banni de Sparte une certaine espèce de pudeur, et si les filles, en présence de tout un peuple, y luttoient nues avec les jeunes Lacédémoniens, c'est que Lycurgue vouloit que les mères, rendues plus fortes par de semblables exercices, donnassent à l'état des enfans plus robustes. Il savoit que si l'habitude de voir des femmes nues émoussoit le desir d'en connoître les beautés cachées, ce desir ne pouvoit pas s'éteindre, sur-tout dans un pays où les maris n'obtiennent qu'en secret et furtivement les faveurs de leurs épouses : d'ailleurs Lycurgue, qui faisoit de l'amour un des principaux ressorts de la législation, vouloit qu'il devînt la récompense et non l'occupation des Spartiates.

Malabar, où les jeunes agréables se présentent demi-nuds dans les assemblées ; qu'en certains cantons de l'Amérique, où les femmes s'offrent sans voile aux regards des hommes, les desirs perdent tout ce que la curiosité leur communiqueroit de vivacité ; qu'en ces pays, la beauté avilie n'a de commerce qu'avec les besoins ; qu'au contraire, chez les peuples où la pudeur suspend un voile entre les desirs et les nudités, ce voile mystérieux est le talisman qui retient l'amant aux genoux de sa maîtresse, et que c'est enfin la pudeur qui met aux foibles mains de la beauté le sceptre qui commande à la force. Sachez de plus, diroient-ils à la femme galante, que les malheureux sont en grand nombre ; que les infortunés, ennemis-nés de l'homme heureux, lui font un crime de son bonheur ; qu'ils haïssent en lui une félicité trop indépendante d'eux ; que le spectacle de vos amusemens est un spectacle qu'il faut éloigner de leurs yeux ; et que l'indécence, en trahissant le secret de vos plaisirs, vous expose à tous les traits de leur vengeance.

C'est en substituant ainsi le langage de l'intérêt au ton de l'injure, que les moralistes pourroient faire adopter leurs maximes. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet article ; je rentre dans mon

sujet, et je dis qu'on ne peut rendre les hommes vertueux qu'en unissant l'intérêt personnel à l'intérêt général. Ce principe posé, il est évident que la morale n'est qu'une science frivole, si l'on ne la confond avec la politique et la législation; d'où je conclus que, pour se rendre utiles à l'univers, les philosophes doivent considérer les objets du point de vue d'où le législateur les contemple; sans être armés du même pouvoir, ils doivent être animés du même esprit : c'est au moraliste d'indiquer les loix dont le législateur assure l'exécution par l'apposition du sceau de sa puissance.

Parmi les moralistes, il en est peu, sans doute, qui soient assez fortement frappés de cette vérité : parmi ceux mêmes dont l'esprit est fait pour atteindre aux plus hautes idées, il en est beaucoup qui, dans l'étude de la morale et les portraits qu'ils font des vices, ne sont animés que par des intérêts personnels et des haines particulières. Ils ne s'attachent, en conséquence, qu'à la peinture des vices incommodes dans la société; et leur esprit, qui peu-à-peu se resserre dans le cercle de leur intérêt, n'a bientôt plus la force nécessaire pour s'élever jusqu'aux grandes idées. Dans la science de la morale, souvent l'élévation de

l'esprit tient à l'élévation de l'ame. Pour saisir en ce genre les vérités réellement utiles aux hommes, il faut être échauffé de la passion du bien général; et malheureusement, en morale comme en religion, il y a beaucoup d'hypocrites, et l'on s'est fait des idées si fausses et si perverses de la politique, que bien des gens ont cru qu'elle étoit totalement incompatible avec la morale ordinaire; en conséquence, presqu'en tout pays, elle est devenue un système de fourberies, de mensonges, de mauvaise foi, d'artifices, de violences et de crimes. Enfin, on s'est imaginé qu'il est impossible de parvenir à la cour, en suivant les règles de la probité.

Mais que résulte-t-il de cette politique abominable? Par tant de parjures, de perfidies, d'iniquités, les courtisans dont le prince a en quelque manière assouvi l'ambition (car il lui est impossible de la jamais satisfaire), se rendent-ils plus heureux, plus assurés de leurs possessions usurpées, plus tranquilles sur leurs droits? Non, sans doute; alarmés déjà sur les dispositions des petits qu'ils oppriment, ils craignent leurs semblables; ils savent qu'il n'est point de sureté entre des brigands dont les alliances, les amitiés, les engagemens n'ont que des intérêts variables pour base,

et ne sont faits que pour endormir des rivaux qu'on voudroit dépouiller. Ils n'ignorent pas que la force et la ruse ne donnent pas des droits que la force et la ruse ne puissent anéantir. Conséquemment ils vivent dans des transes continuelles ; ils se tiennent sur leurs gardes, ils se ruinent à force de précaution, et dans l'espoir de jouir paisiblement un jour, ils ne jouissent de rien.

Il n'y a qu'une seule morale pour tous les hommes, elle est la même pour les nations et pour les individus, pour les souverains et les sujets ; ~~pour le~~ ministre et pour le citoyen obscur. La politique la plus véridique est toujours la plus sure. C'est celle qui a la probité, la justice et la bonne foi pour base (1).

La droiture, la bonne foi, la franchise, la simplicité, sont la plus sage des politiques pour les princes comme pour les particuliers ; et aujourd'hui, j'ose le dire, dans la constitution actuelle des choses, une politique honnête et véridique

---

(1) Le chevalier Cecil, premier ministre de la reine Elisabeth, lui disoit que *tout ce qui faisoit tort à la réputation d'un souverain, ne pouvoit jamais lui procurer d'avantages bien réels.*

seroit peut-être la plus propre à donner le change à des fourbes qui ne croient point à la probité des autres. D'ailleurs la droiture se fait respecter de ceux mêmes qui n'en ont pas. Le mensonge et l'obliquité sont des signes de foiblesse; la franchise et la vérité annoncent les grandes ames; elles sont faites pour en imposer à ces génies rétrécis, qui n'ont pas le courage d'être vrais.

Quels exemples affreux la plupart des grands ne donnent-ils pas aux peuples, par la façon dont ceux-ci les voient agir et traiter les uns avec les autres? Est-il rien de plus propre à bannir la probité de la terre, que de voir le mépris qu'ont pour elle tant de nobles dont les exemples influent si puissamment sur la conduite des hommes? Quelle politique affreuse! Peu contens d'écraser souvent les petits sous un sceptre d'argile, ils veulent encore joindre l'insulte à l'injustice. Est-il en effet rien de plus insultant pour des nations que la façon dont leurs chefs en disposent, sans daigner les consulter? Ils les vendroient volontiers, ils les loueroient, ils les échangeroient, ils les donneroient en dot, ils les légueroient par testament, en un mot, ils en disposeroient comme des troupeaux de bêtes qui n'ont pas le droit de choisir leurs conducteurs. Cette conduite odieuse

peut avoir les suites les plus funestes, et place dans la bouche des sujets ce langage affreux.

« Pour être aimé des hommes, il faut leur faire
» du bien : cette maxime si simple et si démon-
» trée est pourtant méconnue du plus grand
» nombre de ceux qui gouvernent les hommes;
» ils semblent avoir adopté la maxime d'un tyran
» qui disoit : *qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me*
» *craignent*..... Le souverain qui néglige ses
» sujets, ajoutent-ils, ne doit-il pas leur devenir
» indifférent, et le tyran qui les opprime odieux?

. . . .

» Des espèces d'esclaves irrités par des vexations
» continuelles, qui ne connoissent le nom terri-
» ble de leur maître que par des ordres qui
» tiennent du caractère d'un oppresseur, peuvent-
» ils donc aimer la source de leurs peines? Se-
» roient-ils sincèrement attachés à un prince dont
» on ne les entretient que pour les épouvanter,
» et pour arracher le pain des mains de leurs
» enfans? »

Ce langage ne sera-t-il pas naturel à un peuple opprimé par quelques grands, qui lui persuadent que de tels ordres n'émanent que de la bouche du

prince? . . . .

. . . .

Mais ces sortes de grands ne sentiront-ils donc jamais que les loix qu'ils veulent affoiblir ou détruire, font leur propre sureté? que la liberté qu'ils veulent écraser est nécessaire à l'activité, à l'industrie, au développement de la raison nationale? Ne voient-ils pas que les vrais ennemis de l'autorité sont ceux qui la rendent odieuse, et qui accumulent sur elle l'indignation publique? Enfin ces hommes dont les yeux sont si perçans, et qui disent lire dans l'avenir, ne sentiront-ils jamais qu'il faut semer pour recueillir? . . .

. . . .

. . . .

Remontons à la source du mal: s'il n'y avoit point de flatteur, il n'y auroit point de tyrans sur la terre. Les hommes ne rougissent point de ce qu'ils voient approuvé et applaudi par ceux qui les entourent. Les princes, perpétuellement environnés de personnes disposées à flatter leurs penchans, commettent bien des fois le mal par ignorance. Ce n'est communément que lorsqu'il est trop tard, qu'ils ouvrent enfin les yeux, et sont saisis de frayeur à la vue de l'abyme qu'une complaisance criminelle à creusé sous leurs pas.

Le monarque en tout pays est un dieu, l'étiquette est son culte, ses ministres sont ses prêtres, de même que ceux de la divinité. Les prêtres sont rarement d'accord entr'eux; ils sont chargés de rendre les oracles de l'idole, qui sont communément dictés par eux-mêmes ou par leurs propres intérêts. Trop grand pour prendre part aux affaires, le dieu demeure caché dans son palais devenu son sanctuaire, dont les approches sont soigneusement gardées, de peur qu'aucun profane n'ait la liberté de lui adresser ses vœux ou de se plaindre des injustices qu'il éprouve. Le rang, la naissance, la faveur donnent seuls malheureusement les entrées auprès des princes destinés à rendre la justice à tous leurs sujets. . . .

. . . .

. . . .

Un prince qui ne se laisse approcher que par ses ministres et ses courtisans, peut se tenir assuré que jamais la vérité ne pénétrera jusqu'à lui; il n'entendra sans doute rien d'affligeant pour son ame; les justes plaintes de son peuple demeureront éternellement interceptées; il ne se doutera nullement que ses sujets soient accablés, que ses provinces soient ruinées, que l'agriculture soit détruite, que le commerce soit banni de ses états: toutes

toutes les voix se réuniront pour lui dire que, sous ses loix bienfaisantes, les peuples sont contens, et que chacun s'intéresse à la conservation du meilleur des maîtres; en un mot, que rien ne manque à la prospérité de l'état.

L'intérêt du courtisan et du ministre injuste est que le prince soit foible, inappliqué et vicieux; c'est alors qu'ils sont sûrs d'en tirer un grand parti, ou de régner eux-mêmes. Rien de plus incommode pour une cour, essentiellement corrompue par la mollesse et l'oisiveté, qu'un prince ferme, actif, clairvoyant, ami de l'équité: rien de plus fâcheux que l'ordre et l'économie pour des valets intéressés qui vivent du désordre, qui profitent des vices et de la nonchalance de leur maître, qui font trafic de ses graces, et qui ne se trouvent à leur aise que lorsque les peuples sont accablés. . . . .

. . . .

Dans l'ordre naturel des choses, les citoyens les plus utiles à la société devroient être les plus considérés, les plus honorés, les mieux récompensés; mais par une étrange contradiction, ce

n'est point à la nation qu'il s'agit d'être utile, disent les courtisans, c'est à son maître : desservir son pays est communément le moyen le plus sûr de plaire. Dans chaque contrée il est une classe d'hommes qui absorbe tous les honneurs, les récompenses, les richesses d'un état; tandis qu'elle n'a d'autres fonctions que de tromper, de flatter et de pervertir les princes, et de les séparer d'intérêt d'avec leurs nations. Toujours à portée des faveurs et des graces, le courtisan n'est occupé qu'à exciter et fomenter les passions du maître, qu'à l'endormir dans le vice pour l'empêcher d'entendre les gémissemens de son peuple; enfin, son imagination ne travaille qu'à chercher des moyens d'augmenter la misère publique, afin d'en profiter lui-même. . . . .

. . . .

La patrie n'est aux yeux du courtisan qu'un pays de conquête, fait pour être mis sans cesse à contribution. Je le dis encore : ennemi-né de la liberté de son pays, il ne voit en tout que les droits de son maître; il ne s'attache qu'à lui, il ne désire que l'extension de son pouvoir, et il lui faudroit même un despote qui pût lui distribuer les dépouilles de son peuple. . . . .

. . . .

Le problême le plus important en politique, c'est de trouver le moyen d'empêcher que ceux qui n'ont aucune part au gouvernement ne deviennent la proie de ceux qui les gouvernent. Quels remedes opposer à l'ambition de quelques grands, toujours prêts à tout envahir? Comment une nation peut-elle se mettre en garde contre les trahisons de ceux qu'elle charge de parler en son nom? Ces effets ne peuvent s'opérer que par le moyen de bonnes loix faites pour fixer les droits et des souverains et des grands du peuple, par conséquent pour réunir d'intérêts tous les membres de la société. . . . . Que pourra enfanter le contraire de cette maxime? ce qu'elle pourra enfanter? tous les crimes. Oui, j'ose le dire, les injustes rigueurs, les vexations et les mépris des grands, des riches, des gens en place, ôtent à l'homme du peuple tout sentiment d'honneur, toute estime pour lui-même : dès-lors il est prêt à tout faire pour se retirer de la misère dans laquelle très-souvent l'oppression l'a plongé; la dépendance où il vit l'oblige de se conformer aux vices de ceux dont il a besoin pour subsister, ou dont la bienveillance lui devient nécessaire : il consent aisément à leur sacrifier un honneur auquel il n'attache aucun prix; il n'a point d'idées de la vertu; il vend sa conscience pour de l'argent

ou de la protection ; il imite de loin les vices et les travers de ceux qu'il suppose plus fortunés que lui. Des valets que le luxe arrache aux travaux de la campagne, viennent, à la suite des riches et des grands, se livrer dans les villes à une oisiveté fatale qui les porte bientôt à la débauche, à la licence, à la dépense, à la fatuité ; ils croient se relever en affectant les airs et les déréglemens de leurs maîtres : pour contenter ces passions nouvelles et ces besoins acquis, ils sont forcés de recourir aux larcins, à la fraude, et finissent assez souvent par les crimes les plus noirs. Voilà comme de proche en proche la contagion du vice se répand jusques dans les dernières classes du peuple ; la paresse et la débauche y font éclore des voleurs et des scélérats, dont l'unique ressource est de faire la guerre à la société, et de se venger par des crimes de la négligence du gouvernement. . . . .

. . . .

. . . .

Si l'opulence est la mère des vices, l'indigence est la mère des crimes : lorsqu'un état est mal gouverné, que les richesses et les aisances sont trop inégalement réparties, de manière que des millions d'hommes manquent du nécessaire, tandis

qu'un petit nombre de citoyens regorgent de superflu, on y voit communément beaucoup de malfaiteurs, et les châtimens ne diminueront point le nombre des criminels. Si un gouvernement punit les malheureux, il laisse en repos les vices qui conduisent l'état à sa ruine; il élève des gibets pour les pauvres, tandis que c'est lui qui, en faisant des misérables, fait des voleurs, des assassins, des malfaiteurs de toute espèce; il punit le crime, tandis qu'il invite sans cesse à le commettre. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

On vante à tout moment les avantages d'une grande population, et l'on cherche les moyens de la produire: ne voit-on pas que, par la nature des choses, la population se proportionne d'elle-même à la bonté du gouvernement, à la sagesse de ses loix, à la fécondité du sol, à l'industrie des habitans, à la liberté et à la sureté dont on jouit. . . . .
. . . .
. . . .

Ce sont les grands qui, depuis bien des siècles,

multiplient les vices, la misère et les crimes dans la même progression qu'ils commettent des injustices. . . . .

. . . .

Au lieu d'adoucir le sort du cultivateur, afin de l'exciter au travail; au lieu d'occuper utilement le pauvre; au lieu de l'attacher à son pays par des terres qui répondent de sa conduite; au lieu de veiller à l'instruction du peuple; au lieu d'empêcher les vices et les crimes de germer et d'éclore, par leurs exactions ils aggravent de jour en jour la misère du malheureux; ils forcent le laboureur d'abandonner une terre maudite qui l'expose à des oppressions sans fin; ils l'obligent de chercher dans la mendicité une subsistance moins pénible; ils étouffent en lui le sentiment de la honte et de l'attachement à son pays. . . . . . On jette ainsi les semences du vice, de la paresse et du crime; on les nourrit; on leur laisse jeter de profondes racines; on leur oppose ensuite des châtimens peu capables d'en imposer à des êtres dépravés, à qui le crime est devenu nécessaire. . . . . Que de supplices cruels et multipliés enfante la conduite de ces petits despotes ! . . . . Ne sentiront-ils donc jamais qu'il est plus sage d'empêcher les crimes de

naître, que de se mettre dans le cas de les punir et sans cesse et sans fruit? . . . .

. . . .

Mais à des grands qui jamais ne peuvent consentir à mettre des limites à leur faste et à leurs extravagances, l'économie paroît toujours le plus violent des remèdes. . . . .

. . . .

. . . .

L'homme qui n'a rien dans un état, ne tient par aucuns liens à la société; comment veulent-ils qu'une foule de misérables à qui l'on n'a donné souvent ni principes, ni mœurs, restent spectateurs tranquilles de l'abondance, du luxe, de l'opulence superflue, des richesses injustement acquises, de tant de citoyens corrompus qui semblent insulter à la misère publique, et que l'on voit rarement disposés à la soulager? De quel droit la société peut-elle punir de mort un voleur domestique qui aura été le témoin des rapines impunies et des concussions de son maître, ou qui verra les voleurs publics marcher le front levé, jouir de la considération et des hommages de leurs concitoyens, étaler sans pudeur, aux yeux mêmes des chefs de l'état, un faste insolent, fruit de leurs extorsions? Comment fera-t-on

respecter la propriété des autres à des malheureux qui ont été eux-mêmes les victimes de la rapacité du riche, ou qui ont vu à chaque instant les biens de leurs concitoyens impunément envahis par la violence ou par la fraude? Enfin, comment engager à se soumettre aux loix des hommes à qui tout prouve que ces loix armées contre eux seuls sont indulgentes pour les grands et les heureux de la terre, et ne sont inexorables que pour le malheureux et le pauvre? *L'on ne meurt qu'une fois*; l'imagination du scélérat s'apprivoise peu-à-peu avec l'idée des supplices les plus cruels; il finit par les regarder comme un *mauvais quart-d'heure*: mourir pour mourir, il aime autant mourir par la main d'un infâme bourreau, que de périr de faim, ou même que de travailler infructueusement toute sa vie. . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

L'horreur que l'on devroit avoir pour l'injustice et le vol, ne doit-elle pas s'anéantir dans tous les esprits, quand on voit beaucoup de grands faire un trafic honteux avec quelques protégés de la propriété de tous les autres? Aux

yeux de l'équité naturelle, les impôts ne sont-ils pas des vols, quand ils n'ont pas véritablement pour objet les besoins réels de la société? Enfin que sera-ce, si des concussionnaires, des exacteurs, des oppresseurs privilégiés, non-seulement ne sont pas méprisés, mais exercent ouvertement un métier que l'on juge honorable, et passent pour être les colonnes d'un état? . .

. . . . . .

C'est le défaut de justice qui pousse communément les hommes au crime; dès qu'elle est foulée aux pieds par les grands; dès que le fort peut impunément opprimer le foible, dès que la société néglige ou refuse de venger et de protéger, l'homme cherche à se faire justice à lui-même; il se livre à ses passions; il se croit tout permis; il déclare la guerre à la société, qui est forcée de vivre dans des alarmes continuelles. C'est faute de justice que dans certains pays les assassinats, les vengeances particulières, les trahisons, les empoisonnemens sont si fréquens. Les hommes se vengent eux-mêmes, quand la loi ne veut pas les venger. . . . . . .

. . . .

Mais dans la punition des crimes, quelques gouvernemens modernes semblent avoir conservé

en grande partie la violence et la barbarie des sauvages. . . . .

. . . .

Il n'est que trop vrai qu'il y a certains juges qui semblent toujours vouloir trouver des coupables, et craindre de trouver des innocens : ils emploient des tortures recherchées, souvent capables d'arracher d'un malheureux trop foible l'aveu des crimes qu'il n'aura point commis; en un mot, toujours iniques et dépourvus d'humanité, ils punissent sans mesure, et proportionnent le châtiment, non au mal réel fait à la société, mais à leur colère, à leur vengeance, à leur intérêt. Accoutumés, si j'ose le dire, à mépriser l'homme, ils l'exterminent avec la plus grande légèreté; le soupçon seul leur suffit quelquefois pour arracher la vie; les enfans innocens sont punis pour les délits d'un père coupable; une confiscation aussi injuste que barbare, les prive de tout, et les réduit à la mendicité. . . . .

. . . .

. . . .

Si la paresse et le vice produisent les malfaiteurs, ce seroit par le travail qu'il faudroit les punir. Un homme mort est perdu pour la société;

celui qui travaille pour elle, lui est de quelque utilité ; il répare en quelque façon le mal qu'il a pu lui faire (1). . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Eh! combien de grandes ames et de génies sublimes ont été forcés d'expier dans la captivité, ou même par leur sang, le crime de s'être irrités contre les ennemis du genre humain! . . .

. . . .

. . . .

Mais insistons encore un moment sur la fausse politique du gouvernement. . . . .

---

(1) On dit qu'un empereur de la Chine ayant trouvé qu'à son avènement à la couronne toutes les prisons étoient remplies de criminels qui avoient, suivant les loix, mérité la mort, et ayant vu que d'un autre côté la récolte ne pouvoit se faire faute de moissonneurs, fit rendre la liberté aux prisonniers, leur ordonna d'aller faire les moissons et de rentrer ensuite dans leurs prisons : ils obéirent, et après la récolte ils revinrent se mettre dans leurs noirs cachots. L'empereur, touché de leur obéissance, leur pardonna et leur rendit la liberté. L'on ajoute qu'aucun d'entr'eux ne mérita d'être enfermé une seconde fois.

DUHALDE, *Hist. de la Chine.*

L'éducation dans aucun pays ne forme des pépinières propres à recruter des hommes d'état, des magistrats, des citoyens utiles. La faveur, le crédit, la naissance, l'intrigue, les femmes décident par-tout des places, et conséquemment du bien-être des nations, des familles, des individus qui les composent...... Il est des princes même qui se sont imaginés que leur choix capricieux suffisoit pour conférer au premier venu les talens et les connoissances nécessaires à l'administration d'un état. Pour être propres à tout, il suffit à quelques hommes d'être nés. Le préjugé de la naissance, si fortement enraciné dans l'esprit d'un grand nombre de peuples, est un de ceux qui, par ses conséquences, leur devient le plus funeste. Sous notre gouvernement, il est honteux de l'avouer, tout homme qui n'est pas né d'un sang illustre, ne peut, sans des peines infinies, parvenir à servir sa patrie. Cependant rien de plus rare que de voir les grands s'embarrasser d'acquérir des connoissances et des talens.

Par un reste très-sensible de la barbarie primitive, les hommes les plus distingués par leurs aïeux, se croient communément dispensés de rien apprendre. Ils regardent l'étude ou la culture de l'esprit comme le partage ignoble des plébéiens

obscurs : ainsi les places semblent toujours faites pour les hommes, et jamais les hommes pour les places, et tout crie à un jeune noble : « Laisse-là » les préceptes incommodes d'une morale fa- » rouche qui ne meneroit à rien dans le pays où » tu vis; leur pratique seroit un obstacle invin- » cible à ton avancement. Le monde n'est rempli » que de fripons ou de dupes; il est bien plus » sûr de se ranger du côté des oppresseurs que » du côté des opprimés. Prosterne-toi devant le » crédit; humilie-toi devant les distributeurs des » graces; apprends à ne rougir de rien de ce qui » peut mener à la fortune : songe sur-tout à t'en- » richir; l'argent représente seul tous les biens » de ce monde; il faut en avoir à tout prix. Ne » va pas sottement écouter les reproches d'une » conscience timorée qui t'arrêteroit à chaque » pas; il faut faire comme les autres, leur exem- » ple justifié apprend à t'endurcir contre les gé- » missemens du pauvre; la pitié n'est qu'une foi- » blesse, elle n'est pas faite pour celui qui veut » plaire à des maîtres absolus; tout est juste et » permis quand la force commande. Ne dis pas » que la religion condamneroit ta conduite : ses » maximes imaginées pour des moines ou pour le » peuple imbécille, ne sont pas faites pour » l'homme qui veut atteindre aux dignités; d'ail-

» leurs, une fois parvenu à tes fins, tu seras tou-
» jours à portée de te réconcilier avec les dieux.
» *Il est avec le ciel des accommodemens*. Ses mi-
» nistres n'ont-ils pas des moyens faciles de l'ap-
» paiser? En attendant tu jouiras de tes heureux
» forfaits; tu seras chéri, considéré, respecté
» même de tes envieux; la fortune, le crédit, le
» pouvoir te procureront des amis qui t'empêche-
» ront d'entendre les remords, dont les cris ne
» serviroient qu'à troubler ta félicité ». C'est ainsi que la perversité conspire à rendre inutiles les principes de toute morale. . . . . .

Quelle conséquence tirer de tout ce que je viens de dire? Elle est simple, et la voici. Sous notre gouvernement la vanité, le faste, la représentation ne devroient point être regardés comme des choses indispensablement attachées à l'*état* de quelques citoyens; le luxe n'y devroit point paroître une chose sacrée à laquelle le souverain n'ose guère toucher. Alors le malheureux ne seroit point accablé; l'homme opulent n'étaleroit point son faste outrageant aux yeux d'une nation forcée de payer des impôts cruels sur les denrées les plus nécessaires à la vie; les campagnes ne seroient point écrasées, les villes ne renfermeroient pas des riches oisifs et corrompus, qui

jouissent, dans la mollesse et la débauche, des travaux de l'agriculture qu'ils ne daignent ni encourager ni soulager. Je dis plus : leur vanité se plaît à dépeupler les champs ; elle attire dans des villes, qui ne sont que des foyers de corruption, une jeunesse inconsidérée, qui bientôt se déprave par l'exemple de ses maîtres, et qui souvent finit par grossir le nombre des malheureux voués aux plus noirs supplices.

Il est bien plus important pour une nation d'être heureuse que riche. Une politique équitable est faite pour préférer le bien-être du grand nombre à celui d'une poignée de désœuvrés, sans mœurs, qui trop souvent emportent la balance et décident injustement du sort de tous les autres. Un peuple jouit de toute la félicité dont il est susceptible, quand par un travail modéré il se procure le vrai besoin de la vie. Français, vous devez à cette maxime seule réduire vos soucis et vos travaux. La terre ne vous fournit-elle pas de quoi satisfaire vos vrais besoins ? Des manufactures utiles ne fournissent-elles pas une ample carrière à votre industrie ? Je vous le répète, le commerce n'est fait que pour suppléer à ce que la nature refuse à certaines contrées. L'argent n'est que la représentation du bonheur

en puissance; il ne devient bonheur *réel* que pour ceux qui ont appris l'art d'en faire un bon usage; il n'est qu'un mal pour ceux qui ne savent qu'en abuser. . . . .

Une nation bien gouvernée, dont les terres sont bien cultivées, et dont la population est nombreuse, est assez riche, et ne doit pas craindre ses ennemis. Le lien indissoluble qui existe entre l'honneur des sujets et celui du monarque, est pour eux encore une source de bonheur dans les monarchies. Chaque sujet s'approprie une portion de celui du prince, de même que le prince brille de l'éclat que lui acquièrent ses sujets. . . . . . Un état seroit toujours heureux, et le sujet lui-même ouvriroit son cœur aux mouvemens du plus légitime orgueil, si le monarque avoit employé sa jeunesse dans la solitude, connu les malheurs dans l'âge des plaisirs, et appris dans le tems des joies pures et tranquilles, l'art d'être roi, philosophe, législateur, héros et homme. . . . . . . L'esprit d'une nation prendroit un nouvel essor, les sciences et les arts brilleroient du plus bel éclat, les jeunes courtisans deviendroient philosophes, si le monarque n'avoit sur le trône aucune des foiblesses que les grands appellent le bon ton, et que l'on ne pardonne qu'aux roix malheureux

qui

qui s'ennuient sur le trône; la liberté de penser élèveroit un front serein, la vertu persécutée trouveroit un asyle, l'innocence opprimée auroit des défenseurs, l'esprit de persécution fuiroit, le persécuté seroit vengé si, par un bonheur inespéré, le pouvoir suprême, de concert avec la philosophie, précipitoit du trône les vices destructeurs de l'humanité; tous les sentiers de la gloire seroient ouverts à la nation, si le monarque les suivoit, si l'esprit sous sa plume acquéroit plus de solidité, l'histoire plus de vérité, la poésie plus de noblesse et d'élévation; les favoris seroient sincères, et la politique sans artifice, s'il arrachoit au mensonge le bandeau de la flatterie, et à la ruse le masque de la politique: on ne verroit jamais l'innocence éplorée aux pieds de son juge; jamais la justice ne seroit ensanglantée, si le monarque apprenoit aux juges à l'être eux-mêmes. . . . . O vous qui occupez les places qui donnent quelque pouvoir sur les hommes, tremblez d'agir suivant le caractère de ces mêmes hommes! regardez tous les coupables comme des malheureux plus ou moins insensés! sachez prévenir le crime, conciliez ce qu'on doit aux loix et à l'homme! ne vous laissez point éblouir par un vain fantôme de pouvoir! . . . . Il faut que le juge sévère, en prononçant la con-

damnation avec majesté, gémisse de ne pouvoir soustraire le criminel au supplice. Epouvanter le crime par le plus grand appareil de justice, ménager en secret le coupable; tels doivent être les deux mobiles de la jurisprudence criminelle.

. . . .

Qu'il m'est doux le souvenir de ces tems heureux où les grandes ames étoient au-dessus de tout, où les bonnes mœurs jouissoient d'une estime générale et les vertus héroïques d'une réputation universelle! . . . . . . Chez les Grecs et chez les Romains, toute la nation avoit des sentimens sublimes; l'amour de la patrie y tenoit essentiellement à la religion, à la constitution de l'état et aux mœurs: le mot *patrie* étoit l'ame de la société, leur cri de guerre, l'harmonie de leur vie privée, le mobile de toutes leurs actions; il retentissoit dans les assemblées du peuple, et se communiquoit par des monumens publics aux cœurs de la postérité. Plus puissant que l'amour de soi-même, plein de tendresse, de charmes et d'harmonie, le mot *patrie* renfermoit tout ce qui étoit capable d'enflammer et d'élever l'ame; il ôtoit à la mort ce qu'elle a d'effrayant, et déroboit à la mollesse tous ses attraits: ce beau feu brûloit dans tous les cœurs, et tous les cœurs brûloient pour la patrie.

Endurcis à toutes les souffrances, insensibles à leurs propres malheurs, et par conséquent plus zélés pour le bonheur public, ils ne desiroient que ce qui pouvoit être utile à la patrie. Ils se croyoient suffisamment heureux et honorés, lorsque la république l'étoit elle-même. Oubliant pour un tems leurs rivalités et leurs inimitiés personnelles, ils travailloient à l'honneur de leurs plus grands rivaux, dès que l'avantage de la patrie sembloit le demander. Maltraités par la patrie, ils oublioient son injustice, et ne songeoient qu'à elle, au milieu des tourmens qu'ils souffroient de sa part. Ils se soumettoient à ses caprices, comme un enfant vertueux se soumet à ceux d'un père mélancolique....... Ils brisoient sur l'autel de la patrie les liens de la bienveillance, de l'amour, de la tendresse pour leurs pères, leurs mères, leurs enfans et leurs parens. Ils s'arrachoient de tout ce qui pouvoit les retenir dans une molle oisiveté. Insensibles au cri de la nature, ils n'entendoient que la voix de la patrie. Au lieu de s'effrayer du bruit terrible des armes, ils ne songeoient qu'à la reconnoissance qu'ils alloient mériter......... On ne pleuroit point sur les morts, mais sur ceux qui ne l'étoient pas.....

L'orateur Hypérides se coupa la langue avec

les dents, afin que la violence des tourmens où il alloit expirer, ne pût le forcer de trahir sa patrie, en révélant à Antipater ce qu'il savoit.

Pédarete n'ayant pas eu l'honneur d'être choisi pour un des trois cents qui tenoient un rang distingué dans Sparte, s'en retourna chez lui fort content : *Je suis charmé*, dit-il, *que Sparte ait trois cents hommes plus honnêtes gens que moi!*.....

Dans un combat, Epaminondas atteint d'un javelot mortel, étendu sur la terre, ne s'occupoit que du sort de ses armes et du succès de la bataille; mais dès qu'on lui eut montré un bouclier, et qu'il fut assuré que les Thébains étoient victorieux, il se tourna vers ceux qui étoient autour de lui, et leur dit d'un air de satisfaction : « Mes » amis, ne regardez pas ce jour comme la fin de » ma vie, mais comme le commencement de » mon honneur et le comble de ma gloire; je » laisse ma patrie triomphante, l'orgueilleuse » Sparte humiliée, et la Grèce affranchie de l'es- » clavage ». Il arracha ensuite le fer de sa plaie et mourut.

Après la bataille de Leuctres, les femmes des Spartes, dont les fils avoient été tués dans le

combat, couroient au temple avec des transports de joie et couronnées de fleurs, pour remercier les dieux de leur avoir donné de si braves enfans. Celles, au contraire, dont les fils avoient pris la fuite, se cachoient dans le fond de leurs maisons; leur tristesse profonde et leur morne silence annonçoient la honte dont elles étoient pénétrées d'avoir porté dans leurs entrailles des enfans assez lâches pour prendre la fuite devant un ennemi.

« Passant, apprends aux Spartiates que nous » sommes morts ici pour la défense des loix de » notre pays », portoit l'inscription gravée sur le tombeau de ceux qui avoient été tués à la défense des Thermopyles.

L'histoire est remplie de ces exemples éclatans qui serviront toujours de modèles à la postérité : ils produisent dans les ames bien nées le sentiment irrésistible de ce qu'elles doivent à la patrie.

Une nation ne perdra jamais sa gloire tant que sa vertu ne perdra point d'atteinte; et celle-ci n'en souffrira jamais tant que l'amour de la patrie fera prendre à l'esprit un essor noble, libre et sublime. . . . .

Français, aidez-vous de vos propres lumières; l'état d'un peuple qui commence à s'instruire, à s'occuper d'objets utiles et grands, n'est nullement désespéré; tandis que la tyrannie fait des efforts continuels pour détourner les esprits de la réflexion, ses coups redoublés y ramènent à tout moment, et cette réflexion, aidée des circonstances, doit parvenir tôt ou tard à bannir la tyrannie; elle ne peut durer long-tems chez un peuple qui raisonne. Un gouvernement privé de justice et de sagesse, est à la fin obligé de rougir quand il voit que ses démarches sont appréciées, jugées, méprisées, détestées par un public éclairé sur ses vrais intérêts. Le cri général en impose toujours aux princes, aux tyrans mêmes; il les force d'écouter le bon sens, de mettre des bornes à leurs extravagances, et de suivre une conduite plus modérée. La raison est également utile aux souverains et aux sujets : elle apprend aux uns à gouverner avec justice, et aux autres à n'obéir qu'aux loix de l'équité; ceux-ci doivent la chérir, ceux-là doivent la méditer sans cesse. Un souverain est un homme que la providence met au-dessus des autres, mais qui doit s'y mettre lui-même par son mérite : chargé du plus grand et du plus difficile de tous les emplois, il doit avoir les qualités éminentes qui sont nécessaires

pour régner sur les autres, pour soutenir le poids d'une grande autorité et d'une grande fortune, pour régler l'usage d'un pouvoir indépendant, et pour trouver dans sa propre vertu une loi sévère et impérieuse qui règle ses desirs et ses actions : c'est un homme libéral dans l'abondance, magnanime dans les dangers, modeste dans les honneurs, tempérant au milieu du luxe et des plaisirs, grave sans être trop sévère, prudent sans artifice, humain sans foiblesse, d'une élévation tempérée par la douceur et l'honnêteté, juste, sage, vaillant, laborieux, actif, ennemi de l'impiété, protecteur de la religion, jaloux du maintien des mœurs; et pour tout dire en un mot, un homme qui, étant le premier ministre de Dieu, doit plus approcher que tous les autres hommes de ses perfections infinies, et exerçant son autorité, l'exercer comme lui (1).

Je le répète, la conduite des princes réglera toujours la destinée des empires. Un monarque ne doit point régner pour sa propre gloire, mais pour le bonheur de son peuple. France, ô ma patrie! ô ma chère patrie! quand jouiras-tu de

---

(1) Ce portrait est un des plus frappans qui soit sorti de la main des hommes.

ce bonheur? Bientôt je ne verrai plus la lumière; puissé-je du moins goûter les prémices de ta félicité ! . . . .

Français, vous vous plaignez de vos alliés ! vous êtes surpris de voir qu'ils vous quittent en même-tems que le crédit, la puissance ou la fortune vous abandonnent. Mais est-il donc bien sûr que vous ayiez eu des amis ? Avez-vous mérité d'en avoir ? . . . . . . Grands de la terre, riches fastueux et vains, agréables débauchés ! êtes-vous donc faits pour avoir de vrais amis ? N'auriez-vous pas fortement accordé ce titre respectable à des flatteurs, à des ames basses, à des esclaves de votre crédit ? Rentrez donc en vous-mêmes, et rendez-vous justice ; ceux que vous avez pris pour vos amis n'étoient que les amis de votre rang, de votre fortune, de votre pouvoir, de vos festins splendides, des plaisirs variés que vous pouviez leur procurer : privés une fois de toutes ces choses, vous n'êtes plus rien à leurs yeux; vous vous êtes ruinés; vous avez follement sacrifié votre bien-être réel et celui de vos enfans à des hommes méprisables, qui, au moyen des complaisances, des bassesses

et des flatteries dont ils vous ont repus, comptent vous avoir très-amplement payés des dépenses que vous avez faites pour eux, ou plutôt des folies qui n'avoient pour objet réel que votre vanité....... Cherchez donc désormais à détruire les vices attachés à votre législation. Qu'un grand déjà flétri par sa cruelle ambition, le soit par le mépris que lui témoigneront ses concitoyens, ses amis, même les plus chers. Opposez une digue au torrent impétueux des passions des princes; mais hélas! je le vois, ils triompheront toujours de votre foiblesse; vous irez implorer la clémence de vos tyrans; vous serez aveuglés vous-mêmes par les passions qui les dominent.... Mais dites-leur par ma bouche: « Vous qui êtes » appellés au gouvernement des peuples, fuyez » l'amour: nés pour commander, vous serez » esclaves; et si l'objet qui vous séduit n'est pas » à vos yeux l'image de la vertu, comme il est » celui de la beauté, vous verrez chanceler votre » trône; peut-être serez-vous écrasés sous ses » ruines: l'amour n'est fait ni pour les rois ni » pour le peuple; les rois ont trop de devoirs, » le peuple a trop de besoins »...... Je vous parle d'après un sage; et ce sage parloit lui-même à un prince qui ne joignit que de très-légères foiblesses aux plus rares vertus.... Mais l'amour

fait les héros, nous dit-on; oui, je le sais, lorsque cette passion est bien dirigée, elle peut mener aux grandes choses. Quelle puissance en effet n'ont pas sur nous les plaisirs des sens! ils firent du bataillon sacré des Thébains un bataillon invincible; ils inspiroient le plus grand courage aux peuples anciens, lorsque les vainqueurs partageoient entr'eux les richesses et les femmes des vaincus; ils formèrent le caractère de ces vertueux Samnites, chez qui la plus grande beauté étoit le prix de la plus grande vertu. Epaminondas lui-même rangea, à la bataille de Leuctres, l'amant à côté de la maîtresse; pratique qu'il regarda toujours comme très-propre à assurer les succès militaires. Pour être plus convaincu de ce que j'avance, qu'on examine par quel moyen le fameux Lycurgue porta dans le cœur de ses concitoyens l'enthousiasme, et pour ainsi dire la fièvre de la vertu, et l'on verra que si aucun peuple ne surpassa les Lacédémoniens en courage, c'est qu'aucun peuple n'honora davantage la vertu, et ne sut mieux récompenser la valeur. Qu'on se rappelle ces fêtes solemnelles où les belles et jeunes Lacédémoniennes s'avançoient demi-nues, en dansant, dans l'assemblée du peuple; c'étoit là qu'en présence de la nation elles insultoient, par des traits satyriques, ceux qui avoient marqué

quelque foiblesse à la guerre, et qu'elles célébroient par leurs chansons les jeunes guerriers qui s'étoient signalés par quelques exploits éclatans. Or, qui doute que le lâche, en butte devant tout un peuple aux railleries amères de ces jeunes filles, en proie aux tourmens de la honte et de la confusion, ne dût être dévoré du plus cruel repentir? Quel triomphe, au contraire, pour le jeune héros qui recevoit la palme de la gloire des mains de la beauté, qui lisoit l'estime sur le front des vieillards, l'amour dans les yeux de ces jeunes filles, et l'assurance de ses faveurs, dont l'espoir seul est un plaisir! Peut-on douter qu'alors ce jeune guerrier ne fût ivre de vertu? Aussi les Spartiates, toujours impatiens de combattre, se précipitoient avec fureur dans les bataillons ennemis, et, de toutes parts environnés de la mort, ils n'envisageoient autre chose que la gloire. Tout concouroit dans cette législation à métamorphoser les hommes en héros.

En effet, si le plaisir de l'amour est pour les hommes le plus vif des plaisirs, quel germe fécond de courage renfermé dans ce plaisir, et quelle ardeur pour la vertu ne peut point inspirer le desir des femmes? Dans quel affreux danger David lui-même ne se précipita-t-il pas, lorsque, pour

obtenir Michol, il s'obligea de couper et d'apporter à Saül les prépuces de deux cents Philistins?

Il résulte de tous ces exemples, que les peines et les plaisirs des sens peuvent nous inspirer toute espèce de passions, de sentimens et de vertus. Mais sans avoir recours à des siècles éloignés, je citerai, pour dernière preuve de cette vérité, ces siècles de chevalerie, où les femmes enseignoient à-la-fois aux apprentis chevaliers l'art d'aimer et le catéchisme. Machiavel nous assure que lorsque les Français descendirent en Italie, ils ne parurent courageux et terribles à la postérité des Romains, que parce que les femmes n'accordoient leurs faveurs qu'aux plus vaillans d'entr'eux. Pour juger du mérite d'un amant et de sa tendresse, les preuves qu'elles exigeoient, c'étoit de faire des prisonniers à la guerre, de tenter une escalade ou d'enlever un poste aux ennemis; elles aimoient mieux voir périr que voir fuir leur amant: un chevalier étoit alors obligé de combattre pour soutenir et la beauté de sa dame, et l'excès de sa tendresse; tout alors prêchoit l'amour: et quel ressort plus puissant pour mouvoir les ames? La démarche, les regards, les moindres gestes de la beauté, ne sont-ils pas le charme et l'ivresse des sens? les femmes ne peuvent-elles pas à leur gré

créer des ames et des corps dans les imbécilles et les foibles? La Phénicie n'a-t-elle pas, sous le nom de Vénus ou d'Astarté, élevé des autels à la beauté?

Ces autels ne pouvoient être abattus que par notre religion. Quel objet (pour qui n'est pas éclairé des rayons de la foi) est en effet plus digne de notre adoration, que celui auquel le ciel a confié le dépôt précieux du plus vif de nos plaisirs? plaisir dont la jouissance seule peut nous faire supporter avec délices le pénible fardeau de la vie, et nous consoler du malheur d'être. . .

. . . .

. . . .

La conclusion de ce que je viens de dire, c'est que la douleur et le plaisir des sens font agir et penser les hommes, et sont les seuls contre-poids qui meuvent le monde moral. Mais par quelle fatalité les passions nous induisent-elles en erreur? c'est qu'elles fixent toute notre attention sur un côté de l'objet qu'elles nous présentent, et qu'elles ne nous permettent point de le considérer sous toutes ses faces. Un roi est jaloux du titre de conquérant : la victoire, dit-il, m'appelle au bout de la terre ; je combattrai, je vaincrai, je

envahirai l'empire de mes ennemis, je chargerai leurs mains de fers, et la terreur de mon nom, comme un vautour impitoyable, déchirera l'entrée de mon empire. Livré de cet esprit, il oublie que la fortune est inconstante, que le fardeau de la misère est presque également supporté par le vainqueur et par le vaincu; il ne sent point que le bien de ses sujets ne sert que de prétexte à sa fureur guerrière, et que c'est l'orgueil qui forge ses armes et déploie ses étendards; toute son attention est fixée sur le char et la pompe du triomphe. . . .

Non-seulement les passions ne nous laissent considérer que certaines faces des objets qu'elles nous présentent, mais elles nous trompent encore, en nous montrant souvent ces mêmes objets où ils n'existent pas. On sait le conte d'un curé et d'une dame galante : ils avoient oui dire que la lune étoit habitée, ils le croyoient; et, le télescope en main, tous deux tâchoient d'en reconnoître les habitans. *Si je ne me trompe*, dit d'abord la dame, *j'apperçois deux ombres; elles s'inclinent l'une vers l'autre : je n'en doute point, ce sont deux amans heureux. . . . . Eh! fi donc, Madame*, reprend le curé, *ces deux ombres que vous voyez sont deux clochers d'une cathédrale*. Ce conte est

notre histoire; nous n'appercevons le plus souvent dans les choses que ce que nous desirons y trouver: sur la terre, comme dans la lune, des passions différentes vous y feront toujours voir ou des amans ou des clochers. L'illusion est un effet nécessaire des passions, dont la force se mesure presque toujours par le degré d'aveuglement où elles nous plongent. C'est ce qu'avoit très-bien senti je ne sais quelle femme, qui, surprise par son amant entre les bras de son rival, osa lui nier le fait dont il étoit témoin: *Quoi! lui dit-il, vous poussez à ce point l'impudence! ... Ah, perfide!* s'écria-t-elle, *je le vois, tu ne m'aime plus; tu crois plus ce que tu vois, que ce que je te dis.* Ce mot n'est pas seulement applicable à la passion de l'amour, mais à toutes les passions. Toutes nous frappent du plus profond aveuglement. Lorsque l'ambition, par exemple, met les armes à la main à deux nations puissantes, et que les citoyens inquiets se demandent les uns aux autres des nouvelles: d'une part, quelle facilité à croire les bonnes! de l'autre, quelle incrédulité sur les mauvaises! Combien de fois une trop forte confiance en des moines ignorans n'a-t-elle pas fait nier à des chrétiens la possibilité des Antipodes? Il n'est point de siècle qui, par quelque affirmation ou quelque négation ridicule, n'apprête

à rire au siècle suivant. Une folie passée éclaire rarement les hommes sur leur folie présente.

Au reste, ces mêmes passions qu'on doit regarder comme le germe d'une infinité d'erreurs, sont aussi la source de nos lumières. Si elles nous égarent, elles seules nous donnent la force nécessaire pour marcher; elles seules peuvent nous arracher à cette inertie et à cette paresse toujours prête à saisir toutes les facultés de notre ame. C'est la corruption de notre cœur qui souille toutes les affections de l'amour, et qui d'un plaisir légitime en a fait une débauche honteuse : pour satisfaire des goûts souvent dépravés, et presque toujours illicites, rien ne nous arrête, et l'étendue de nos desirs est la seule mesure de nos crimes..... Vous qui jugez injustement du sexe, apprenez que c'est sa modestie même qui tient ses vertus dans l'ombre : elles aiment autant à se cacher que nos vices aiment à paroître. Dites-moi quel est le genre de mérite par lequel les femmes ne se soient pas distinguées? Les belles-lettres réclament comme leur ornement un grand nombre d'entr'elles, dont elles ont consacré les noms à l'immortalité. La première couronne académique n'a-t-elle pas été décernée à Mlle. Scudéry? N'avons-nous pas vu briller dès le neuvième siècle une

une Dodane, duchesse de Septimanie? Les noms de Gournay, Desroches, Barbier, le Marchand, Saintonge, Daunoy, la Suze, la Sablière, Lambert, Villedieu, Dacier, Deshoulières, Sévigné, etc. peuvent bien figurer avec les plus illustres des nôtres. Si nous parcourons l'histoire, nous trouverons par-tout des preuves de la vigueur dont le sexe est capable. On vit à Rome, à côté d'un Scevola, une Clelie passer hardiment le Tibre à la nage au travers d'une grêle de traits. Dans les tems où tout plioit sous la tyrannie des Triumvirs, la fille d'Hortensius, bravant leur cruauté, osa seule employer la force de son éloquence pour défendre les dames Romaines; et dans la fureur des proscriptions, on vit Arie encourager son mari à la mort, et lui présenter le poignard teint de son sang, en l'assurant froidement qu'*il ne faisoit point de mal.*

Il n'est pas jusqu'à l'ardeur guerrière qui n'ait éclaté chez quelques femmes, quoique ces vertus sanguinaires semblent n'être pas de leur ressort. Sans parler de la fameuse Jeanne d'Arc, la Judith du quinzième siècle, nos fastes ont consacré une Jeanne Hachette, qui, à la tête des femmes, délivra Beauvais réduit à l'extrémité par le duc de

Bourgogne (1). Dans le même tems l'Angleterre vit Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, gagner en personne une bataille, délivrer Henri prisonnier, et le remettre sur le trône.

La Bretagne se souvient encore de cette courageuse comtesse de Montfort, qui, dans la chaleur du combat, portoit son fils de rang en rang et animoit ses soldats à la défense d'un état qu'elle étoit si digne de gouverner : et sous Louis XIII, dans des tems plus voluptueux, on vit la duchesse de Rohan défendre un an la Rochelle contre toutes les forces du roi et l'habileté de son ministre ; action qui eût mérité plus d'éloge, si la duchesse de Rohan eût soutenu une meilleure cause (2).

---

(1) En mémoire de cet évènement, il se fait tous les ans une procession à Beauvais, où les femmes ont le pas sur les hommes.

(2) Les mémoires de M. l'abbé Arnaud parlent d'une comtesse de Saint-Balmont, qui suivoit son mari à l'armée, et s'y battoit à ses côtés ; elle envoya au maréchal de Feuquières plusieurs prisonniers qu'elle avoit faits sur les Espagnols. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que cette amazone rentrée chez elle, étoit de l'humeur la plus douce, et ne s'occupoit que de lectures et d'exercices de piété.

L'histoire de toutes les nations fournit de pareils exemples; toutes attestent que les femmes ont souvent partagé avec nous une intrépidité qui semble devoir être notre partage à leur exclusion. . . . . Baudissée, reine des anciens Bretons, après la défaite de quatre-vingt mille des siens par les Romains, se jette dans leurs escadrons et se fait tuer. Ces mêmes Romains, après avoir défait les Cimbres, eurent un nouveau combat à livrer aux femmes Cimbres, qui, combattant sur leurs charriots, accablèrent leurs ennemis de pierres, et se voyant prises, se dévouèrent enfin à la mort, elles et leurs enfans.

Ces actions sont cruelles, et peut-être comparables à la féroce vertu des femmes Indiennes, qui se brûlent sur le corps de leurs époux; mais elles annoncent de la force, et démontrent que les femmes tiennent moins à la vie qu'on ne pense. Plusieurs parmi elles ont refusé de la conserver aux dépens de leur gloire. Valere Maxime rapporte qu'Harmonie, restée seule de la famille royale à Syracuse, et poursuivie par les ennemis de sa maison, ne put souffrir qu'on livrât au tyran une jeune citoyenne, qui, déguisée sous la pompe royale, avoit été substituée à sa place : elle vint elle-même s'offrir pour la délivrer, et montrer au

tyran sa véritable ennemie. On a vu en France une Renée de Clermont d'Amboise, plus attachée à la gloire qu'à la vie, mourir à la nouvelle de la prise de Cambray, que possédoit sa maison; et le treizième siècle fournit une Blanche, femme de Jean-Baptiste de la Porte, plus admirable que l'ancienne Lucrèce, prise dans la petite ville de Bassano, qu'elle défendoit après laperte de son mari; et sur le point d'être violée par Acciolin, elle se jeta par une fenêtre: on la ramena à ce barbare, de qui elle obtint la permission de rendre les derniers devoirs à son mari. Entrée dans son tombeau, elle fit un effort pour faire tomber sur elle la pierre qui le couvroit, et s'ensevelit avec les précieux restes d'un époux auquel elle mouroit fidelle.

Mais laissons ces touches trop dures : nous devons considérer les femmes sous un aspect plus doux. Il est une infinité de traits qui présentent des qualités plus conformes au rôle qu'elles doivent jouer tous les jours parmi nous, et ces traits ne sont pas les moins honorables. Les premières vertus sont celles qui sont indépendantes des différens jeux de la fortune, et qui peuvent trouver place dans tous les momens de la vie.

Dans le tems que Louis XIV remplissoit toute

l'Europe de son nom, on parloit peu de Marie-Thérèse d'Autriche : cependant quelle force ne fallut-il pas à cette princesse pour opposer à ses chagrins une conduite qui fit dire à Louis XIV, en la perdant : « Voilà le premier chagrin qu'elle » me donne ».

L'illustre marquise de Maintenon, dont l'esprit et la douceur firent la consolation des dernières années de ce monarque, eut aussi des peines proportionnées à l'élévation où elle parvint. Dans toutes les situations, elle conserva une modération et une égalité d'ame qui se fait sentir dans ses lettres. On y voit par-tout une femme supérieure à la fortune même.

Le même héroïsme se trouve dans une condition privée. Madame de Villacerf, réduite à la mort, dans la fleur de l'âge, par la mal-adresse de son chirurgien, le console elle-même. « Je ne » vous regarde pas, dit-elle en mourant, comme » une personne dont la méprise me coûte la vie, » mais comme un bienfaiteur qui avance mon » entrée dans une heureuse immortalité. Comme » le monde pourroit en juger autrement, je vous » ai mis en état, par mon testament, de vous » passer de votre profession ». Une pareille

grandeur d'ame ne s'acquiert pas dans un instant, elle est la suite d'une longue pratique du bien ; et la vie d'une telle femme bien connue, fourniroit plus d'utiles leçons que l'histoire des batailles et des fameux massacres célébrés par tant d'écrivains.

Si l'on examinoit sans partialité les grandes actions qui peuvent faire honneur aux deux sexes, on en trouveroit autant du côté des femmes que du nôtre. Je n'ajouterai qu'un trait qui ne caractérise pas la bonté du cœur d'une femme en particulier, mais celle de tout le sexe en général ; et je doute beaucoup qu'en pareille circonstance les hommes eussent donné la même preuve d'un généreux attachement.

L'empereur Conrad III, assiégeant Henri-le-Superbe, duc de Bavière, dans Weinsberg, et étant sur le point de prendre la ville d'assaut, les femmes supplierent l'empereur de leur permettre de se retirer et d'emporter ce qu'elles pourroient : Conrad le leur ayant permis, fut très-surpris de les voir sortir sauvant leurs maris ; il s'attendrit à ce spectacle, et pardonna à la ville et au duc.

Que les hommes en état de s'instruire d'un

grand nombre de faits, qui déposent en faveur des femmes, cessent donc leurs injustes déclamations. Est-ce agir de bonne foi que d'opposer les désordres de quelques monstres répandus parmi le sexe aux plus belles actions des héros du nôtre ? Si l'on peut citer des Brunehaut, on peut nous reprocher plus d'un Catilina ; et s'il s'est trouvé des hommes assez courageux pour faire les plus grands sacrifices, les femmes se sont montrées capables des mêmes efforts. Madame d'Angoulême, régente, lors de la détention de François Ier, sacrifia la tendresse du sang au bien de l'état, en livrant ses petits-fils pour otages, plutôt que les généraux demandés par Charles-Quint. L'Europe a vu une reine descendre volontairement du trône, pour se donner aux sciences, qu'elle lui préféroit ; et nous avons eu le touchant spectacle d'une femme d'un nom illustre, qui, jeune et belle, maîtresse d'elle-même et de grands biens, a renoncé à tous ses avantages, pour se livrer à l'austérité du cloître (1). Il est autant de héroïnes que de héros, et les

(1) Madame Louise. . . . . . On dit à cette dame que le bruit couroit qu'elle se repentoit d'avoir quitté le monde. « Est-ce qu'on y parle encore de moi, répondit-» elle avec une magnanime simplicité » ?

grandes ames ne sont pas plus communes dans un sexe que dans l'autre.

Ce n'est pas toujours par de tels sacrifices ni par de si vigoureux efforts que l'on se montre grands. Il est peut-être moins difficile de s'élancer une fois dans sa vie hors de la portée ordinaire, que de maintenir son ame dans une assiette ferme, en suivant constamment un plan et une conduite soutenue. Il est dans la vie privée un genre d'héroïsme auquel la plupart des hommes ne font nulle attention, et qui mérite souvent plus nos éloges que les actions les plus surprenantes. . . . . Mais j'oublie les intérêts de ma patrie. . . . .
. . . .

Français, si vous n'avez pas à redouter des Cromwels, les ambitieux n'en sont pas moins à craindre pour vous; je vous vois déjà environnés de ces petits tyrans : si l'impuissance d'être décorés d'une couronne ne leur permet pas de se livrer à ce projet audacieux, ils n'en trouveront pas moins les moyens de s'arroger le pouvoir souverain. Sous le masque de sujets fidèles, uniquement occupés de la gloire de leur maître, lui sacrifiant, en apparence, leur repos et leur liberté,

et s'exposant même à la haine publique pour le servir avec une prétendue fidélité sans bornes, ils gouverneront despotiquement, sous le titre illusoire de simples ministres des volontés de votre roi, tandis qu'ils ne seront réellement que celui de leur propre passion ; ils parviendront à s'en faire craindre, et il deviendra lui-même à son tour l'esclave de leur ambition ; il ne lui restera bientôt que l'ombre de la puissance, et il ne sera plus dans les mains de ses ministres qu'un vil instrument qui ne sert même qu'à cimenter leur autorité, et la garantir des revers qu'un pouvoir tyrannique entraîne souvent avec lui. . . . .

Lisez ici l'arrêt de votre destinée dans la conduite du plus grand ambitieux à qui la France ait donné le jour, Richelieu, ce fameux cardinal, maître de la France et de l'Europe entière, qu'il gouvernoit à son gré. Son ambition fut le seul mobile de sa conduite ; uniquement livré à cette passion, rien n'eut le pouvoir de l'en détourner ; elle le posséda tout entier ; l'amitié, ce lien si cher aux ames vertueuses et sensibles, n'eut point de droit sur son cœur ; il ne connut que la haine et la vengeance, seuls sentimens dont un ambitieux soit susceptible : s'il profana quelquefois le

mon d'*ami* en voulant s'en décorer, ce ne fut que lorsqu'il pensa pouvoir le faire servir à ses desseins. Tous ceux qu'il crut capables de mettre un frein à sa puissance, ou de partager sa faveur, furent les victimes de sa jalousie et de son despotisme; en un mot, toutes les passions secondaires qui ne sont que des branches des deux passions primitives que la nature a imprimées en nous, se réunirent pour prêter à son ambition toutes les ressources de leur art : tous ces agens rassemblés concoururent à fortifier sa passion dominante, et à lui donner un degré de puissance propre à surmonter tous les obstacles qu'il eut à vaincre pour s'élever et pour se maintenir dans le ministère : l'amour même, cette passion si tyrannique, n'eut sur lui qu'un pouvoir momentané et limité; il ne le détourna jamais de ses grands projets; en habile politique il le fit même souvent servir à ses desseins : cette passion, presque toujours sure de vaincre dès qu'elle trouve entrée dans un cœur, ne fut pour lui qu'un instrument de plus pour faire mouvoir les différens ressorts dont il avoit besoin pour parvenir à son but; il n'y eut pas jusqu'à la vanité qui ne trouvât place dans le cœur de l'ambitieux Richelieu. Cette petite passion subalterne, réservée pour l'ordinaire à un sexe foible et à ces génies étroits que la frivolité range

dans la même classe, n'auroit pas dû sans doute être l'apanage d'un des plus grands hommes que la France ait eu; mais un ambitieux ne dédaigne pas le plus petit *chaînon* de cette chaîne immense dont il voudroit pouvoir embrasser l'univers. Les prétentions au bel esprit, à l'agrément de la conversation, aux graces de la figure, se trouvèrent sur la même ligne dans ce génie si vaste et si profond, avec les projets les plus sublimes et les ressorts de la politique la plus rafinée; il ne rougit pas même de descendre du faîte de sa grandeur pour s'avilir jusqu'à se mettre au rang de ces ignorans zoïles, opprobres de la littérature, qui, manquant de talens nécessaires pour obtenir un nom parmi les auteurs célèbres, croient se venger de leur impuissance en jetant un ridicule amer sur les ouvrages qui sont l'objet de leur basse jalousie. Il poursuivit lâchement le restaurateur du théâtre français, dont il eût dû être le protecteur, pour se venger du noble courage qu'il avoit eu de lui résister; mais devoit-il s'attendre que l'auteur de Cinna prostitueroit ses sublimes talens au vil intérêt de plaire à un ministre tout puissant, én laissant passer sous son nom ces chefs-d'œuvre de l'art, qu'il préféroit à la brillante fortune que sa lâche complaisance eût pu lui procurer? Etrange bizarrerie de l'esprit humain, qui sait

allier dans le même sujet tant de grandeur et tant de petitesses! Le cardinal de Richelieu, né avec les talens les plus propres aux grandes choses, par l'étendue et l'élévation de son génie, est peut-être un des hommes qui a le plus rassemblé de ces contrariétés apparentes : il mettoit autant d'intérêt à la réussite d'un madrigal qu'à la négociation la plus importante : avide de tous les genres de gloire et de réputation, il ne voulut pas qu'aucun lui échappât. Général d'armée, théologien, politique, ministre, homme du monde, savant, bel esprit, galant, il embrassa tout; et son ambition sans bornes ne lui permit pas de négliger aucun des moyens qui pouvoient le rendre aussi fameux qu'il étoit puissant. Toute la vie de ce ministre n'est qu'un tissu non interrompu d'intrigues de tout genre. Jamais politique ne porta si loin cette dissimulation si nécessaire à un ambitieux; c'est celui de la cour, elle l'enseigne, et d'autant plus efficacement qu'elle l'exige. Richelieu, très-supérieur en tout à ceux qu'il vouloit gouverner, sentit cependant que, malgré cette supériorité, il lui étoit indispensable de ménager les esprits avec lesquels il avoit à traiter, de plier même quelquefois en apparence, pour se relever ensuite avec plus d'avantage, et de se montrer souvent le partisan le plus zélé de ceux qu'il

vouloit opprimer, pour les attaquer plus surement. La fausseté, qui pour l'ordinaire est l'arme défensive des ames foibles, parce qu'elle est le seul rempart qu'elles puissent opposer à la force à laquelle elles ne se sentent pas le courage de résister, fut au contraire pour Richelieu une arme offensive dont il se servit pour tromper ses surveillans, trahir ses rivaux, se venger de ses ennemis, séduire ses maîtres, subjuguer les grands, et les attacher à son char. Nommé à l'évêché de Luçon, son ambition ne fut pas satisfaite par cette dignité; il ne l'envisagea que comme le premier pas qui devoit le conduire au sommet de la gloire. Son feint attachement pour la reine mère lui avoit acquis celui de cette princesse et de ses favoris : elle le lui prouva bientôt en le faisant entrer au Conseil; et par la protection du maréchal d'Ancre, il fut fait peu de tems après secrétaire d'état. Ce moment si flatteur pour un ambitieux, dont l'imagination ardente parcourt d'un vol rapide toute l'étendue de la puissance que ce premier degré d'élévation lui promet, ne fut pour l'évêque de Luçon que l'aurore d'un beau jour, que l'orage le plus imprévu doit terminer. Déjà les nuages se rassemblent et présagent la plus violente tempête; les vents sont déchaînés, les éclairs brillent de toutes parts, le tonnerre gronde, et ses carreaux

suspendus sur la tête de l'infortuné Richelieu, paroissent n'attendre, pour l'écraser par leur chûte, que l'exil de la reine mère : il entraîna en effet celle de son favori. Dès qu'il n'eut plus de protectrice, il perdit en un instant aux yeux des courtisans et de ceux même qui l'avoient élevé, ces talens supérieurs et ce mérite éminent qui l'avoient fait admirer pendant le peu de tems qu'il avoit eu la faveur de son maître.

» Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs (1) ».

Errant de ville en ville comme un proscrit, son diocèse même, qui auroit dû au moins lui servir d'asyle dans ses malheurs, ne put être pour lui qu'une retraite passagère ; et il fut enfin forcé de sortir du royaume. Quelle chûte après des progrès aussi rapides, et un avenir aussi brillant en apparence ! Qui devoit mieux le sentir qu'un homme dévoré d'ambition, et qui n'existoit que pour elle ? Fantôme d'une vaine grandeur, idole chérie, qui décidez du sort des empires, qui portez dans le cœur des malheureux mortels ce trait qu'une triste expérience et les remords même ne sauroient émousser, fuyez, fuyez de mes yeux :

(1) Malherbe.

en portant mes regards incertains sur les appâts trompeurs qui vous environnent, ils pourroient pénétrer jusques dans mon ame, la corrompre par leurs attraits séducteurs, et sans me rendre plus heureux, me rendre peut-être plus coupable.

Si l'évêque de Luçon n'eût eu qu'une ambition commune, ses revers eussent mis un frein à ses desirs, et la philosophie, en le consolant de sa disgrace, eût aisément remplacé dans son cœur une passion que la raison et l'expérience ne nous prouvent que trop n'être propre qu'à la tyranniser; mais elle avoit trop d'empire sur lui pour pouvoir être balancée par les avantages trop peu connus, et encore moins goûtés d'une vie douce et paisible, que l'exercice de la vertu rend aussi heureuse qu'estimable. Richelieu, relégué à Avignon, en proie aux regrets amers d'un cruel souvenir, qui ne lui rappelloit sa fortune éclipsée que pour lui faire sentir plus vivement ses malheurs présens, crut charmer ses ennuis en se livrant à l'étude de la théologie : c'étoit d'ailleurs un aliment pour son ambition. Il espéroit se faire un nom par ses ouvrages, et récompenser au moins par ce genre de réputation, l'éclat d'une fortune qui faisoit seule l'objet de ses desirs, et dont la perte répandoit tant d'amertume sur sa

vie. Mais, moins occupé sans doute qu'il n'eût dû l'être des vérités d'une religion qui ne tenoit pas le premier rang dans son ame, les ouvrages qu'il composa sûr cette matière se sentirent de son indifférence, et encore plus de sa disgrace : il ne persuaderent ni ne plûrent. On écrit froidement quand l'esprit n'est pas plus convaincu que le cœur n'est touché : l'abattement de l'ame doit se communiquer aux écrits, et les rendre aussi lâches qu'insipides. L'oubli où sont tombés ses écrits, prouve leur peu de valeur : à peine en sait-on les titres ; et sans le nom de leur auteur, on ignoreroit leur existence. D'ailleurs ce n'étoit pas son genre, et un génie de la trempe du sien étoit peu propre à la discussion didactique : cette occupation n'étoit donc pour lui qu'une foible ressource. Il n'étoit pas cependant sans espérance ; car sans elle toute passion s'anéantit, et celle de l'évêque de Luçon ne l'abandonna pas même aux portes du trépas. Il sentoit sa force ; et bien déterminé à ne laisser échapper aucune des occasions qui pouvoient favoriser son rappel, il attendoit avec impatience cet heureux moment qui devoit combler tous ses vœux. Sans scrupule sur les moyens, toute voie lui paroissoit légitime, pourvu qu'elle le conduisît à son but. Trahison, perfidie, rien n'étoit capable

capable de l'arrêter ; et sans remords, il eût livré sa patrie aux dissensions les plus cruelles, pourvu que par elles il pût parvenir à la gouverner.

Plein de ses projets ambitieux, mais sans espoir de les voir bientôt accomplis, Richelieu menoit à Avignon des jours aussi agités que malheureux, quand tout à-coup son sort changea de face. La fortune, qui avoit semblé vouloir l'éprouver en l'abandonnant pendant quelques années, préparoit pour lui cette carrière brillante, qui, malgré les obstacles qu'il eut quelquefois à surmonter, fut jusqu'au dernier de ses jours semée de fleurs et de lauriers. Ses talens pour l'intrigue, qui l'avoient fait redouter, firent juger qu'il seroit plus propre qu'aucun autre à faire cesser les divisions qui régnoient depuis quelque tems entre le roi et la reine sa mère, sur laquelle il avoit tout crédit. On le chargea donc de cette négociation ; elle fut le signal de sa puissance, et le premier pas qu'il fit vers la grandeur à laquelle il aspiroit depuis si long-tems. Dès qu'il se vit l'agent d'un traité entre le roi et sa mère, la supériorité de son génie lui assura les plus heureux succès. Il vit d'un coup-d'œil toute la gloire qui l'attendoit ; mais il sentit en même-tems combien

l'art lui étoit indispensable dans cette conjoncture, pour se rendre nécessaire et faire acheter sa médiation. Il fit tant par ses intrigues, qu'il fomenta la guerre entre les catholiques et les protestans par l'entremise de la reine. C'est alors que se voyant plus maître des conditions, par le desir qu'avoit le roi de voir terminer ces querelles intestines, il se servit habilement du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de Marie de Médicis, pour obtenir un chapeau de cardinal, en persuadant à cette princesse de faire dépendre son accommodement avec le roi de cette promesse. Elle l'obtint en effet; et de retour à la cour, elle ne fut plus occupée qu'à ménager à son favori l'entrée au conseil; mais cette entreprise étoit difficile, parce que tous les ministres s'y opposoient; ils craignoient avec raison la supériorité des talens de Richelieu, qui, ayant été nommé au cardinalat, devenoit d'autant plus dangereux, qu'il devoit joindre au grade que lui donnoient sa dignité et le crédit de la reine-mère, tout l'art du politique le plus raffiné, du courtisan le plus adroit, et de l'intrigue la plus déliée et la mieux conduite. Malgré tous ces obstacles, la protection de la reine prévalut, et elle lui obtint l'entrée au conseil. Dès qu'il y fut admis, il voulut y être le maître; et pour y parvenir, il

trouva moyen, par ses cabales, d'en écarter quelques ministres qui lui faisoient ombrage, et dont il redoutoit la jalousie ou la vertu. Alors il ne vit plus rien qui pût mettre d'entraves à son ambition, et cette époque fut le commencement de cette puissance absolue, dont il fut en possession jusqu'au dernier moment de sa vie.

Le cardinal de Richelieu, maître de l'esprit de la reine-mère, qui croyoit avoir trouvé en lui les talens les plus propres à la seconder dans ses vues ambitieuses, ne pensa plus qu'à s'emparer de celui du roi, afin que rien ne pût balancer sa puissance. Pour y parvenir, il s'unit avec Marie de Médicis pour éloigner le roi de toute espèce d'affection qui pût lui faire partager sa confiance. La reine sa femme ne fut pas même exceptée; il mit tout en usage pour la rendre suspecte à son mari : la calomnie la plus atroce et l'intrigue la plus odieuse furent employées à cet effet. Cette malheureuse princesse fut accusée d'être entrée avec Chalais dans une conspiration contre l'état, et d'avoir desiré la mort du roi pour épouser Monsieur. L'infortuné Chalais fut la victime de cet horrible complot contre l'innocence de la reine. L'espoir de sa grace, que le cardinal, sans se compromettre, lui fit espérer, s'il vouloit

impliquer la reine dans ses dépositions, arracha de sa bouche une imposture que son cœur démentoit. Mais la vue de l'échafaud où le cardinal le fit bientôt conduire, dès qu'il eut obtenu de lui ce qu'il desiroit, ne lui permit pas de trahir plus long-tems une princesse opprimée, dont le seul crime étoit de faire ombrage à un ministre ambitieux, qui vouloit seul avoir la suprême puissance. Il rendit hommage à la vérité, et désavoua publiquement l'accusation injuste qu'il avoit formée contre la reine. Cette princesse, réhabilitée dans l'esprit de son mari par le désaveu de Chalais, l'eût sans doute été dans son cœur, si le cardinal, par de nouvelles manœuvres, ne lui en eût fermé l'entrée; mais voyant ses premiers artifices devenus inutiles par la confession de Chalais, il en imagina de nouveaux, et trouva moyen de jeter des soupçons dans l'esprit du roi sur la liaison de la reine avec le roi d'Espagne son frère. Il donna à leur intelligence des interprétations criminelles et dangereuses; et ce lien sacré de l'amitié fut profané par Richelieu, qui, incapable d'en connoître le prix, persuada au roi que la trahison seule en formoit le nœud. Il prétendit que la reine informoit secrètement son frère de toutes les affaires d'état qui pouvoient l'intéresser; par ce moyen il la

rendit coupable aux yeux du roi, et du côté de l'attachement qu'elle lui devoit, et de celui de la France qu'elle trahissoit. Ce double crime donnant à Louis de la méfiance en tout genre, il n'eut pour la reine, jusqu'à la fin de ses jours, ni amitié, ni confiance. C'étoit-là précisément le point où le cardinal vouloit l'amener; car ce prince religieux n'ayant point de maîtresse, et la reine joignant l'esprit aux graces et à la beauté, Richelieu avoit tout à craindre de l'ascendant qu'elle eût pu prendre sur le roi, s'il ne l'en eût détourné par ses prétendues découvertes. Il ne se contenta pas même de ces imputations odieuses; il joignit l'insulte à la calomnie. Il poursuivit cette vertueuse princesse jusques dans un asyle sacré (1), où, prosternée devant l'Eternel, elle alloit chercher cette consolation que lui seul sait donner, et le prier sans doute pour son persécuteur. Ce fut dans cette demeure, respectable pour tout autre que pour un sujet ambitieux, qu'on eut l'audace d'aller visiter ses papiers, et d'oser même porter la main jusques sur elle, pour découvrir si elle n'avoit pas caché dans son sein quelques lettres suspectes du roi d'Espagne. Cette indignité, commise en apparence par ordre du

(1) Le Val-de-Grace, qu'elle avoit fondé.

roi, n'étoit que l'ouvrage de son ministre. Il sembloit que ce dernier, chargé non-seulement des affaires de la France, mais de l'Europe entière, et dont le poids auroit dû l'accabler, n'étoit cependant occupé que du soin de chercher chaque jour de nouveaux moyens d'affliger et d'humilier sa victime. Il poussa la barbarie jusqu'à lui ôter les femmes qui lui étoient le plus attachées, et qui pouvoient être pour elle un objet de consolation dans ses malheurs. Que ne devoit-on pas attendre d'un homme aussi implacable dans sa haîne, quand elle seroit excitée par un ressentiment fondé contre ses véritables ennemis, si la seule crainte de partager la confiance de son maître avec sa souveraine le portoit à de pareilles extrémités ?

On a prétendu qu'il entroit plus d'amour que de haîne dans la persécution du cardinal contre la reine ; et que n'ayant pu réussir auprès de cette princesse, il s'étoit vengé de sa vertu en lui enlevant le cœur du roi par ses calomnies, et en lui suscitant chaque jour de nouveaux chagrins. Mais pourquoi chercherions-nous d'autres motifs au cardinal, pour avoir noirci la reine auprès de Louis, que celui d'en craindre le pouvoir et de partager la confiance du roi ? En eut-il d'autres

pour persécuter Marie de Médicis, à laquelle il devoit son élévation, et dont les bienfaits devoient lui assurer l'attachement le plus inviolable? La plus noire ingratitude de la part de Richelieu, en fut cependant le prix. Il craignit sans doute que cette princesse, aussi intrigante qu'ambitieuse, n'acquît trop d'empire dans le conseil et sur son maître, et qu'il ne diminuât le sien. De ce moment toutes ces brigues se tournèrent contre elle et contre tous ceux qui lui étoient attachés. Il ne rougit pas de s'avilir jusqu'aux intrigues les plus honteuses auprès des personnes les plus abjectes, pour découvrir par elles quelques secrets dont il pût tirer avantage, pour en former des chefs d'accusation. Les tournures criminelles qu'il sut donner aux choses les plus innocentes, perdirent entièrement tous ceux qui étoient dans le parti de la reine-mère. Cette princesse se voyant cruellement outragée par celui qu'elle avoit comblé de biens, voulut prévenir sa disgrace par celle de son favori; mais elle ne réussit pas à détruire son propre ouvrage. Le cardinal triompha d'elle et de tous ceux qui lui étoient attachés. Il remplit les prisons des victimes de son ambition; il tenta même de s'assurer de la personne de Marie de Médicis; mais sa vigilance fut trompée, et elle trouva

moyen de s'échapper de ses mains à la faveur de la nuit. Dès qu'il fut délivré de l'objet de sa jalousie, il sentit que pour se mettre à l'abri du juste ressentiment de sa bienfaitrice, dont il connoissoit le caractère vindicatif, il ne lui restoit d'autre voie, pour conserver sa puissance, que de perdre cette princesse sans retour. Mais pour colorer son ingratitude et fasciner les yeux du roi, il eut l'art de paroître employer le crédit qu'il avoit sur lui pour l'engager à rappeller sa mère, et à lui rendre sa tendresse et sa confiance; tandis qu'il fit persuader au roi, par tous ses ministres (qui n'étoient que les vils esclaves de ses volontés), de ne jamais entendre à aucun accommodement avec Marie de Médicis. Elle avoit, lui dirent-ils, trop abusé de sa condescendance, et s'étoit rendue indigne de ses bontés. Le cardinal ayant aliéné l'esprit du roi contre sa mère, par cette basse intrigue, il ne resta aucune ressource à cette malheureuse princesse, à qui la subsistance même fut refusée par l'ingrat Richelieu. Après avoir erré long-tems de royaume en royaume, elle périt enfin à Cologne de misère et de douleur, dénuée même des secours les plus nécessaires à la vie, tandis que son favori et son persécuteur jouissoit en paix du fruit de ses injustices et de sa perfidie............. Quelle

noirceur ! . . . . . . Pourquoi faut-il donc que les hommes, même les plus recommandables par les talens les plus sublimes et les vertus les plus éminentes, souillent leur gloire par les vices les plus honteux ? Pourquoi faut-il que l'ambition ternisse les plus belles actions de leur vie? Pourquoi faut-il enfin que la postérité ait à rougir des fastes même qu'elle célèbre, et ne puisse nous retracer les faits les plus mémorables de ces hommes illustres, sans nous rappeller leurs vices? Homme superbe, dont la foiblesse forme l'essence, qui ne t'élèves que pour retomber, tes chûtes sont d'autant plus fatales au genre humain, que la supériorité de ton génie le rend plus dépendant de tes caprices ! Les erreurs du vulgaire portent l'empreinte de sa médiocrité, et ses fautes sont toujours légères; mais les égaremens des grands hommes sont des crimes. . . . . Français, veillez, veillez sur vous; que de Richelieu vous chargeront de fers, si vous ne mettez un frein au pouvoir tyrannique des grands qui vous oppriment. . . . . Violer les droits les plus sacrés, asservir ses semblables, réduire au plus vil esclavage des êtres que la nature avoit créés libres, répandre la terreur et l'effroi sur son passage, la rage et le désespoir à sa suite, ensanglanter vos provinces, seront les moindres

forfaits qui accompagneront leur ambition insatiable. Héros tant célébrés, qui n'êtes connus que par vos crimes et que la cruauté a rendus fameux ; que le tout-puissant a créés dans sa colère, et qui n'êtes dans sa main que le fléau vengeur dont il se sert pour punir ses coupables créatures ; tigres altérés de sang, vils esclaves de la passion la plus honteuse, dont le nom ne devroit être prononcé qu'en frémissant ; illustres assassins, brigands célèbres dont aucun châtiment ne peut égaler l'énormité des crimes, rentrez dans la poussière où votre cruauté a tenté de replonger notre globe ; que le néant de vos grandeurs soit la seule idée qui nous reste de vos victoires sanguinaires ; que le Léthé ensevelisse pour jamais sous ses ondes les traces même de vos barbares exploits, et efface du souvenir des hommes jusqu'au nom de conquérant! . .

. . . .

. . . .

Français, je vous le prédis, vous serez bientôt dans l'anarchie la plus cruelle; vous allez gémir dans les fers; incapables de vous gouverner, vous chercherez des maîtres, vous porterez peut être même l'ingratitude jusqu'à oublier votre souverain, pour ne vous occuper que des tyrans aux-

quels il faudra obéir sans réserve. . . . . . Mais gémissant bientôt sur l'abyme affreux où vous serez plongés, vous briserez vos chaînes, vous cesserez d'obéir à des stupides abrutis par la soif insatiable de l'or, irrités par leurs propres injustices, et flétris par leur cruelle ambition; mais vous ne goûterez point encore le bonheur : déchirés par des guerres intestines, vous serez esclaves au sein même de la liberté que vous préconiserez : environnés d'épaisses ténèbres, la discorde vous éclairera seule de son flambeau; en proie aux horreurs d'une démocratie qui vous coûtera peut-être autant de sang que les tyrans en ont fait répandre, les perfidies les plus honteuses, les brigandages les plus affreux, les plus noirs attentats seront votre ouvrage; vous pleurerez vos premières chaînes : heureux si vous pouvez briser alors celles qui vous lient! plus heureux encore si vos mœurs sont changées!..... Mais méditez cette auguste vérité : *Un état immense ne se gouverne pas comme une poignée d'hommes; le gouvernement républicain n'est fait que pour le ciel, le monarchique pour la terre, et le despotique pour les enfers.* Bénissez la providence qui vous a fait naître sous le meilleur des gouvernemens comme sous le meilleur des maîtres; ne cherchez qu'à vivre sous la loi qu'il vous im-

pose. Un enthousiasme soutenu de patriotisme et d'humanité m'a suggéré de vives et profondes réflexions, nourries par de fréquentes lectures, et mûries peut-être par quelques observations sur ce grand sujet. . . . . L'homme est trop foible par son essence pour prendre un vol qui l'élève dans les nues ; à peine a-t-il atteint la moyenne région, que les forces lui manquent ; il lutte en vain contre son propre poids ; il retombe bientôt, et sa chûte est d'autant plus terrible et plus éclatante, qu'on attendoit de lui un essor plus sublime, et digne de l'hommage des mortels qu'il avoit prétendu surpasser.

Nul empire n'est à l'abri des factions, quelque sage qu'en puisse être le gouvernement, et le chef peut devenir maître du trône, si le hasard le sert, et que la force se joigne au courage et à la prudence. Le duc de Mayenne eût sans doute été roi de France si la valeur de Henri IV, et plus encore les autres qualités de ce monarque, si digne de l'être, n'eussent combattu pour lui, et n'eussent même eu plus de pouvoir sur le cœur de ses sujets que ses armes contre un usurpateur qui n'avoit d'autre titre pour disputer la couronne à son légitime souverain, que l'enthousiasme inspiré par le fanatisme ; mais quelque effrénée que

fût la ligue, elle ne se fût jamais laissé séduire au point de condamner juridiquement son roi à perdre la vie sur un échafaud. Les Français sont incapables de pareils excès; la frivolité même qu'on leur reproche exclut les grands crimes; et si la légèreté et l'inconstance les ont quelquefois écartés de leur devoir, parce que la nouveauté a sur eux des droits invariables, et qu'ils embrassent avec activité tout ce qui peut alimenter leur avidité inquiète, la bonté et la douceur naturelle de leur caractère, jointe à la tendresse innée qu'ils ont pour leurs princes, les ramènent bientôt d'un égarement momentané, qui n'a jamais sa source dans leur cœur..... Sainte religion, que vos caractères sacrés ne s'effacent jamais de nos ames; loix augustes, que les foibles humains reconnoissent toujours l'avantage inestimable qu'ils auront à vous conserver, à vous respecter; sublime philosophie, que ton salutaire flambeau ne cesse d'éclairer les hommes dans le sentier glissant et obscur qui conduit à la vérité, de la connoissance de laquelle dépend le pur zèle de la religion, et la plus solide obéissance aux loix!

Les premiers hommes instruits par la nature, ne connurent d'autre maître que leur père et d'autre empire que celui de la vertu; puissance

aimable, qui, rendant toujours la raison juge du joug qu'elle impose, ne dicte jamais qu'une loi aisée à suivre, et dont on ne s'écarte point qu'on ne soit malheureux : mais les hommes vertueux étant rares, et le desir de dominer commun à tous, la force ou l'adresse dut bientôt régler les rangs et décider du sort des humains; dès-lors la nature perdit ses droits, et la vertu son empire : le plus fort donna des loix au plus foible, et l'ambition s'empara de l'univers..... Arrêtons-nous un moment, et considérons de sang-froid, s'il est possible, les effets prodigieux d'une passion dont le genre humain est la triste victime : non contente de souiller la terre des crimes et d'ensanglanter l'univers, elle corrompt les cœurs et anéantit la vertu; par elle les hommes sont avilis et rampent servilement sous la puissance d'un usurpateur injuste, qui, violant tous les droits de la nature, ne laisse aux malheureux qu'il a asservis, d'autre choix que celui de la mort ou de l'esclavage..... La mort! la mort n'est rien; nous ne naissons que pour nous y soumettre; et le même instant qui nous donna le jour n'est que le précurseur de celui qui doit nous le ravir. Nous arracher la vie, n'est donc qu'accélérer de quelque moment l'exécution d'un arrêt porté contre tout ce qui respire; c'est sou-

vent même nous soustraire aux injustices des méchans, à la calomnie, à la trahison, à l'inconstance de ce qui nous est cher, aux regrets de la perte de ce que nous aimons, aux douleurs et aux infirmités qui accompagnent la vieillesse, au malheur de porter dans un corps débile, et qui ne fait plus que végéter, des sens engourdis par les glaces de la caducité, et dont les foibles étincelles ne servent qu'à nous faire regretter leur vigueur, à la honte, bien supérieure à tous ces maux, de se survivre à soi-même; mais m'enlever le bien le plus cher, la liberté, c'est une tyrannie intolérable, et qui surpasse toutes les autres..... L'esclavage et la servitude étant contre nature, tout être raisonnable qui s'y trouve assujéti, doit desirer d'en sortir, et faire tous ses efforts pour se mettre dans l'ordre établi par le Créateur. La vertu seule et l'exercice de ses devoirs ne suffisant pas pour le tirer de cet état d'avilissement; si la force lui manque pour secouer sans danger le joug qu'on lui impose, il ne lui reste que des moyens honteux à employer pour captiver la faveur de l'injuste conquérant qui l'a soumis; il faut qu'il contracte l'habitude de tous les vices, s'il veut plaire à un être méprisable, dont tout le mérite est dans la force, et qui n'a acquis d'empire sur les autres hommes

que parce qu'il est le plus vicieux : il faut qu'il flatte ses passions, qu'il lui applanisse les voies du crime, qu'il encense ses foiblesses, qu'il devienne ambitieux et tyran comme son maître, bas courtisan enfin, et par conséquent le plus vil de tous les hommes. . . . . . . Français, voilà le symbole de l'esclavage dans lequel vos tyrans vous feront cruellement gémir ; et ce qui vous rendra odieux aux yeux de toutes les nations, c'est que vous serez pour eux ce que les Gaulois étoient pour les Druides ; ils vous feront perdre peut-être même la dignité de votre essence..... Parcourez avec moi les annales d'un peuple altier et belliqueux, qu'un illustre scélérat a couvert de chaînes, et vous ne desirerez qu'un même maître ; vous ne demanderez plus à vous gouverner, si vous cessez d'adorer jusqu'à l'ombre de l'indépendance ; vous ne mordrez plus en frémissant le frein que le meilleur des rois voudra opposer à votre orgueilleuse licence ; et si vous opposez le glaive au glaive, votre dernier état sera pire que le premier. Lisez encore votre destinée dans la conduite d'un cruel ambitieux.

. . . .

Cromwel, ce fameux usurpateur, l'étonnement des siècles à venir, et la honte d'un peuple aussi féroce

féroce qu'indomptable, qui, enivré d'une liberté imaginaire, mais esclave en effet des passions les plus odieuses, reçut des fers qu'il avoit forgés lui-même, et rampa sous la tyrannie de son prétendu libérateur qui en fit le vil instrument du plus grand des crimes. Olivier Cromwel, fils d'un marchand de Londres, naquit avec tous les talens propres à former également les plus grands hommes et les plus grands scélérats, selon qu'ils ont pour mobile le vice ou la vertu. Il fit ses études à Cambridge avec les plus grands succès. Il s'appliqua particulièrement à la connoissance de l'histoire et de la politique, étude plus conforme que toute autre à son génie ambitieux, et négligea celle de la jurisprudence, la regardant comme une science futile. Elle étoit inutile en effet à un homme qui devoit violer toutes les loix, et ne connoître que celles que lui dicteroit l'ambition la plus odieuse et la plus effrénée : il crut sans doute trouver les moyens de la satisfaire en prenant le parti du service; car il n'eut point d'autre but toute sa vie, et nul sentiment d'honneur n'entra jamais dans son ame. Mais ne pouvant probablement supporter le joug que cet état impose, il le quitta bientôt : en effet, un esprit aussi altier et aussi impérieux que le sien devoit souffrir impatiemment toute espèce de

discipline. Libre alors, il embrassa l'état ecclésiastique dans l'espérance de s'élever par cette voie. Il prit dans cet état des connoissances de théologie et des idées de controverse, qui contribuèrent dans la suite à la faveur qu'il accorda aux presbytériens, et même à l'établissement de cette secte en Angleterre : mais voyant qu'il ne pouvoit parvenir assez tôt par cette route au gré de son impatience, son esprit inquiet et turbulent lui fit quitter un parti que les seules idées de la fortune lui avoient fait prendre, et l'engagea pour la seconde fois dans celui des armes. Il alla servir en Irlande sous les ordres du comte Strafford. A son retour il fut nommé membre de la chambre des communes, au parti de laquelle il s'attacha contre Charles Ier. Ce malheureux prince étoit alors en guerre avec ses sujets. Cromwel saisit cette occasion avec joie pour se révolter contre son roi : sa vanité et son ambition furent flattées de faire trembler son maître. Il s'arma contre lui, se jeta dans la ville d'Urst qu'il assiégeoit, et traversa pour s'y rendre toute l'armée royale, accompagné seulement de douze cavaliers. Il fit des prodiges de valeur dans cette expédition, sauva la ville, et contraignit le roi à lever le siège. Quelle ardeur les passions ne donnent-elles quand elles sont animées par l'espoir d'une

récompense accordée et méritée par le vice, mais qu'on ne rougit pas d'accepter quand on a secoué le joug de la vertu! Les exploits et le courage de Cromwel lui firent obtenir le titre de colonel après la délivrance d'Urst. Ce nouveau grade enfla son orgueil, en lui donnant les plus flatteuses espérances. Animé par ses succès il fit les plus grandes actions, sans craindre les périls auxquels il s'exposoit sans ménagement; car sa vie fut plus d'une fois en danger dans cette cruelle guerre, que l'infortuné Charles eut à soutenir contre sa propre nation, et dont il fut enfin la triste victime. Envoyé à Oxfort et à Cambridge pour soumettre ces deux villes, il y exerça la plus grande tyrannie, sans avoir égard à la reconnoissance qu'il devoit à l'université de Cambridge dont il étoit docteur, et où l'on avoit cultivé tant de fois les talens éminens qu'il avoit reçus de la nature, dont il faisoit un si criminel usage. Mais quel empire peut avoir la reconnoissance sur un cœur corrompu par le venin de l'ambition! Sa cruauté et son ingratitude furent récompensées par les rebelles mêmes qu'il devoit bientôt subjuguer. Il fut fait lieutenant-général; il s'acquit dans ce nouveau grade la plus haute réputation de prudence et d'intrépidité. Plus il s'élevoit, plus sa passion prenoit d'empire sur

lui, et le portoit à tout risquer pour parvenir à son but. Quoique blessé dangereusement dans un combat où l'armée du parlement fut mise en déroute, il ne voulut jamais souffrir qu'on bandât sa plaie; le tems étoit trop précieux à son ambition fougueuse pour vouloir en sacrifier la moindre portion à la conservation même de sa vie : il vole au général, ranime son courage abattu, le force de revenir sur ses pas, ranime les fuyards, les rassure, remet la confiance dans les esprits, et donne le lendemain une seconde bataille où l'armée du roi fut entièrement défaite. Enivré par ses succès, il ne met plus de bornes à ses projets. Il entreprend d'enlever ce monarque, qui s'étoit sauvé à Naseby, après la déroute de ses troupes; mais l'attachement d'un des gens de ce malheureux prince, le sauva du piège que son cruel ennemi lui tendoit. Il mit lui-même le feu au château : la confusion et le désordre inséparables d'un pareil événement, donnèrent au roi le moyen d'échapper au barbare qui le poursuivoit. Cromwel enflammé de fureur de voir son dessein échoué, tailla en pièces les restes de l'armée royale échappés au carnage des révoltés; et l'infortuné Charles fut contraint, pour se sauver, de se remettre dans les mains des Ecossois. Hélas! c'étoit se livrer à ses plus mortels ennemis!

car Cromwel, l'année suivante, ayant eu l'audace d'aller lui-même au parlement demander qu'on ôtât la souveraineté au roi, le peuple perfide eut la lâcheté de le livrer aux Anglais pour deux millions sterlings : c'est alors que Cromwel ayant obtenu le grade de général par l'abdication de Fairfax, se vit au comble de la gloire, maître des troupes et de son roi, et par conséquent en état de donner des loix à ses concitoyens. Mais cet habile politique sentit qu'il n'étoit pas tems encore d'arborer l'étendard de la puissance souveraine; et que pour s'assurer un pouvoir durable sur un peuple aussi altier qu'inconstant, il ne devoit pas se presser de jouir de ses forfaits, mais attendre des circonstances encore plus favorables pour ménager ces esprits remuans, et obtenir sur eux un empire plus absolu. Quelle profondeur dans ses vues! quelle adresse et quelle prudence pour les faire réussir! quelle intrépidité dans les dangers! Ah! pourquoi faut-il que les grands hommes aient à rougir de partager avec un traître les qualités du héros et les apanages de la vertu?

Le parlement, après ses honteux succès, vouloit congédier l'armée qui lui devenoit inutile, et le perfide Cromwel paroissoit être du même sentiment, tandis qu'il semoit secrètement la

révolte parmi les troupes, et la division dans Londres par ses cabales, afin de se rendre plus nécessaire. En effet, le parlement sentant le besoin d'une armée pour contenir le peuple mutiné, fut contraint de la conserver et d'approuver même le choix que les soldats avoient fait de Cromwel pour leur généralissime. Hamilton, fidèle à son roi, voulut tenter de le tirer de la prison où ses sujets le tenoient renfermé par les indignes manœuvres de Cromwel, et s'arma pour sa défense à la tête du reste de la nation, que la contagion du crime n'avoit pu corrompre; mais l'ingratitude des Anglois envers leur légitime souverain ne méritoit pas de clémence, et Dieu les punit dans sa colère, en les livrant au pouvoir de leur tyran par l'entière défaite d'Hamilton. Cromwel courut dans ce combat les plus grands risques; car les royalistes qui en vouloient particulièrement à sa personne, firent tous leurs efforts pour le prendre mort ou vif. Mais la destinée de l'Angleterre étoit d'être la proie du vice en punition de ses forfaits. Cromwel rentra triomphant dans Londres; et pour récompenser ses barbares services, on le chargea d'examiner les papiers qu'on avoit enlevés au malheureux Charles. Il avoit trop d'intérêt à la perte de ce prince pour ne pas chercher à le faire paroître coupable. Il donna

à ses correspondances et à ses projets les plus odieuses interprétations, et conclut qu'il s'étoit rendu indigne de porter la couronne. Cette horrible décision ayant révolté plusieurs membres du parlement, auxquels il restoit sans doute quelque étincelle de vertu, Cromwel apprit qu'ils cherchoient des voies d'accommodement avec le roi : il frémit à cette nouvelle; et craignant que sa proie ne lui échappât, après s'être opposé fortement à toute espèce de réconciliation avec ce monarque, il le fit enlever de Wight, où Charles s'étoit retiré après s'être sauvé d'Homby, où Cromwel le tenoit renfermé. Le traître avoit favorisé secrètement cette évasion, afin d'avoir le prétexte de publier dans la suite que Charles ne prenoit la fuite que pour perdre l'état, en le précipitant dans une guerre plus cruelle que toutes celles qu'il avoit déjà soutenues. Il le fit transporter de château en château, de l'un desquels ce prince infortuné pensa encore se sauver; mais sa malheureuse étoile ne le permit pas. Enfin il fut transféré à Windsor : quand il y fut, Cromwel ne garda plus aucun ménagement; et voyant que le parlement ne se prêtoit qu'avec répugnance à faire le procès à son souverain, il pensa le casser de sa propre autorité; mais son gendre l'en ayant empêché, il fit entrer l'armée

dans Londres, et y fit conduire le roi. Sûr alors de son pouvoir, il fit mettre dans les fers ceux qu'il croyoit contraires à ses coupables projets. La crainte fit prendre la fuite aux autres ; et il ne resta pour représenter ce fier parlement d'Angleterre, que de vils et criminels esclaves des volontés d'un scélérat. . . . . . Il ne manquoit plus qu'un crime à Cromwel, c'étoit la seule barrière qui restât entre le trône et lui : il la franchit sans remords ; et ce sacrilège ambitieux parvint enfin à faire condamner son maître à perdre la tête, et à périr par les mains d'un infâme bourreau.

Cette image sanglante, qui fait frémir l'humanité, est le tableau le plus frappant des excès horribles où l'ambition peut porter un homme qui n'existe que pour cette passion féroce, et qui ne connoît de bonheur que celui d'asservir ses semblables. . . . . Français ! de vos tyrans voilà la plus parfaite image, si vous pensez à leur confier entièrement les rênes de l'empire ! c'est votre tableau si vous ne pensez à vous gouverner par les loix que vous vous imposerez vous-mêmes ! Je vous le répète, un état immense ne se gouverne pas comme une poignée d'hommes. . . . . . Vous avez un roi bon, juste et

clément; un ministre vertueux viendra rétablir l'harmonie : pourquoi chercheriez-vous alors à vivre sous un autre empire? . . . . Mais achevons notre portrait. Cromwel s'étant délivré par une mort ignominieuse du seul rival qui pût lui disputer la souveraineté, se conduisit en maître encore plus ouvertement que jamais, sans que personne osât réclamer contre sa tyrannie. Mais que pouvoit-on attendre d'un peuple qui avoit eu la lâcheté de laisser condamner son prince légitime, et la cruauté de le voir exécuter sans l'arracher au supplice? Le nouveau tyran fit casser la chambre haute, et permit seulement que les pairs pussent être élus par les villes pour faire partie de la chambre des communes. Il fit ensuite changer de face au gouvernement, abolit la monarchie, et établit à sa place un conseil d'état composé de ses bas courtisans, auquel il donna le titre pompeux de PROTECTEUR DU PEUPLE et de DÉFENSEUR DES LOIX. Comme il craignoit cependant encore que la fermeté de plusieurs seigneurs qui étoient demeurés fidèles à Charles, et qui avoient vainement combattu pour lui, ne rallumât dans les cœurs quelques étincelles de vertu, et ne le précipitât du faîte des grandeurs où ses crimes l'avoient élevé, dans l'horreur des tourmens que sa trahison méritoit,

il les fit décapiter, et se délivra par un arrêt inique des seuls vengeurs qui restassent à la déplorable famille de l'infortuné Charles, et de témoins vertueux dont le nom seul devoit être pour lui un reproche continuel de ses forfaits. Après ces cruelles exécutions, il partit pour l'Irlande avec le titre de généralissime, et défit ceux qui avoient pris les armes pour Charles II; il revint ensuite à Londres tout couvert de ses lauriers, cassa le parlement, réforma le conseil, dépouilla plusieurs conseillers de leurs charges, et en créa de nouveaux. Il établit aussi la liberté de conscience; la religion catholique fut la seule exceptée. Charles II ayant été rappellé par les Ecossois, Cromwel craignit qu'il ne convoquât un nouveau parlement, et que le remords du crime que le précédent avoit commis ne rendît ceux qui le composoient alors très-ardens à le réparer. Ils devoient en effet desirer de voir la couronne sur la tête de l'héritier de celui que Cromwel avoit fait condamner si injustement: il prit donc le parti de marcher à sa rencontre. Il eût été perdu sans ressource si Charles eût été vainqueur, et il ne devoit attendre que les plus cruels supplices, digne punition de ses forfaits. Mais la malheureuse destinée de Charles Ier s'étendit jusqu'à son fils, qui fut défait par la

trahison des perfides Ecossois, qui se rendirent à la vue de Cromwel. Cé barbare usurpateur, aussi heureux que coupable, revint encore triomphant dans Londres, et en partit bientôt après pour aller porter la guerre en Hollande. Le même bonheur et les mêmes succès l'y accompagnèrent. Les Anglais furent tellement éblouis de son courage et de ses talens, qu'à son retour le parlement lui offrit la couronne; mais il la refusa. Il avoit trop de connoissance des hommes pour ne pas sentir qu'on les gouverne plus surement et plus despotiquement en paroissant mépriser la puissance, ou en feignant de ne s'en pas croire digne; il se contenta donc du titre de *protecteur*, qui lui fut accordé. Mais l'esprit inconstant des Anglais ne leur permit pas de conserver longtems leur enthousiasme insensé pour Cromwel. Je l'ai dit et je le répète..... il apprit, l'usurpateur, que ce même parlement qui l'avoit voulu couronner, pensoit à lui ôter le titre de *protecteur*. Il entra dans la chambre des communes, et dit avec fierté : « Messieurs, j'ai appris que » vous étiez résolus de m'ôter les lettres de » protecteur; les voilà, *ajouta-t-il*, en les jetant » sur la table : je serai bien aise de voir s'il se » trouvera quelqu'un parmi vous d'assez hardi » pour les prendre ». Cet acte de vigueur dé-

concerta tous les esprits; et jusqu'à la mort de cet illustre scélérat, l'Anglais fier eut les chaînes les plus avilissantes. . . . . .
Quel spectacle révoltant pour la vertu, que la vue d'un scélérat heureux, qui, comblé de forfaits et d'attentats, meurt cependant tranquille et honoré en apparence ; tandis que son roi légitime, qu'il a poursuivi avec tant de furie, périt dans les tourmens et dans l'ignominie. . .

. . . .

Français, qu'il seroit affligeant pour vous, déjà livrés aux horreurs de l'anarchie, de voir des tyrans qui pourroient vous faire subir un joug aussi honteux ! .... Cet exemple frappant est fait pour corriger les nations de la passion la plus cruelle de toutes, quoiqu'il paroisse lui donner les plus puissans ressorts. Mais je ne sais par quelle fatalité nous rougissons rarement d'un desir, quand l'espérance du succès est fortifiée par des exemples ; et une perspective flatteuse à notre amour-propre écarte facilement de nos yeux la vue de la carrière criminelle qu'il faut embrasser pour parvenir à réaliser nos chimères ambitieuses. Mais quel est l'homme vertueux qui n'auroit pas d'horreur d'une félicité apparente, fondée sur le vice, et qui doit le rendre aussi exécrable au genre humain qu'à lui-même, si la

route qui peut l'y conduire lui étoit présentée dans tout son jour? . . . . .
. . . .

La base d'un gouvernement pose sur les mœurs; sans elles point d'état; en bannissant la religion et la piété, on détruit en même-tems la bonne foi et la société du genre humain. . . . . Je soutiens que l'honneur dans les monarchies, la crainte dans les états despotiques, la vertu dans les républiques, sont des motifs trop foibles pour engager le citoyen à sacrifier à la patrie ses intérêts les plus chers. La religion, qui perfectionne les vertus, peut seule élever l'homme au-dessus de ses foiblesses, et lier son cœur aux intérêts de la société. Les loix, je l'avoue, enchaînent certains crimes; elles exercent, sous les yeux du magistrat, leur empire; mais ces loix, toutes sacrées qu'elles soient, ne punissent pas les crimes du cœur; elles domptent des esclaves qui combinent en secret les moyens de briser leurs fers. L'espoir de l'impunité enhardit, prépare à la révolte; on s'essaie au crime, dès que la vertu n'invite plus au devoir; l'attrait de l'indépendance peut séduire un citoyen lâche; son respect pour la loi, dès qu'il n'a point son principe dans la religion, n'est souvent qu'un hom-

mage hypocrite qu'il lui rend ; l'intérêt personnel le rappelle bientôt à ses vices : jaloux de l'estime des hommes, dès qu'il ne sent plus leur présence, il cesse d'être vertueux ; la violence qu'il se fait pour le paroître dans le public, le ramène à la solitude, où il médite des projets dangereux : honnête homme par politique, par crainte, dès que la crainte cesse la probité s'évanouit...... O vous qui consacrez vos jours à l'éducation de la jeunesse, n'oubliez jamais que le noble et pénible emploi dont la patrie vous charge, a pour but de former des hommes sociables, des sujets vertueux ! Que le premier dogme de votre morale soit celui-ci : *L'Être éternel juge les cœurs ;* répétez-le sans cesse dans vos leçons ; dès que vos élèves l'auront appris, ils vous remettront dans les mains leur ame, dans laquelle vous imprimerez cette autre vérité : les sujets doivent obéir au souverain et lui garder une fidélité inviolable, parce que Dieu, qui approuve que les hommes se lient ensemble par les loix, communique son pouvoir à ceux qui gouvernent ; parce que toute puissance vient de lui, elles sont établies par lui ; celui qui leur résiste, résiste à l'ordre de Dieu même. Les rois ne sont point les ministres du peuple, mais les ministres de Dieu seul. Le plan d'une éducation doit être appuyé

sur ces principes ; alors le citoyen verra qu'il est obligé, par les loix divines, de concourir au bien public ; il respectera cette obligation dans son cœur ; en servant fidèlement son roi, il emploiera ses talens au service de la patrie.

Les oracles de la philosophie, tout ce qu'ils disent de pompeux de l'humanité, de la bienfaisance, s'anéantissent devant cet oracle divin : vous aimerez les hommes comme vous-même. Les loix civiles ne statuent rien sur les devoirs de la bienfaisance (excepté le cas de nécessité), quoique ces devoirs soient liés aux intérêts de la société. Le christianisme, qui ennoblit toutes nos actions dans leur source, impose l'obligation de faire aux autres tout le bien que l'on desireroit en recevoir, de le leur faire sans espoir de retour, dans la vue d'accomplir la loi, loi qui sera d'autant plus inviolable, que l'on ne peut l'enfreindre sans crime, et qu'elle donne droit à celui qui l'observe aux récompenses éternelles. L'honneur suppléera, dit-on, aux maximes de la religion ; il dicte des devoirs que l'on respecte ; le desir de l'estime, la crainte de l'infamie, les rendent sacrés : oui, pour les remplir sous les yeux des hommes, ces motifs seront assez puissans ; la gloire met le héros aux prises

avec la mort ; mais je ne désavouerai pas qu'il manque à ces grandes actions un principe plus pur et plus noble. . . . . . Je doute qu'un homme qui ne se porteroit à ses devoirs que par la crainte de l'infamie, ou par le desir d'obtenir l'estime de ses concitoyens, pût ne jamais se décourager, et qu'il soutînt toujours son rôle avec la même ardeur, la même activité.

Mille circonstances, qui seroient des épreuves trop pénibles à sa vertu, l'ébranleroient assez pour montrer sa foiblesse ; il trouveroit le premier écueil dans l'injustice d'une préférence donnée à la faveur : ne se lasseroit-il pas de servir des ingrats ? Si l'on oublie ses actions, s'il apperçoit une disproportion entre ses services et leurs récompenses, aimera-t-il assez sa patrie pour ne point se plaindre de ses compatriotes ? S'il les accuse, toute sa vertu s'évanouit.

Si le magistrat ne respecte les loix que parce qu'il craint les hommes, ne sera-t-il jamais tenté de suborner les oracles de Thémis, de les interpréter en faveur d'un homme injuste, que le rang, la naissance ont rendu puissant et dangereux ? . .
. . . .
. . . .

L'homme

L'homme n'est point assez vertueux pour aimer la vertu par amour pour elle seule; si elle l'appelle à des actions généreuses, il faut pour s'y déterminer un attrait de plus, qu'il voit dans les récompenses dont elles sont suivies. S'il n'ambitionne que l'estime de ses concitoyens pour s'exciter au bien, il ne sera vertueux que sous les yeux du public : éloigné de lui, il ne sera plus qu'un lâche qui s'efforce de jouer le rôle d'un imposteur. La religion, qui juge les pensées, a seule le privilège d'accorder le cœur avec les dehors qui le représentent; elle intimide les méchans, encourage l'honnête homme; elle punit dès cette vie, par les remords, le crime qui seroit ignoré de toute la terre; comme elle invite le solitaire à remplir ses devoirs, parce qu'elle lui promet la récompense de sa fidélité.

Si j'ai proposé l'honneur et la gloire pour intéresser les hommes à s'aimer mutuellement, à se liguer, si j'ose le dire, en faveur de la patrie, j'ai consulté le goût de ma nation, sur laquelle l'honneur a tant d'empire; j'ai voulu que le penchant qui la domine servît au bien de l'état et concourût à celui des citoyens; j'ai considéré plutôt les avantages physiques qui devoient en

résulter pour la société, que le motif qui devoit de préférence en être la source. Je souhaiterois que tout le bien qui peut être fait aux hommes, fut toujours fait par amour pour Dieu, qui doit être le principe et l'objet de nos pensées et de nos œuvres : le rapport qui doit lier les hommes à la divinité, les attacheroit plus intimément entr'eux ; leurs vertus, qui seroient couronnées dans l'éternité, formeroient sur la terre une république de frères, un peuple d'amis, dont les sermens seroient consacrés par la religion même. La religion, qui fait aux hommes un précepte de s'entr'aimer, de se porter des secours mutuels, qui veille à leur bonheur et à leur félicité, qui commande aux passions, qui enchaîne les crimes, qui purifie la vertu dans sa source, qui éteint le vice dans son origine, est l'amie fidelle de la société, sa sauve-garde. L'innocence, sous les yeux de cette religion, est à couvert des traits de l'injustice et de la persécution, et l'indigent trouve une main prompte à essuyer ses larmes : sous ses loix, le tribut est rendu à César, le trône est sous la protection de la divinité même ; le maître, sans soupçon, s'abandonne avec confiance à la garde d'un domestique qui le respecte ; le père, tendrement aimé, coule des jours heu-

reux avec un fils qui le bénit sans cesse ; l'époux, sans inquiétude, se livre aux douceurs du sommeil ; la vertu d'une compagne qu'il chérit, resserre chaque jour des nœuds sacrés, que le crime n'essaie point de rompre. Protectrice de l'humanité, la religion est donc le présent le plus cher que Dieu ait fait aux hommes : ses préceptes sont saints, ses maximes pures, sa morale inspire la douceur, la commisération, la bienfaisance, la pitié. Homme, obéis à des loix qui commandent la vertu.

Quelle sensibilité impétueuse entraîne mon cœur à la vertu, lorsque je médite le bien-aimé du roi Stanislas (1) adressant ce discours à ses enfans. . . . .

« La vérité ! . . . . ô mes enfans ! quel grand sens ! quelle immensité ! quelle lumière universelle n'entraîne-t-il pas avec lui ce mot auguste et sublime ! . . . . La vérité. . . . . songez qu'elle est le flambeau de toutes les sciences, l'ame de toutes les vertus, l'existence réelle des êtres, et que sans elle tout n'est qu'illusion. . . . .

---

(1) M. le comte de Tressan.

C'est à la religion, c'est à votre propre cœur à vous instruire sur ce qui tient aux vérités morales.

» La justesse et la lumière de l'esprit influent nécessairement sur les mœurs, puisque c'est de ces deux perfections que naît l'ordre et l'appréciation des idées. Lorsqu'on essaiera de se former l'idée la plus complète de ce qu'on nomme *esprit*, cette idée rassemblera nécessairement la lumière qui éclaire, la justesse qui dirige, et la raison qui compare, juge et choisit......

» Je ne peux ni ne vous dois cacher, que les mœurs de nos jours ont assez dégénéré de l'ancienne candeur de cette chevalerie, pour que la fausseté, la perfidie même, déguisées sous le nom de finesse, ne soient presque plus regardées que comme l'art de se conduire. Ah, Dieu! se peut-il que l'homme civilisé se méprise assez lui-même et méprise assez son semblable pour se forger un art de tromper?..... Songez que vous êtes nés pour conserver une intégrité d'ame qui s'avilit bientôt, dès qu'elle se pardonne la plus légère fausseté.

» La philosophie, mes chers enfans, cet amour

pur de la sagesse, est inséparable de celui de la vérité...... Le vrai philosophe, éclairé par les vérités qu'il connoît, est sans cesse enflammé par le desir d'en connoître de nouvelles : s'il réfléchit sur ce qu'il fait, s'il observe bien, s'il apprécie ce qui l'entoure, c'est depuis la combinaison de ce qu'il fait et de ce qu'il voit qu'il s'élève à de nouvelles découvertes, ou dans les profondeurs de la nature, ou dans les replis du cœur humain. Voilà, mes enfans, quel est le flambeau qui doit vous conduire ; portez-le sur tout ce qui vous affecte. Si vous trouvez les hommes corrompus, injustes, ignorans, ne les blessez point, mais fuyez-les, rompez avec eux. Si vous les trouvez frivoles, médisans et ridicules, supportez-les, mais sans vous y attacher, et ne vous attirez pas leur haîne en les humiliant, en leur faisant sentir trop de supériorité : trop de facilité dans les mœurs que vous porteriez dans la société, finiroit peut-être par les corrompre ; trop de misanthropie finiroit surement par vous nuire. Etre frivole, trop complaisant et flatteur ; être dur, cynique, et tout fronder, ce sont les deux extrêmes que l'homme sage doit également éviter.

» Vous êtes appellés à des places que j'espère

que vous mériterez, et qui pourront vous donner quelque autorité sur d'autres hommes ; souvenez-vous plus que jamais alors que vous avez obéi ; souvenez-vous de ce grand précepte émané de la divinité même : *Fais à autrui ce que tu voudrois qu'il te fût fait.* Ne faites point haïr en vous et votre rang et votre pouvoir. Plus il vous sera facile de punir celui qui oseroit vous manquer, moins vous devez user de cette facilité. Eclairez, ramenez par la raison des esprits obscurs ou violens ; ramenez-les doucement à leurs devoirs, et ne les poussez jamais à bout. Un des caractères distinctifs de la beauté et de la bonté de l'ame d'un homme revêtu d'une autorité (qui ne peut être qu'une subdivision d'une autorité supérieure), c'est d'exercer cette autorité sans dureté, sans orgueil, et sur-tout sans personnalité. Ne montrez jamais l'homme absolu qui commande ; ne montrez jamais que la loi qui vous commande à vous-mêmes.

» Ce n'étoit point *Catinat*, ce n'étoit point *Fénélon* qui punissoient le militaire ou l'ecclésiastique qui avoient manqué, c'étoient les loix écrites ; et *Catinat* et *Fénélon* n'aggravèrent jamais la peine que ces loix pouvoient imposer, par des propos durs qui révoltent et qui sont une puni-

tion inutile, et souvent plus cruelle encore que celles que la loi fait subir. Je finis, mes chers enfans; et prêt à descendre au tombeau de mes pères, mon expérience, ma tendresse et mon inquiétude prévoyante, m'ont dicté pour vous des préceptes que souvent je n'ai pas assez suivis; mais j'en ai toujours conservé la vérité, mais je les ai toujours respectés..... puissent-ils vous frapper assez pour vous éclairer dans quelque moment dangereux! puissent-ils alors, et lorsque vous triompherez de vous-mêmes, vous rappeller le père le plus tendre! et vers la fin de votre carrière, puissent-ils vous avoir paru assez utiles pour que vous les transmettiez à vos enfans»!.... Grande leçon pour nos philosophes! ...... Ce n'est pas en effet dans le pouvoir de tout penser, de tout contredire, de tout rejeter, que consiste l'usage et la gloire de la raison. La sagesse consiste dans un juste équilibre; cet équilibre est le soutien de l'ordre dans le moral comme dans le physique: or la religion l'établit ce sage équilibre, et la raison qui le méconnoît et voudroit le rompre n'est plus une raison, c'est une phrénésie. . . . .

. . . .

Français, vous serez encore en proie aux guerres aussi cruelles que celles qu'enfanta autrefois le fanatisme religieux. . . . . Les Gaulois étoient les esclaves de leurs prêtres; les vôtres le seront de vous; et au milieu des plus honteux désordres, voici le langage imposteur que vous leur tiendrez : « La religion n'a point » de titre pour se vanter des avantages qu'elle » procure à la morale ou à la politique. Arra- » chons-lui le voile dont elle se couvre; remon- » tons à sa source; analysons ses principes; » suivons-la dans sa démarche, et nous trouve- » rons que, fondée sur l'imposture, sur l'igno- » rance et sur la crédulité, elle ne fut et ne sera » jamais utile qu'à des hommes qui se croient » intéressés à tromper le genre humain; qu'elle » ne cessa jamais de causer les plus grands maux » aux nations, et qu'au lieu du bonheur qu'elle » leur avoit promis, elle ne servit qu'à les en- » ivrer de fureur, qu'à les inonder de sang, qu'à » les plonger dans le délire et dans le crime, » qu'à leur faire méconnoître leurs véritables » intérêts et leurs devoirs les plus saints ». . . . Insensés! . . . . en ôtant tout frein aux passions, vous confondrez les notions et du bien et du mal, vous exterminerez toutes les vertus, vous

romprez tous les liens, vous attaquerez toutes les loix; et en renversant tous les principes, vous ne ferez de la vie humaine qu'un tissu de motifs arbitraires, d'intérêts personnels. En pervertissant tous les caractères, vous ôterez aux ames leur vigueur et leur énergie, aux esprits leurs principes et leurs lumières, au sentiment son usage et ses objets légitimes, aux préjugés les plus respectables leur empire et leurs avantages. Abandonnés à vous-mêmes, tristes jouets de vos illusions et de vos caprices, esclaves de vos penchans, victimes continuelles de votre déplorable existence, en quoi pourrez-vous contribuer au bonheur des autres, étant les plus cruels ennemis de vous-mêmes? Par-tout on verra une dégradation générale; les esprits rétrécis, abattus; les cœurs resserrés, desséchés, languissans; les mœurs corrompues, dégradées, ou plutôt entièrement anéanties; et le génie national totalement défiguré et perverti. . . . . . Mais qu'il vous souvienne que la divinité seule peut apprendre aux hommes ce qu'elle en exige et ce qui leur convient; écoutez les leçons d'une sagesse supérieure qui fait taire l'homme devant l'homme. Ce n'est qu'à l'école d'un Dieu que le sage peut apprendre l'usage de sa raison; c'est

de Dieu seul qu'il peut recevoir le frein qui doit régler ses pensées et ses actions. . . . .
Oser avancer que la morale de la religion flétrit et endurcit le cœur, n'est-ce pas le comble de la démence et de la contradiction ? Où a-t-on donc puisé l'idée des vertus, la règle des sentimens, le principe des devoirs, le noble et utile usage de nos facultés ? Où les calomniateurs de la religion ont-ils puisé eux-mêmes les maximes et les sages leçons qu'ils ont quelquefois semées dans leurs ouvrages, comme pour servir de passe-ports à leurs impiétés ? n'est-ce pas à la morale chrétienne qu'ils en sont redevables ? Elevés dans le sein de la religion, il ne leur a pas été difficile de s'en approprier les préceptes. Ce qu'ils enseignent d'utile, la religion nous l'avoit appris avant eux, d'une manière plus modeste et plus simple.

Qu'on suppose une société vraiment religieuse, quel genre de vice pourroit subsister dans son sein ? quelles obligations n'y seroient pas remplies ? quel principe de discorde ou de division pourroit en troubler la paix ? Vainement la politique s'efforceroit-elle de suppléer à ses maximes et à l'ascendant de ses inspirations : la politique

humaine est chancelante et sujette à l'erreur; il lui faut un soutien pour la diriger constamment vers la justice et la vertu; et la religion seule peut le lui fournir. Il est aisé de tromper l'autorité et la force, parce qu'elles sont sans pouvoir sur l'esprit et sur le cœur: il faut un ressort qui agisse sur l'ame; car c'est dans l'ame où réside le principe de tous les désordres extérieurs: or, la religion seule peut procurer ce ressort et son efficacité. Son principal objet est d'apprendre aux hommes de tout rang et de tout âge que le bonheur ne sauroit consister que dans la pratique de leurs devoirs. Un gouvernement éclairé aura bien le même but, mais il ne maintiendra l'ordre et la subordination de chaque individu, qu'autant que la religion lui prêtera son secours; car il faut nécessairement l'action d'une puissance qui influe sur les cœurs, qui les adoucisse, les réprime, les compose, et en écarte les passions tumultueuses dont l'impétuosité bouleverse les plus solides établissemens. . . . .
Rois, jaloux de la durée de votre empire et du bonheur de vos sujets, n'oubliez jamais que les dogmes du seul *Epicure*, après avoir corrompu et renversé tous les états de la Grèce, causèrent la ruine de la république Romaine qui avoit

résisté aux armes victorieuses des Gaulois ; n'oubliez jamais que les gouvernemens les plus sages ont toujours protégé et défendu la religion, et que de toutes les religions la chrétienté est celle dont les principes et la morale sont les plus propres à soutenir, entre vous et vos peuples, cet amour réciproque qui fait le bonheur de tous. « Nous sommes de tous vos sujets, disoit
» à l'empereur *Antonin* un apologiste du chris-
» tianisme, ceux qui vous aident le plus à main-
» tenir la tranquillité publique, en enseignant
» aux hommes que nul d'entr'eux, soit méchant,
» soit vertueux, ne peut se dérober aux regards
» de Dieu, et que tous iront recevoir, après
» leur mort, la récompense ou la punition de
» leurs œuvres les plus secrètes. Si cette vérité
» étoit profondément gravée dans l'esprit de
» tous les hommes, aucun ne préféreroit le vice
» à la vertu durant cette courte vie, dans la
» crainte d'être éternellement puni dans l'autre ;
» mais le desir de se procurer les biens que
» Dieu promet, et d'éviter les châtimens dont
» il menace, les porteroit tous à réprimer leurs
» passions déréglées, et à enrichir leur ame de
» toutes les vertus ». . . . .
. . . .

Quels fruits d'utilité la religion ne produit-elle pas en effet? Par elle les souverains sont assurés de la soumission sincère de leurs sujets; et les sujets de la justice et de l'amour de leurs souverains. . . . . . Qu'ils se taisent donc, ces hommes destructeurs de tout principe et de tout frein; qu'ils écoutent, qu'ils se soumettent à la voix de la droiture et de la vraie humanité qui les condamne; qu'ils se taisent, pour l'honneur de la raison humaine outragée par le délire de leurs raisonnemens, et par les dangers qui résultent de leurs conséquences; qu'ils écoutent afin de s'instruire, de se connoître, et d'abjurer leurs erreurs et leurs motifs; qu'ils se soumettent, et bien loin de trouver dans la religion un joug austère et nuisible, ils y trouveront au contraire la gêne des passions remplacée par le règne de la vertu; les sacrifices de l'amour-propre payés par les douceurs de la modération; l'assujétissement des goûts et des caprices, accompagné de la paix de l'ame; les combats de la sensibilité, couronnés par le calme; les agitations de la révolte, dissipées par la supériorité des sentimens; les transports de l'animosité, désavoués par la sagesse, et étouffés par la soumission. Qu'ils cessent enfin d'être ce qu'ils

sons, et la religion qu'ils déchirent deviendra le préservatif de leurs doutes, le spécifique de leurs erreurs, le frein de leurs passions, la matière de leur culte, l'objet de leur amour, et la source de leur bonheur.

VIE PRIVÉE

DE

L'ABBÉ DE MABLY.

PAR M. L'ABBÉ BARTHELEMI.

VIE



VIE PRIVÉE DE L'ABBÉ DE MABLY.

GABRIEL BONNOT DE MABLY naquit à Grenoble, pour le bonheur des peuples, le 14 Mars 1709; un des politiques les plus profonds à qui la France ait donné le jour, et celui qui, après Montesquieu, occupe le premier rang parmi nos législateurs.

Une pénétration singulière, et l'ardeur la plus opiniâtre pour l'étude, l'entraînèrent de bonne heure à tous les genres de savoir; mais la plus noble des études, et la plus nécessaire au bonheur, celle de l'homme, de sa nature, de sa destination, de ses droits et de ses devoirs, fixa entièrement son occupation. La politique, la morale, la législation, furent donc le sujet de ses profondes méditations, dès l'âge le plus

tendre ; mais il ne fut point jaloux de nous communiquer de bonne heure le fruit de ses veilles et de ses pénibles travaux. Ce caractère se trouve dans bien peu d'écrivains. Rien de si ordinaire aujourd'hui que de voir des auteurs nés avec des talens, les égarer par un essor trop prompt, ou les affoiblir par la diversité des matières qu'ils embrassent. Quiconque ambitionne des succès durables, doit, avant toutes choses, nourrir son esprit par de bonnes lectures, le former par la réflexion, lui donner le tems de se fortifier et de mûrir, et ne point s'élancer dans la carrière avant de la bien connoître, et d'être en état de la parcourir. L'abbé de Mably sentit de bonne heure l'inviolabilité du précepte..... il répétoit sans cesse avec l'illustre Fénélon, qu'un homme qui écrit l'histoire doit en embrasser et en posséder toutes les parties; qu'il doit la voir toute entière comme d'une seule vue; qu'il faut en montrer l'unité, et tirer pour ainsi dire d'une seule source tous les principaux évènemens qui en dépendent, et choisir sur vingt endroits celui où un fait sera le mieux placé pour répandre la lumière sur tous les autres. Les écrits de ce grand homme n'ont point démenti l'excellence de ses vues; et celles du Cygne de Cambray furent toujours ses modèles.

L'abbé de Mably fit ses humanités à Lyon chez les Jésuites, école célèbre d'où sont sortis les plus grands hommes. Mais pour ne point mériter le titre de flatteur, nous ajouterons qu'elle a donné le jour à de grands scélérats, qui joignirent aux richesses de l'esprit et de l'imagination le langage le plus cynique et la conduite la plus révoltante; aux leçons de vertu, l'apologie du vice; aux anathêmes contre l'envie, l'envie avec tous ses accès; et aux protestations de zèle pour la vérité, tous les artifices de la mauvaise foi..... Taisons-nous, c'est trop en dire peut-être.

A peine le jeune Mably eut-il achevé ses humanités, qu'il vint à Grenoble habiter la maison de M. de l'Amourouz, afin de donner en secret un essor à sa plume, pour sa seule satisfaction. Le premier trait qui en est sorti, est un fragment historique, qui a pour titre : *Essai historique*. Nous sommes bien aises d'en donner d'abord ici quelques fragmens; on verra qu'une imagination vive et féconde en saisit rapidement toutes les nuances, et que l'abbé de Mably, par une tournure saisissante, donne déjà des leçons aux princes, sans blesser leur amour-propre.

« Tout le monde connoît les avantages de

[illegible], dit le jeune écrivain : il en est un qui les réunit tous et que les princes ne doivent point perdre de vue. Le flambeau de l'histoire leur découvre la marche du premier de tous les pouvoirs, de celui auquel ils sont eux-mêmes soumis, et sans lequel ils feroient, pour gouverner les hommes, des efforts aussi impuissans que pénibles.

» Quelle est-elle cette autorité supérieure à celle des rois, et par laquelle seule ils sont puissans ? J'oserai répondre : c'est celle qu'ils trouvent très-bon de voir invoquer contre eux-mêmes lorsqu'ils ordonnent à leurs sujets de les instruire par des conseils, de les avertir par des représentations, de venir se plaindre à eux de l'injustice qu'ils pourroient ordonner : que dis-je ? c'est celle que tous les souverains appellent eux-mêmes à leur secours, et devant laquelle ils plaident leur propre cause, avant d'en confier la défense à cent mille bras. La raison, la justice, l'humanité, cette lumière qui éclaire la paix du juste et réveille les remords dans l'ame du méchant : voilà les premiers souverains de la terre ; l'histoire de leur règne commence avec celle du monde.

» Partons de l'instant où l'univers sortit des

mains de l'Eternel, et voyons naître d'un seul homme cette première famille dont les descendans vont passer sous nos yeux : elle est destinée au bonheur, et le bonheur commencé sur la terre doit se consommer et se perpétuer dans une autre vie. Heureux dès ce monde, s'il est sage, l'homme doit jouir ensuite, dans le sein de Dieu même, de la plénitude d'une félicité dont la durée n'aura pas de bornes.

» Pour le conduire à cette double fin, Dieu lui donna la raison ; elle l'éclaire sur tous les moyens d'être heureux dans cette vie ; il lui apprit, par la révélation, tout ce qui peut lui faire mériter la félicité de l'autre : toutes les deux sont la voix de Dieu, qui, dans le même jour, appella également l'homme et à la société et à la religion.

» La raison est une, sa marche est uniforme dans tous les esprits. La religion est une aussi ; elle prescrit à tous les hommes les mêmes devoirs. Tels furent les deux guides qui furent donnés au genre humain pour le faire arriver au même terme.

» Malheureusement pour lui et pour sa race ;

il s'écarta de la route qu'ils lui traçoient. La première prévarication qui couvrit toute la terre de ronces et d'épines, couvrit aussi l'esprit de l'homme des plus épaisses ténèbres; les passions obscurcirent la raison; les superstitions altérèrent la religion. Les premières divinisèrent les objets de leur attachement, et l'idolâtrie parut; les autres prêtèrent à la divinité toutes les foiblesses de l'homme, et les nations eurent des prêtres intéressés et cruels. Condamné à manger son pain à la sueur de son front, ce ne fut pas seulement pour vivre, ce fut encore pour connoître que l'homme eut besoin de travail. Pour retrouver la raison, il lui fallut le raisonnement, et souvent celui-ci l'égara. La première révélation eût également disparu de dessus la face de la terre, si Dieu ne l'eût renouvellée d'âge en âge, et n'en eût conservé le dépôt entre les mains d'un peuple dont l'existence et le gouvernement furent même, dans tous les tems, la plus forte preuve de cette révélation si nécessaire.

» Malgré cette dégradation générale, ce que nous connoissons de l'univers présente encore le plus beau et le plus magnifique spectacle qui puisse honorer la sagesse de l'Eternel. Là, tous les êtres ont leur fin, et ceux même qui, éloignés

de nous par des intervalles immenses, ont sans doute une multitude de relations que nous n'appercevrons jamais, ont, par rapport à nous, des destinations d'utilité qui doivent sans cesse exciter notre reconnoissance. Là, tout est en mouvement, et tout mouvement a ses règles. Là, par les loix d'un invariable mécanisme, les êtres inanimés remplissent leur destination ; les êtres sensibles en sont avertis par l'impulsion du besoin : l'être raisonnable la suit librement, et, maître de lui, le devient encore de toute la nature, en employant les secours qu'il ne reçut que pour cet usage.

» La combinaison de toutes ces destinations, la nécessité de s'y conformer, les obligations réciproques qui en dérivent, voilà sans doute ce que l'on nomme l'ordre naturel ; il est le devoir moral de l'homme, qui reçut en naissant la liberté et la conscience : la raison qui l'apperçoit, la religion qui le prescrit, sont donc les deux flambeaux à l'aide desquels l'homme doit marcher dans cette vie. Telles sont aussi les deux puissances qui, depuis la dégradation de nos premiers parens, ont parcouru la terre pour instruire, réparer et guérir. Suivons leur marche de siècle en siècle ; voyons les pays qu'elles aban-

donnent livrés aux folies les plus absurdes, aux travers les plus nuisibles, aux calamités les plus déplorables. Voyons les empires qu'elles viennent éclairer devenir heureux et puissans, à mesure que les rois et les peuples se soumettent à cette double autorité.

» Considérée sous ce point de vue, rien de plus intéressant, rien de plus instructif que l'histoire : si elle nous apprend les malheurs des nations, elle nous en découvre la cause dans leur injustice ou dans leur folie ; elle nous fait voir l'abondance et la paix accourir par-tout où les appellent les loix sacrées de la nature ; elle nous instruit à rapporter à Dieu tous les biens dont il nous comble, à n'accuser que l'homme des misères qui l'accablent....... L'histoire de l'univers est celle des crimes et des désastres du genre humain ; qu'elle soit l'histoire du règne de la raison, et les fastes du monde ne présenteront que des monumens de reconnoissance. L'homme est presque toujours un enfant qui bat sa nourrice, ou un furieux qui calomnie son bienfaiteur ».

Il seroit difficile de s'exprimer avec plus de justesse, plus de profondeur et plus d'énergie.

Mais suivons pas à pas notre phénomène littéraire.

L'abbé de Mably étoit doué de cette raison lumineuse et profonde, de ce coup-d'œil vif, juste et pénétrant, seul capable d'observer et de faire connoître les hommes et les états.

Nous aurons de la peine à croire qu'il ait répondu de la manière la plus satisfaisante à ce que le citoyen de Genève, son ami et son maître, nous dit dans son contrat social sur la richesse d'un état.

Réflexions de J. J. Rousseau.

L'HISTOIRE nous prouve de la façon la plus claire, que le luxe anéantit les mœurs, et conduit toujours à la ruine les nations les plus florissantes. Il amène lui-même une corruption de mœurs, des désordres, des calamités auxquelles jusqu'ici nul peuple n'a pu résister. Avec beaucoup d'argent quelques citoyens deviennent riches, et les autres n'en sont que plus misérables. . . . .

. . . .

Tout l'intérêt d'une nation est donc de se pro-

curer abondamment les denrées nécessaires à sa subsistance, d'être sagement gouvernée, d'être défendue par des citoyens fidèles et actifs, qui sont pour un état le plus grand des trésors. . . . . . . Les richesses amènent constamment à leur suite le luxe, la vénalité, l'esclavage, la lâcheté, et toute la cohorte des vices qui désolent les états. . . . . . . Une nation trop riche périt de son enbompoint, et devient toujours la proie des nations plus pauvres, qui n'ont pas d'argent mais du fer pour la conquérir. . . . . Un gouvernement sage ne doit avoir égard qu'au bonheur et à l'aisance des vrais citoyens, de ceux qui possèdent et cultivent des terres. La terre est la vraie base d'un état; c'est à la terre qu'il faut songer; c'est le travail des champs qu'il faut encourager; c'est le plus utile à l'homme, le plus nécessaire à ses besoins naturels, le plus avantageux pour la conservation de ses mœurs. Une administration sensée ne devroit point penser au commerce, tant qu'il se trouve un arpent inculte dans ses états. . . . . Le commerçant ne fait d'ordinaire qu'apporter aux nations des besoins imaginaires, des caprices, des fantaisies nouvelles.

Réponse de l'Abbé de Mably.

Le citoyen de Genève donnoit alors des loix à sa patrie. Examinons sous quel rapport le luxe est utile aux états : je dis qu'il l'est à la France. L'abondance d'argent qu'il suppose et qu'il attire, rend la nation heureuse au dedans et redoutable au dehors. C'est par l'argent qu'on soudoie un grand nombre de troupes, qu'on bâtit des magasins, qu'on fournit des arsenaux, qu'on contracte, qu'on entretient alliance avec de grands princes, et qu'une nation enfin peut non-seulement résister, mais encore commander à des peuples, et par conséquent plus réellement puissans qu'elle. Si le luxe rend un état redoutable au dehors, qu'elle félicité ne lui procure-t-il pas au dedans! il adoucit les mœurs, crée de nouveaux plaisirs; les choses les plus frivoles deviennent des besoins indispensables; il fournit par ce moyen à la subsistance d'une infinité d'ouvriers. Il excite une cupidité salutaire qui arrache l'homme à l'inertie, à cet ennui qu'on doit regarder comme une des maladies les plus communes et les plus cruelles de l'humanité. Il répand par-tout une chaleur vivifiante, fait circuler la vie dans tous les membres d'un état, y réveille

l'industrie, fait ouvrir des portes, y construit des vaisseaux, les guide à travers l'Océan, et rend enfin communes à tous les hommes les productions et les richesses que la nature avare enferme dans les gouffres des mers, dans les abymes de la terre, ou qu'elle tient éparses dans mille climats divers : voilà le point de vue sous lequel le luxe se présente utile à mes yeux, pour le bonheur de la France, et pour celui de tout état aussi vaste qu'elle.

Examinons maintenant l'aspect sous lequel il s'offre aux philosophes qui le regardent comme funeste aux nations. Il le sera toujours à une république, à une poignée d'hommes. Que j'aime les loix somptuaires (1) de la république qui a donné le jour au grand homme que je ne combats que très-foiblement ! . . . .

. . . .

. . . .

Le luxe n'est pas nuisible comme luxe, mais simplement comme l'effet d'une grande disproportion entre les richesses des citoyens. Aussi le

---

(1) Tout objet de luxe, tels que la soie, les diamans, les joujoux, les pompons, etc. sont défendus à tout citoyen.

luxe n'est-il jamais extrême, lorsque le partage des richesses n'est pas trop inégal. Mais il le devient nécessairement dans une république ; il s'augmente à mesure qu'elles se rassemblent en un plus petit nombre de mains ; il parvient bientôt à son dernier période, parce que la nation est forcée de se partager en deux classes, dont l'une abonde en superfluités, et l'autre manque du nécessaire.

Arrivé une fois à ce point, l'état d'une nation est d'autant plus cruel qu'il est incurable. Comment remettre alors quelque égalité dans les fortune des citoyens? Mais pour un état vaste, l'abondance d'argent que le luxe y attire rendra toujours cet état puissant et formidable. Mais, dira-t-on, le bonheur des peuples dépend, et de la felicité dont ils jouissent au dedans, et du respect qu'ils inspirent au dehors. On ne sait par quelle fatalité les pays vantés par leur luxe et leur police sont les pays où le plus grand nombre des hommes est plus malheureux que ne sont les nations sauvages, si méprisées des nations policées. Qui doute que l'état du sauvage ne soit préférable à celui du paysan? Le sauvage n'a point comme lui à craindre la prison, la surcharge des impôts, la vexation d'un seigneur, le pouvoir d'un sub-

délégué; il n'est point perpétuellement humilié et abruti par la présence journalière d'hommes plus riches et plus puissans que lui : sans supérieurs, sans servitude, plus robuste que le paysan, parce qu'il est plus heureux, il jouit du bonheur de l'égalité, et sur-tout du bien inestimable de la liberté si inutilement réclamée par la plupart des nations.

Dans les pays policés, l'art de la législation n'a souvent consisté qu'à faire concourir une infinité d'hommes au bonheur d'un petit nombre; à tenir pour cet effet la multitude dans l'oppression, et à violer envers elle tous les droits de l'humanité. . . . . . . Cependant le vrai esprit législatif ne devroit s'occuper que du bonheur général. Pour procurer ce bonheur aux hommes, peut-être faudroit-il les rapprocher de la vie de pasteur; peut-être les découvertes en législation nous rameneront-elles, à cet égard, au point d'où l'on est d'abord parti. Nous nous garderons bien de décider une question si délicate; elle exige l'examen le plus réfléchi : mais, il faut l'avouer, il est bien étonnant que tant de formes différentes de gouvernemens établis du moins sous le prétexte du bien public, tant de loix, tant de réglemens, n'aient été chez la plupart des

peuples que des instrumens de la fortune des hommes! peut-être ne peut-on échapper à ce malheur sans revenir à des mœurs infiniment plus simples. Je sens bien qu'il faudroit alors renoncer à une infinité de plaisirs, dont on ne peut se détacher sans peine; mais ce sacrifice cependant seroit un devoir, si le bien général l'exigeoit. N'est-on pas même en droit de soupçonner que l'extrême félicité de quelques particuliers est toujours attachée au malheur du plus grand nombre? Vérité assez heureusement exprimée par ces deux vers sur les sauvages :

Chez eux tout est commun, chez eux tout est égal;
Comme ils sont sans palais, ils sont sans hôpital.

Pardonnez cette digression. Vous dites, Monsieur, que l'abondance d'argent que le luxe attire dans un état, le rend puissant et formidable; pour moi, je crois que l'époque du plus grand luxe d'une nation est ordinairement l'époque la plus prochaine de sa chûte et de son avilissement. La félicité et la puissance apparente que le luxe communique durant quelques instans aux nations, est comparable à ces fièvres violentes qui prêtent dans le transport une force incroyable au malade qu'elles dévorent, et qui semblent ne multiplier les forces d'un homme, que pour le priver, au

déclin de l'accès, et de ces mêmes forces, et de la vie.

Pour se convaincre de cette vérité, cherchons ce qui doit rendre une nation réellement respectable à ses voisins : c'est, sans contredit, le nombre, la vigueur de ses citoyens, leur attachement pour la patrie, et enfin leur courage et leur vertu.

Quant au nombre des citoyens, on sait que les pays du luxe ne sont pas les plus peuplés; que dans la même étendue de terrein, la Suisse peut compter plus d'habitans que l'espagne, la France, et même l'Angleterre.

La consommation d'hommes qu'occasionne nécessairement un grand commerce, n'est pas en ces pays l'unique cause de la dépopulation; le luxe en crée mille autres, puisqu'il attire les richesses dans les capitales, laisse les campagnes dans la disette, favorise le pouvoir arbitraire, et par conséquent l'augmentation des subsides, et qu'il donne enfin aux nations opulentes la facilité de contracter des dettes, dont elles ne peuvent s'acquitter sans surcharger les peuples d'impôts onéreux. Or, ces différentes causes de dépopulation,

dépopulation, en plongeant tout un pays dans la misère, y doivent nécessairement affoiblir la constitution des corps. . . . . Un peuple adonné au luxe, n'est jamais un peuple robuste : de ses citoyens, les uns sont énervés par la mollesse, les autres exténués par le besoin.

Si les peuples sauvages ou pauvres, comme le remarque M. le chevalier Folard, ont à cet égard une grande supériorité sur les peuples livrés au luxe, c'est que le laboureur est, chez les nations pauvres, souvent plus riche que chez les nations opulentes ; c'est qu'un paysan Suisse est plus à son aise qu'un paysan Français.

Pour former des corps robustes, il faut une nourriture simple, mais saine et assez abondante (1) ; un exercice qui, sans être excessif, soit fort ; une grande habitude à supporter les intempérances des saisons, habitude que contractent les paysans, qui, par cette raison, sont infiniment plus propres à soutenir les fatigues de la guerre, que des manufacturiers, la plupart habitués à une vie sédentaire. C'est aussi chez les

(1) Buchan. (*Médecine domestique.*)

nations pauvres que se forment ces armées infatigables qui changent le destin des empires.

Quels remparts opposeroit à ces nations un pays livré au luxe et à la mollesse ? il ne peut leur en imposer ni par le nombre, ni par la force de ses habitans. L'attachement pour la patrie, dira-t-on, peut suppléer au nombre et à la force des citoyens ; mais qui produiroit en ces pays cet amour vertueux de la patrie ? L'ordre des paysans, qui compose lui seul les deux tiers de chaque nation, y est malheureux ; celui des artisans n'y possède rien. Transplanté de son village dans une manufacture ou une boutique, et de cette boutique dans une autre, l'artisan est familiarisé avec l'idée du déplacement ; il ne peut contracter d'attachement pour aucun lieu : assuré presque par-tout de sa subsistance, il doit se regarder non comme le citoyen d'un pays, mais comme un habitant du monde.

Un pareil peuple ne peut donc se distinguer long-tems par son courage, parce que, dans un peuple, le courage est ordinairement, ou l'effet de la vigueur du corps, de cette confiance aveugle en ses forces, qui cache aux hommes la moitié du péril auquel ils s'exposent, ou l'effet d'un

violent amour pour la patrie, qui leur fait dédaigner les dangers. Or le luxe tarit, à la longue, ces deux sources de courage; peut-être la cupidité en ouvriroit-elle une troisième, si nous vivions encore dans ces siècles barbares où l'on réduisoit les peuples en servitude, en abandonnant les villes au pillage. Le soldat n'étant plus maintenant excité par ce motif, il ne peut l'être que par ce qu'on appelle l'honneur : or le desir de l'honneur s'attiédit chez un peuple, lorsque l'amour des richesses s'y allume. En vain diroit-on que les nations riches gagnent du moins en bonheur et en plaisir ce qu'elles perdent en vertu et en courage : un Spartiate n'étoit pas moins heureux qu'un Perse ; les premiers Romains, dont le courage étoit récompensé par le don de quelques denrées, n'auroient point envié le sort de Crassus. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Les nations chez qui le luxe s'introduit, sont donc tôt ou tard victimes du despotisme ; elles présentent des mains foibles et débiles aux fers dont la tyrannie veut les charger. Comment s'y soustraire ? Dans ces nations, les uns vivent dans la mollesse, et la mollesse ne pense ni ne prévoit :

les autres languissent dans la misère ; et le besoin pressant, entièrement occupé à se satisfaire, n'élève point ses regards jusqu'à la liberté. Dans la forme despotique, les richesses de ces nations sont à leurs maîtres ; dans la forme républicaine, elles appartiennent aux gens puissans, comme aux peuples courageux qui les avoisinent.

« Apportez-nous vos trésors, auroient pu » dire les Romains aux Carthaginois, il nous » appartiennent. Rome et Carthage ont toutes » deux voulu s'enrichir ; mais elles ont pris des » routes différentes pour arriver à ce but. Tandis » que vous encouragiez l'industrie de vos ci- » toyens, que vous établissiez des manufactures, » que vous couvriez la mer de vos vaisseaux, » que vous alliez reconnoître des côtes inhabi- » tées, et que vous attiriez chez vous tout l'or » des Espagnes et de l'Afrique, nous, plus pru- » dens, nous endurcissions nos soldats aux fa- » tigues de la guerre, nous élevions leur cou- » rage, nous savions que l'industrie ne travailloit » que pour le brave. Le temps de jouir est ar- » rivé ; rendez-nous des biens que vous êtes » dans l'impuissance de défendre ». Si les Romains n'ont pas tenu ce langage, du moins leur conduite prouve-t-elle qu'ils étoient affectés des

sentimens que ce discours suppose. Comment la pauvreté de Rome n'eût-elle pas commandé à la richesse de Carthage, et conservé, à cet égard, l'avantage que presque toutes les nations pauvres ont eu sur les nations opulentes? . . . . N'a-t-on pas vu la frugale Lacédémone triompher de la riche et commerçante Athènes? les Romains fouler aux pieds les sceptres d'or de l'Asie? N'a-t-on pas vu l'Egypte, la Phénicie, Tyr, Sidon, Rhodes, Gènes, Venise, subjugées ou du moins humiliées par des peuples qu'elles appelloient barbares? Et qui sait si l'on ne verra pas un jour la riche Hollande, moins heureuse au-dedans que la Suisse, opposer à ses ennemis une résistance moins opiniâtre? . . . . . . Grande leçon pour les Français! . . . . . .
. . . .

Voilà sous quel point de vue le luxe se présente à ma philosophie, comme funeste aux nations.

RÉFLEXIONS POLITIQUES

DE L'ABBÉ DE MABLY,

Qui ne nous étoient point encore connues.

DU CLERGÉ.

IL y a sans contredit en France beaucoup plus de ministres de la religion qu'il n'en faut pour l'enseigner et en conserver le dépôt : le nombre nécessaire pour ces deux fonctions une fois rempli, le surplus n'est donc que pour posséder les biens ecclésiastiques, et en jouir : c'est, dit-on, la récompense des cadets des maisons qui se sont ruinées au service militaire de l'état. Quel principe dans un état, et quelle ressource que d'anéantir une partie de ses sujets pour récompenser l'autre ! « Les couvens des deux sexes, » ai-je entendu souvent répéter en France, sont » d'une nécessité indispensable. Que feroit-on de » ses filles, s'il n'y avoit des couvens » ? Heu- » reusement le gouvernement vient de détruire ce préjugé barbare, en sappant ses fondemens.

Cette façon de penser, établie dans une nation, étoit bien étrange ! ..... Certains peuples barbares de l'Asie n'ont d'autre ressource contre la misère, que celle de noyer une partie des enfans que la nature trop féconde leur accorde : les Français étoient ces peuples cruels.

On avoit imaginé d'assigner aux militaires des pensions sur quelques bénéfices ecclésiastiques. Un autre emploi du superflu des biens du clergé se présentoit plus naturellement, celui de doter dans les campagnes les filles et les garçons à marier, afin de prendre le remède du mal dans sa cause même.

DE L'ÉTAT MILITAIRE.

UN corps qui ne se forme qu'aux dépens des professions les plus utiles à la société, un corps qui dévore ses membres, puisqu'il ne leur procure qu'une substance viagère, et leur interdit presque le mariage, devroit être le moins nombreux qu'il est possible ; c'est en France celui qui excède le plus sa proportion.

L'ambition de la France d'être la première entre les puissances de la terre, est sans doute le

principe de l'accroissement prodigieux de ses armées. Le caractère de la nation, ses préjugés, ont bien secondé la politique du gouvernement. L'état militaire est le seul qui convienne à la noblesse; mais elle est nombreuse et pauvre; et les emplois militaires ne pouvoient suffire à la subsistance de tous: en place, on leur a accordé des honneurs. Le militaire est donc seul en possession des grands honneurs, et il s'attribue privativement la noblesse proprement dite.

C'est au service des troupes de terre que convient principalement ce que je viens de dire. Il s'en faut bien que le service de mer ait autant attiré l'attention et les graces du gouvernement. Les grandes dépenses qu'emporte l'entretien du premier, sont sans doute la cause de la médiocrité de celui-ci. Enfin, en France, le service de terre est, à tous égards, celui de préférence, comme en Angleterre c'est celui de mer......

La noblesse en France emportoit l'exemption d'une grande partie des taxes et des charges de l'état; de-là, ce desir peu noble et encore moins digne d'un citoyen, que chacun avoit d'acquérir la noblesse pour se dispenser de contribuer; en même-tems, par un préjugé ancien, reçu,

encouragé, un noble ne pouvoit même honnêtement vivre sur ses terres, occupé du soin de les mettre en valeur; il falloit qu'un noble tînt sa fortune et sa considération du service militaire, c'est-à-dire qu'il subsistât aux dépens de l'état. On avoit multiplié les moyens d'acquérir la noblesse; on l'acquéroit dans les armées après un certain tems de service; quelques charges de robe la donnoient; une infinité d'autres offices sembloient n'avoir été créés que pour la vendre.

Pour cent mille livres prêtées à l'état, à quatre pour cent, une charge de secrétaire du roi donnoit la noblesse à celui et aux descendans de celui qui mouroit dans la charge ou qui la possédoit pendant vingt ans, après lesquels elle étoit vendue et faisoit un nouveau noble : politique absurde! Un grand-père qui avoit plusieurs enfans, faisoit d'un seul coup, par ce moyen, une multitude de chefs de famille nobles; c'est-à-dire qu'il leur achetoit l'honneur et la nécessité de vivre à la charge de l'état. On pouvoit sans doute imposer à ces charges la condition d'exercer une profession utile à l'état, ou mettre des restrictions aux droits et jouissances de cette noblesse; mais ces charges ne se seroient pas vendues, et la création du plus grand nombre étoit une res-

source de finance. Quel marché ruineux pour l'état! on multiplioit ses dépenses, diminuoit ses revenus et ses hommes, quand on multiplioit les moyens d'acquérir la noblesse. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Une comparaison satisfaisante, seroit celle du nombre des mariages qui se font dans chacune des classes ci-dessus, militaire, robe, finance, commerçans, artisans, laboureurs aisés, laboureurs indigens. Je voudrois comparer ensuite le nombre des enfans dans les ménages de chaque classe différente; je ne doute point que le nombre des mariages ne se trouvât moindre dans certaines classes, et les enfans rares dans les mariages de ces classes, dans une proportion qui vérifieroit ce que j'ai avancé.

Une autre comparaison non moins satisfaisante, seroit celle du nombre des hommes que la France emploie dans les différentes professions, avec celui que l'Angleterre occupe dans les mêmes. On trouveroit sans doute une disproportion qui expliqueroit comment la Grande-Bretagne, moindre de plus de moitié que la

France, en hommes et en terres, possède une marine, un commerce et des revenus plus considérables que ceux de la France, en proportion du nombre de ses hommes et de l'étendue de ses terres.

L'aisance des laboureurs en Angleterre, la culture des bleds encouragée, un corps nombreux d'artisans et de commerçans considérés, des troupes de terre en nombre médiocre, des ministres seulement en nombre nécessaire pour faire connoître au peuple ses devoirs, un corps de marine considérable, donneront la solution de ce problême.

DES LABOUREURS.

L'INDIGENCE du laboureur en France ne doit être attribuée qu'à l'excès des taxes qu'il a à payer. Il est taxé à raison des terres qu'il fait valoir pour le propriétaire, à raison de celles qu'il peut avoir lui-même en propriété, et à raison de son industrie, soit à les faire valoir, soit à faire commerce des productions de la terre : et quoique ce soit toujours le propriétaire des terres qui paie les taxes, cependant c'est sur le fermier que le poids en tombe di-

[illegible]: car il est sujet aux frais de saisie et d'exécution pour le paiement des taxes, non pas seulement à raison de sa propriété et de son industrie, mais encore à raison de la terre dont il n'est que fermier ou [illegible].

La portion des taxes qu'il paie à raison de son industrie, est ou si injustement assise, ou si excessive, ou de sa nature tellement décourageante, qu'un fermier craint de défricher un nouveau champ, d'augmenter le nombre de ses bestiaux, ou enfin de montrer une nouvelle industrie, sûr de voir augmenter cette taxe arbitraire qu'il ne peut déjà payer. Ainsi un fermier n'a pas plus d'émulation d'acquérir, qu'un esclave qui n'acquiert que pour son maître; il n'a pas d'espérance de devenir plus riche, et son intérêt est de montrer la plus affreuse indigence.

C'est une maxime inhumaine reçue en France, qu'il ne faut pas que le laboureur soit dans l'aisance. Hélas! le dirai-je à notre honte? nos laboureurs n'ont pas même la subsistance nécessaire! c'est une espèce d'hommes qui commencent à dépérir avant quarante ans, faute d'une réparation proportionnée à ses fatigues : l'humanité souffre en les comparant avec les autres hommes,

et sur-tout avec nos paysans Anglais. Chez le laboureur Français l'extérieur seul annonce le dépérissement du corps et l'anéantissement des facultés de l'ame.

Cette profession, étant la plus pénible et la plus malheureuse, doit perdre tous les jours des sujets : aussi voit-on le luxe des villes enlever à la campagne des habitans utiles, pour en faire des laquais ou des citoyens oisifs dans d'autres professions ; quelques-uns d'entr'eux aspirent et parviennent à l'état ecclésiastique.

C'est encore principalement aux dépens de cette classe que se forment les armées : chaque paroisse doit un certain nombre d'hommes, qui sont engagés seulement pour un service de six années (1), et sont successivement remplacés par d'autres. En tems de paix le service n'étant pas effectif, fait peu de tort à la culture : mais en tems de guerre ce sont autant d'ouvriers enlevés à la campagne, et qui ne lui sont guere rendus : un soldat qui a vécu en soldat, vient rarement reprendre la charrue. . . . . . C'est ainsi que la classe d'hommes qui procurent à l'état les deux

(1) La milice.

biens les plus essentiels, les vivres et les matières des manufactures, doit continuellement tendre à se dépeupler. En France, tout semble disposé pour disperser ou accabler le laboureur. Au lieu d'adoucir son sort, pour l'exciter au travail; au lieu d'occuper utilement le pauvre; au lieu de l'attacher à son pays par des terres qui répondent de sa conduite, on le force d'abandonner une terre maudite qui l'expose à des oppressions sans fin, en l'obligeant de chercher dans la mendicité une subsistance moins pénible; et il finit par étouffer tout sentiment de honte et d'attachement à son pays. C'est ainsi qu'on jette les semences du vice, de la paresse et du crime; on les nourrit, on leur laisse jeter de profondes racines; on leur oppose ensuite des châtimens peu capables d'en imposer à des êtres dépravés, à qui le crime est devenu nécessaire. . . . . Que de supplices cruels et multipliés une administration équitable et vigilante n'épargneroit-elle pas! . . . . Si l'opulence est la mère des vices, l'indigence est la mère des crimes. . . . . Telles sont les réflexions sublimes sur les différens états que le jeune Mably avoit puisées dans les écrivains les plus célèbres, et que son maître lui suggéroit tous les jours.

Il n'est pas sorti un seul ouvrage de la plume de ce célèbre écrivain (et nous en connoissons une douzaine) qui ne soit marqué au coin de la raison la plus lumineuse, et de la morale la plus sage. La plupart sont peu connus, parce qu'ils ont pour objet des matières au-dessus du goût de la multitude, qui ne s'amuse guere que de frivolités; les plus répandus sont ses *Observations sur les Grecs*; celles *sur les Romains*; *les Entretiens de Phocion sur le rapport de la Morale et de la Politique*, et *les Observations sur l'Histoire de France*. Nous pourrons dire de ce dernier ouvrage, ce que disoit M. Fréron du second : Qu'il est la production d'un excellent citoyen, qui n'écrit que pour se rendre utile; qui voit tous nos travers et tous nos vices, non pour en plaisanter avec légèreté, mais pour nous en corriger; qui gémit sur cet abyme de corruption où nous sommes plongés, et qui voudroit nous en faire sortir; qui nous offre la perspective la plus effrayante des maux que nous préparent des révolutions qu'amènera cette mollesse hébêtée qui tient nos sens engourdis; car le voile est aisé à lever. . . . . . . Le tableau de la Grèce, ajoutoit M. Fréron, est un miroir où la France doit se voir elle-même. On décou-

vre dans cet ouvrage (1) les plus profondes réflexions politiques. . . . . . .
Puisse cet écrit tomber dans les mains de nos jeunes gens! puissent-ils le lire et le goûter! ils y puiseront des idées saines et lumineuses de la vertu, et des devoirs qui les attachent nécessairement à l'état.

---

(1) On sait que la société économique de Berne, à qui cet ouvrage excellent parut le code des états libres, lui adjugea le prix qu'elle distribue annuellement. Cette production rendit l'abbé de Mably si recommandable, que les Polonais et les Américains eurent recours à ses lumières; et les Hollandais même reçurent de lui des conseils trop judicieux pour être écoutés dans des tems de trouble....

Les Américains ont bien changé depuis les sentimens de déférence pour cet écrivain philosophe. Voici ce qu'on lit dans le Mercure de France, Janvier 1785, n°. III, « Le dernier ouvrage de l'abbé de Mably, sur les constitutions des états-unis de l'Amérique, a révolté les Américains contre cet estimable écrivain; dans plusieurs » états, on l'a pendu en effigie, comme *ennemi de la » liberté et de la tolérance*, et son livre a été traîné dans » la boue. Ce traitement, qui pourra paroître plus hon» teux pour ceux qui l'ont infligé que pour celui qui en » est l'objet, prouve du moins que les Américains n'ai» ment pas qu'on leur donne des avis ».

L'histoire

L'histoire est importante à tous les peuples; mais celle de ma nation m'intéressera toujours davantage. . . . .

. . . .

Français, qui êtes jaloux de connoître votre origine, lisez avec moi le tableau que votre législateur vous présente. . . . . .

. . . .

. . . .

Tous les historiens combattent l'origine des Français, dit l'abbé de Mably.... S'ils ne sont pas Germains, il est sûr du moins qu'ils habitèrent assez long-tems la Germanie, pour en prendre les mœurs et le gouvernement. La valeur, la vivacité, l'hospitalité étoient leur caractère, la guerre et la chasse leur occupation; la fureur du duel, la légéreté, l'amour de la table et l'oisiveté, leurs vices dominans. . . . . Leur religion étoit simple; ils adoroient un Dieu suprême, sous le nom d'Esus; les bocages leur servoient de temples, et le chêne étoit à leurs yeux l'emblème de la divinité. Les Druides, dont ils étoient les esclaves, étoient leurs prêtres. Jugez de la plupart des affaires civiles et criminelles : si quelqu'un osoit contrevenir à leur jugement, ils le frappoient d'anathêmes, et lui interdisoient les sacrifices. Alors ce malheureux

étoit exclu de la société : on le fuyoit, on l'abhorroit comme un impie et un scélérat qui portoit avec lui la contagion. Tel étoit l'empire des Druides sur les Français, que le dogme de la vie future qu'ils leur inspiroient sans cesse venoit encore cimenter.

Le droit du plus fort étoit celui de ce peuple fier et intraitable. Les maris avoient droit de vie et de mort sur leurs enfans et même sur leurs femmes. Au lieu de loi, il n'avoit pour toute règle que des coutumes grossières, conservées par tradition, et dont un père instruisoit ses enfans, en leur apprenant à se servir de son épée et de sa *francisque* ou hache d'armes. On les accoutumoit à tout oser et à tout attendre de leur courage. Quelque soldat distingué par sa valeur ou son expérience, formoit-il une entreprise hasardeuse, il devenoit le capitaine de tous ceux à qui il avoit communiqué son audace et ses espérances ; et l'on vit souvent de ces bandes d'aventuriers se séparer de leur nation, infester les mers, piller des provinces d'Espagne et d'Italie, et porter leurs ravages jusque sur les côtes même de l'Asie mineure. Chaque famille formoit en quelque sorte une république séparée, qui avoit ses intérêts particuliers, et

qui se réunissant pour venger les injures ou les dommages faits à quelqu'un de ses membres, se faisoit elle-même justice par la voie des armes.

Quand, après avoir fait une injure, on ne se sentoit pas en état de se défendre contre son ennemi, on étoit le maître de se soustraire à son ressentiment, en lui donnant, selon la nature de l'offense, une certaine quantité de bœufs ou de moutons; c'est ce que nos anciennes loix appellent *une composition*, et il n'étoit pas permis à l'offensé de la refuser.

L'amour de la liberté paroissoit jusque dans le gouvernement. De quelque titre que le général des Français fût revêtu, la coutume ne lui donnoit que quelques prérogatives, qu'il eût été dangereux pour lui de vouloir étendre. Il recevoit les respects d'une cour sauvage, qui ne pouvant ni le corrompre par ses flatteries, ni être elle-même corrompue par ses libéralités, le jugeoit toujours avec justice. En un mot, le prince, comme roi, n'avoit point de sujets, puisque, comme général, il ne commandoit que des soldats qui combattoient pour leurs propres intérêts. Le butin que faisoit une armée appartenoit à l'armée, et le roi lui même n'avoit que la part que le sort lui assignoit. On se rappelle

sans doute que Clovis, après la bataille de Soissons, n'osa disposer, sans le consentement de ses soldats, d'un vase précieux qu'ils avoient pris sur le territoire de Rheims, et que l'évêque de cette église lui redemandoit : *Suivez-moi jusqu'à Soissons*, dit-il à l'envoyé du prélat, *c'est là que se doit faire le partage de notre butin ; et je vous satisferai.* Dès qu'on se fut disposé à faire les lots, outre sa part, Clovis témoigne que le vase lui feroit plaisir ; chacun s'empresse à le lui céder ; un soldat seul porte l'insolence jusqu'à décharger sur ce vase précieux un coup de francisque, en s'écriant que la part du roi dépendroit du sort. Clovis dissimule sa colère, prend le vase et l'envoie à l'évêque de Rheims. Quelques mois après, faisant la revue de ses troupes, il reconnoît le brutal dont l'action l'avoit offensé. Sous prétexte que son armure n'est point en état, il lui arrache sa francisque et la jette à terre ; au moment que ce malheureux se baisse pour la relever, *Souviens-toi*, dit-il, *du vase de Soissons*, et il lui fend la tête d'un coup. Ces barbares avoient peut-être besoin de pareils exemples ; mais l'exemple même tenoit de la barbarie des mœurs germaniques.

Les Français avoient déjà erré dans différentes

provinces de la Germanie, lorsqu'ils s'établirent sur la rive droite du Rhin. L'empire romain subsistoit encore, parce que les barbares, accoutumés à ne faire que des courses, et qui ne vouloient que du butin, faisoient la guerre sans être conquérans. Mais les circonstances changèrent bientôt; les provinces appauvries et presque désertes ne valurent plus la peine d'être pillées; et les empereurs dont les finances étoient épuisées, ne furent plus en état d'acheter la paix, ni de mettre leurs frontières en sureté, en payant une espèce de solde ou de tribut à quelques nations germaniques, dont ils mendioient depuis long-tems la protection. Une circonstance singulière réveilla l'ambition des Français. Quelques jeunes Huns chassoient sur les bords des Palus Méotides; une biche qu'ils avoient lancée traversa un marais, qu'ils regardoient comme une mer impraticable; et en suivant témérairement leur proie, ils furent étonnés de se trouver dans un nouveau monde. Ces chasseurs, impatiens de raconter à leurs familles les merveilles qu'ils avoient vues, retournèrent dans leurs habitations; et les récits par lesquels ils piquoient la curiosité de leurs compatriotes, devoient changer la face des nations. Jamais peuple ne fut plus terrible que les Huns; ils se répandirent dans

l'Europe par le chemin qu'ils venoient de découvrir, et tous les barbares qu'ils attaquèrent furent détruits ou devinrent esclaves. Ils s'avancèrent dans la Germanie, et la terreur s'empara des Goths, des Alains, des Vandales, des Suèves, etc. qui ne se trouvant plus en sureté dans leurs anciennes habitations, se virent contraints, pour sauver leur liberté, de conquérir un asyle dans les provinces de l'empire.

Cet exemple donna de l'émulation aux Français, et ce fut sous la conduite de Clodion qu'ils passèrent le Rhin, s'ouvrirent Tournay, et y placèrent le siège de leur nouvelle république. Aëtius tenta inutilement de les chasser de cette conquête. L'histoire ne dit presque rien de Mérovée; les courses et les ravages furent tous les loisirs de ce prince. Sous Chilpéric son successeur, les Français n'étendirent pas leur domination au-delà du Tournésis. Ce ne fut qu'après la ruine entière de l'empire d'occident que les Français prirent un nouveau génie, étendirent leurs vues, et devinrent conquérans.

Les Français touchoient aux provinces septentrionales des Gaules, qui étoient restées sous la domination des empereurs, tandis que celles du

midi avoient passé sous l'obéissance des Visigoths et des Bourguignons; et ces provinces, consternées de n'avoir en quelque sorte plus de maître, et qu'une longue habitude du joug avoit rendues incapables de recouvrer leur liberté, devoient obéir à quiconque voudroit les gouverner.

De tous les princes, Clovis fut le seul, dans ces circonstances, qui pût conquérir ou former un empire. Ce prince avoit des lumières qui auroient honoré le trône des empereurs romains; il n'avoit pour toute règle de morale que les préjugés de sa nation, son estime ou sa censure: pour réussir dans ses desseins, il se permit tout ce qui ne devoit pas le rendre odieux. Chez un peuple sauvage, la cruauté et la fourberie s'associent souvent avec une grande ame noble et fière. Le génie et la fermeté de Clovis égaloient son courage, toujours propre à réussir dans tous les tems.

Il commença ses conquêtes par la défaite de Siagrius, général des Romains, et fit reconnoître son autorité sur les frontières de la Gaule, quand l'empire fut détruit par Odoacre. Ce premier avantage ouvrit un pays considérable aux Français, et Soissons devint leur capitale.

La bataille de Soissons, et la conquête de la cité de Tongres, répandirent une terreur générale dans les Gaules. Les succès rendoient l'ambition de Clovis toujours plus agissante. Ce monarque avoit eu le bonheur, lorsqu'il se convertit à la religion chrétienne, d'être instruit dans nos mystères par un évêque orthodoxe; et cet avantage seul le rendit redoutable aux Visigoths et aux Bourguignons, encore mal affermis sur leurs conquetes. Ces barbares, infectés depuis long-tems des erreurs de l'arianisme, qu'ils cherchoient à étendre dans les Gaules par la voie de la force, étoient regardés comme des impies par le peuple, et comme des tyrans par le clergé, dont ils gênoient la doctrine et qu'ils dépouilloient de ses biens. Clovis profita habilement de cette disposition des esprits, et les évêques favorisèrent son entreprise; mais c'étoit sur-tout contre Alaric, roi des Visigoths, qu'il se proposoit depuis long-tems de tourner ses armes. La fameuse bataille de Vouillé, près de Poitiers, mit le comble à sa gloire: Alaric y fut tué de sa main, et les Visigoths taillés en pièces. La Touraine, le Poitou, le Limosin, le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois, Bordeaux, Toulouse, capitale du royaume, subirent la loi du vainqueur; et après avoir rendu les Bretons ses tributaires, il ébranla

à un tel point la monarchie des Bourguignons, que ses fils (1) en firent aisément la conquête.

Quelle fut la condition des Gaulois et des autres peuples soumis à la domination des Français.

LE moment où les Français établirent leur empire dans les Gaules, parut effrayant aux naturels du pays. Depuis que Clodion avoit occupé Tournay, et que le commerce plus fréquent des Romains leur avoit appris à connoître le prix des richesses, ils étoient devenus d'une avidité insatiable. Ils se répandirent sans ordre dans les provinces qu'ils avoient subjuguées, et s'emparèrent sans règle d'une partie des possessions des Gaulois : terres, maisons, esclaves, troupeaux, chacun se fit des domaines plus ou moins considérables, suivant son avarice, ses forces, ou le crédit qu'il avoit dans sa nation. La victoire les rendoit insolens et brutaux; ils s'accoutumoient à faire des injures aux Gaulois; et quand ils écrivoient leurs coutumes et les rédigeoient en

(1) Clovis laissa quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire. Tous furent le fruit de son union avec Clotilde, excepté Thierry, qu'il eut d'une vile courtisanne.

loix, ils établissoient une différence humiliante entr'eux et les vaincus; de-là beaucoup de privilèges particuliers. L'amende pour le meurtre de quelqu'un d'eux étoit double de celle qu'on exigeoit pour le meurtre d'un Romain ou d'un Gaulois; (car ces deux noms s'employoient indifféremment) un Français ne pouvoit même être frappé. Beaucoup d'historiens nous assurent que le roi Chilpéric s'attira la haine de la nation pour avoir violé cette loi. Leur législation se bornoit à fixer certaines sommes pour racheter les crimes : le vol, l'homicide étoient taxés; tout sentoit la barbarie. Une preuve d'ailleurs suffisante de la bizarrerie des loix saliques ou ripuaires, c'est qu'elles punissoient moins sévèrement la blessure faite à la tête d'un homme, que l'injure faite à un cadavre; on en étoit quitte, dans le premier cas, pour une amende de quinze sous d'or; (le sou d'or valoit environ quinze livres de notre monnoie) tandis qu'on étoit condamné à soixante-deux sous d'or d'amende, pour avoir dépouillé le corps d'un homme tué : le meurtrier pouvoit toujours racheter sa vie pour une somme, si les parens du mort y consentoient. Celui qui avoit serré la main d'une Française, étoit condamné à quinze sous d'or ; et s'il lui avoit serré le bras, à trente sous. Telle étoit

l'étrange constitution des loix saliques, que la France doit à Clovis (1).

Il n'est pas douteux que cet assemblage de nouveautés ne dût paroître le comble des maux pour les Gaulois, dont les mœurs et les loix étoient si différentes, et que le despotisme des empereurs avoit accoutumés à s'effrayer de tout changement. Après être revenus de leur première terreur, et s'être familiarisés avec leurs maîtres, ils n'eurent bientôt plus lieu de regretter leur ancienne constitution. Leurs impôts primitifs, ces douanes, ces cens, ces capitations, et, pour le dire en un mot, tous ces tributs que l'avarice et le faste des empereurs avoient exigés de leurs sujets, tombèrent dans l'oubli sous le gouvernement des Français : ainsi les Gaulois et les autres peuples soumis à la domination française, se trouvèrent bientôt dans un état riche, parce que le courage et la liberté en étoient l'ame. Les sujets simplement obligés, ainsi que leurs maîtres, de faire la guerre à leurs dépens, quand leur cité étoit commandée, ne contribuèrent

(1) Nous oublions de dire que les anciens *grafions*, sous les noms nouveaux de ducs ou de comtes, étoient à-la-fois capitaines et juges des habitans de leur ressort.

comme eux qu'à fournir des voitures aux officiers publics qui passoient dans leurs provinces; et à les défrayer; c'étoit moins les assujettir à un impôt, que les associer à la pratique de l'hospitalité, vertu extrêmement précieuse aux Germains, et ils ne furent tenus qu'aux mêmes devoirs que les Français. Ceux-ci avoient pour les prêtres les sentimens de la plus profonde vénération, parce qu'ils avoient des mœurs au milieu des richesses, (ce que nous ne voyons pas aujourd'hui.)

Les évêques entroient, non-seulement dans les assemblées de la nation, mais ils y occupoient encore la première place. Sous Clotaire Ier, après avoir travaillé de concert avec les Français à corriger les loix saliques, ils obtinrent par ces loix mêmes des distinctions supérieures à celles de tous les autres concitoyens : bien plus, dans l'absence du roi, à qui on appelloit des jugemens rendus par les comtes et les ducs, on s'adressoit aux évêques, qui eurent, comme lui, le droit de châtier les juges qui malversoient dans l'exercice de leur emploi, de casser et de réformer leurs sentences.

Il est vraisemblable que les ecclésiastiques,

encore plus accrédités par leurs lumières que par le rang qu'ils occupoient, servirent de lien entre les deux nations, et employèrent leur crédit et leur autorité pour empêcher l'oppression de leurs compatriotes et de leurs parens. C'est à leur prière sans doute que les Gaulois, d'abord humiliés, méprisés et traités en vaincus, obtinrent le privilège qu'avoit tout barbare établi sur les terres de la domination française, de s'incorporer à la nation victorieuse, et de se naturaliser Français ; c'est-à-dire qu'un Gaulois après avoir déclaré devant le prince, ou en présence du duc et du comte dans le ressort duquel il avoit son domicile, qu'il renonçoit à la loi romaine pour vivre sous la loi salique, commençoit à jouir des prérogatives propres aux Français, de sujet devenoit citoyen, avoit place dans les assemblées du champ de Mars, et entroit en part de la souveraineté et de l'administration de l'état. Nous observerons que la plupart des pères de famille, soit Gaulois, soit barbares établis dans les Gaules, continuèrent à être sujets des Français, par la honte ou le reproche de n'être plus Gaulois. L'habitude a des chaînes qu'il est difficile de rompre. Ce qui détermina principalement les autres à une conduite opposée, c'est que les principes du gouvernement popu-

laire apporté de Germanie, furent ébranlés et détruits presque aussi-tôt que les Gaules furent conquises. Les grands et les princes s'étant emparés de toute l'autorité publique, au préjudice du reste de la nation, les étrangers d'une fortune obscure, on même médiocre, renoncèrent à leurs coutumes pour suivre la loi salique, sans cesser d'être sujets.

Qu'on parcoure le reste de cet ouvrage, qui est celui de tous les siècles, de toutes les nations; le génie, une politique profonde, les vues les plus justes et les plus étendues en font le principal mérite.

Mais je perds de vue les premières réflexions du législateur de ma nation. Il n'étoit âgé encore que de dix-sept ans lorsqu'il fit part à son illustre cousine, Madame de Tencin, de son *Essai historique*, auquel il avoit travaillé pendant deux ans. Il est trop intéressant pour le soustraire, j'ose dire aux yeux de toutes les nations; le chaos de l'histoire du monde y est développé avec une sagacité étonnante pour quiconque est en état de sentir combien il est difficile de ne présenter que la substance des choses, sans nuire à l'effet qui en doit résulter.

L'homme est appellé par le créateur à cultiver la terre, dit le jeune historien ; la divinité lui circonscrit un jardin délicieux, et lui dit : ceci est à toi. Voilà la première de toutes les propriétés établies par Dieu même. La terre, j'en conviens, fut bientôt maudite : qu'en résulta-t-il ? la nécessité de défricher et de réunir ses forces ; mais la destination de l'homme resta toujours la même. La culture d'un jardin avoit été l'heureuse occupation d'Adam ; ses enfans eurent aussi chacun leur portion de terre ; mais ils ne la rendirent féconde que par des soins pénibles et laborieux ; ils se partagèrent ses propriétés, et se réunirent pour les faire valoir et les défendre. Les familles s'associèrent, les états se formèrent, et l'homme qui, dans l'innocente société du paradis terrestre, eût trouvé son bonheur à aimer ses frères, dut encore les aimer comme des êtres qui lui étoient nécessaires, et sans lesquels il lui étoit impossible de remplir sa fin.

De-là le gouvernement, les arts et les sciences ; de-là aussi la nécessité d'un culte extérieur et public, qui n'est autre chose que l'hommage rendu au créateur, non par l'homme seul pour qui il eût été suffisant d'adorer en esprit et en vérité,

mais par la société réunie dont tous les membres durent trouver la plus grande satisfaction à s'attendrir en commun sur les bienfaits du créateur, et à signaler leur sensibilité par des cris de reconnoissance.

Ces loix destinées à rendre l'homme heureux, ce culte qui sembloit appeller Dieu même à témoin de son bonheur, se conservèrent quelque temps parmi les premiers habitans de la terre. Lisez l'écriture, et vous verrez les Egyptiens du temps d'Abraham connoître et craindre le même Dieu que lui. Les premiers sacrifices furent offerts au pere commun de toute la nature, et le premier autel fut une table autour de laquelle la famille assemblée leva vers le ciel les prémices de ses fruits et de ses troupeaux, reconnut que Dieu lui avoit tout donné, et célébra, par des cantiques de joie, la bienfaisance de son auteur.

L'homme étoit libre, il avoit le pouvoir de tout embellir et de tout perfectionner; mais il avoit, par la même raison, celui de tout altérer, de tout outrer et de tout dégrader: destiné à être dans la société l'artisan de son bonheur, il avoit reçu de la nature un sol fécond, mais des fruits amers; il devoit labourer et greffer. Il

composa

composa des poisons. Il auroit dû inventer les arts pour sa sureté et pour sa défense, il en abusa pour sa propre destruction. La nature avoit armé le taureau et le lion ; mais elle avoit voulu que l'homme s'armât pour repousser les attaques des bêtes féroces ; il devint bête féroce lui-même : il usurpa, il conquit les propriétés de ses frères ; il répandit leur sang, il enchaîna leur liberté ; et les chefs des peuples, qui ne devoient que gouverner, voulurent posséder leurs semblables.

Ici commence le règne des passions ; ici commencent avec elles la licence de la multitude et le despotisme des tyrans. Lisez les révolutions des empires qui se succédèrent pendant tant de siècles : les hommes s'y partagent en deux classes, dont l'une excite votre indignation, l'autre intéresse votre pitié. Est-ce la nature qui a causé ces effroyables désordres ? Les hommes ne se sont-ils donc réunis que pour être conduits à la mort comme de vils troupeaux ? Reconnoît-on dans Nemrod l'autorité des premiers pères de famille ?

Au milieu de ce chaos de misères et de crimes, quelle fut dans tous les tems la puissance protectrice vers laquelle le genre humain tourna

ses regards ? Toujours visible, et presque par-tout ignorée, consultée en secret par des sages qui publièrent ensuite les règles qu'elle leur dictoit; la raison réparoit, d'espaces en espaces, les malheurs causés par le délire, et construisoit son ouvrage immortel sur les débris des erreurs et des préjugés.

Elle ne brilla nulle part dans tout son éclat; car les passions ont toujours assemblé des nuages autour d'elle; mais par-tout où elle se montra, elle fut sure d'acquérir des sujets : semblable à un roi détrôné par des tyrans, et qui viendroit tout-d'un coup se montrer à des peuples dont il fit autrefois le bonheur, la multitude seroit pour lui, et les injustes courtisans connoîtroient dans ce moment toute la foiblesse de l'usurpateur.

L'art de trouver et de procurer le bonheur, est le grand art que les hommes ont dû chercher dans tous les âges; et la science du gouvernement ne doit être, après tout, que cet art réduit en principes et constaté par l'expérience. Mais dans le vrai, qui est-ce qui a gouverné le monde ? Sont-ce ces conquérans qui ont dévasté la terre ? Sont-ce même ces guerriers qui, forcés

à repousser l'oppresseur, ont été plus occupés de la sureté que du bonheur de la société ? L'homme méchant et robuste a tenu son frère sous ses pieds. Les souverains ont donné des ordres ; la raison seule a donné des loix ; rien dans le monde n'a été gouverné que par elle.

C'est elle seule qui a appris aux hommes qu'ils tiennent de Dieu même la liberté, la propriété, et tous les avantages naturels pour lesquels ils furent formés : c'est elle qui leur a dit que le gouvernement civil ne fut établi que contre ceux qui eussent voulu leur ravir ces droits ; que loin d'anéantir la liberté, il la suppose ; et que les rois ne furent donnés au genre humain que pour le soustraire à la plus injuste et à la plus redoutable de toutes les tyrannies, celle de la multitude.

Tous ceux qui dans l'univers ont exercé quelque autorité, rois, pères de famille, magistrats, n'ont été puissans que lorsqu'ils ont été raisonnables. Ce n'est point à leur place, c'est à leur conduite qu'ont été rendus les respects des peuples, qu'ont été prodigués les éloges de leur postérité.

O 2

Princes, voyez les fondateurs des empires, et cherchez à discerner la base de l'édifice qu'ils ont construit, à saisir le véritable ressort de leur puissance : il n'est point dans la force de leurs armes : ils ont vaincu, ils ont étonné les nations. Qu'il y a loin de-là à l'art de les conduire! L'homme n'est fait ni pour opprimer, ni pour être opprimé. Le droit du plus fort est dans la multitude, et à la longue les conquérans seront toujours les plus foibles ; car je ne les distinguerai point des tyrans, et ils le seront sans doute, si, après avoir mis leur ennemi par-terre, ils veulent encore l'y tenir.

Fonder un empire, c'est commencer à régner; et l'on ne règne que par la raison et la justice : c'est celle-ci qu'il faut armer contre la licence, si l'on veut commander à des peuples libres ; et par-tout où il n'y a point de liberté, il n'y a point de gouvernement. Romulus rassembla des brigands qui finirent par l'égorger lui-même. Numa fut le fondateur de Rome.

Après avoir vu les états se former, examinez l'activité du ressort qui les fait mouvoir ; suivez la marche de la législation qui leur donne la vie.

Avant que de connoître les peuples, nous avons l'idée de l'ordre, et c'est d'après cette idée que nous les jugeons. Nous trouvons des modèles dans l'histoire; mais le premier de tous les modèles étoit dans notre ame avant que nous lussions l'histoire; et nous n'avions pas besoin de connoître Titus et Trajan, pour détester Néron et Caligula.

Si la règle de l'homme est antérieure à ses actions, la règle des états précède également leur formation. Elle existoit avant le pouvoir qu'elle devoit éclairer. Vous verrez celui-ci tantôt confié à un seul homme, tantôt exercé par un petit nombre de conseils, tantôt remis entre les mains dangereuses de la multitude. Vous observerez qu'il est par-tout de la même nature, par-tout dirigé vers la même fin : il est absolu et irrésistible, il ne peut être arbitraire; car il a sa règle dans la raison, qui n'est point l'ouvrage de l'homme, et qui est invariable comme son auteur.

Lorsque vous verrez des souverains donner des loix à leurs peuples, vous vous tournerez avec eux vers cette lumière éternelle qu'ils consultent, vous interrogerez vous-même leur oracle : il n'a pas deux réponses, et son infaillible

décision doit être la même et dans notre cœur et dans le conseil du prince dont nous lisons l'histoire. C'est alors que l'on apperçoit en quoi consiste la législation des rois. On les trouve obligés d'ordonner, armés du pouvoir de contraindre, mais ne recevant que de Dieu la lumière, et s'ils sont raisonnables, la cherchant de bonne foi dans ce concert unanime des intelligences qu'il éclaire; car les caprices de l'un ne sont pas les caprices de l'autre, et toutes les passions des hommes se combattent mutuellement; mais comme l'ordre est immuable, la raison qui l'apperçoit, qui l'indique, qui le suit, est la même dans tous les esprits; et ceux que les princes appellent à leurs conseils, loin d'être les simples exécuteurs de leurs volontés, ne sont, dans ce moment, que les ministres de Dieu même, et les organes de sa sagesse: c'est celle-ci qui, en créant l'univers, lui a prescrit sa marche. Le meilleur gouvernement possible est donc une des grandes idées de l'Eternel, et toute bonne loi ne fut et ne sera jamais qu'un pas vers ce terme.

Combien d'occasions l'histoire ne vous fournira-t-elle pas d'admirer ce pouvoir unique et universel de la raison! Voyez-le par-tout miner à la longue les obstacles qu'il rencontre, et régir

l'univers, malgré l'inconséquence, la légèreté, le délire même des nations ; tantôt suppléer les loix, tantôt remplacer l'autorité de leurs exécuteurs ; toujours élever ceux qui sont attentifs à le suivre, et renverser tôt ou tard les insensés qui osent le braver.

Il est des pays affreux où des peuples ignorans et barbares obéissent aveuglément à des maîtres imbécilles et cruels. Là il n'est point de loix stables entre le prince et le peuple ; point de rempart qui défende le premier contre la licence, et l'autre contre la tyrannie. Dans ces tristes contrées, que deviendroit l'humanité sans le pouvoir naturel de la raison et de la justice? Le monarque que rien n'arrête, tremble devant elles. Le sujet que rien ne protège, appelle à son secours la conscience de ses voisins. Le gouvernement est nul ; mais l'homme sait que pour lui-même il n'a rien de mieux à faire que d'être juste. La raison, quoique mal secondée par l'autorité, n'en est pas moins la loi commune ; et si quelque passion meurtrière vient jeter le désordre dans les familles, celles-ci ont recours au prince comme à une force auxiliaire qui a elle-même intérêt de les défendre. Elles savent que s'il a malheureusement le pouvoir indéfini de faire du

mal, il n'a pas toujours celui de résister à ses remords.

Dans la décadence de l'empire romain, et lorsque toutes ses provinces furent abandonnées à elles-mêmes par de foibles souverains qui n'étoient plus en état de les défendre, qui est-ce qui soutint si long-tems les Gaules, malgré l'espèce d'anarchie à laquelle elles étoient réduites? Les loix romaines, conformes à la justice, avoient établi par-tout l'ordre le plus raisonnable: il survécut à l'autorité expirante. Des barbares viennent fondre de toutes parts sur les débris de ce vaste colosse; par-tout ils sont vainqueurs, et par-tout ils reconnoissent un pouvoir supérieur au leur. Quel étoit donc sur ces peuples féroces l'ascendant de Rome aux abois? Les Français, en contemplant le magnifique spectacle que leur offroient dans les Gaules l'agriculture, les arts, le commerce, l'administration des tribunaux, admirèrent l'empire de l'ordre, et sentirent qu'ils n'avoient rien de mieux à faire que de s'y soumettre eux-mêmes. Ils avoient subjugué les Romains, et ce fut des Romains mêmes qu'ils apprirent à gouverner et à jouir. Cette religion bienfaisante que Rome professoit, ces loix, qui n'étoient, pour la plupart, que l'expression de

la justice naturelle, et jusqu'à cette langue, que la religion et les loix sembloient avoir consacrée, tout fut adopté par les Barbares, et c'est encore aujourd'hui le siècle d'Auguste qui nous éclaire.

C'est sur-tout au milieu du chaos dont ces grandes révolutions sont toujours précédées et suivies, que l'on connoît tout le pouvoir de la justice et de la raison; car les brigands armés qui fondent sur les provinces, en sont alors certainement les maîtres; mais ceux-là en sont véritablement les rois, dont l'ame courageuse sait faire entendre aux vainqueurs et aux vaincus la voix de l'humanité, et qui, lorsque le trône de l'autorité civile est vacant, viennent s'asseoir hardiment sur celui de la justice, pour enseigner aux hommes la clémence. Le dirai-je? tel est peut-être chez les nations européennes le titre des honneurs civils rendus aux ministres de la religion. Si dans tous les pays autrefois soumis à l'empire romain, les évêques sont encore aujourd'hui les premiers de l'état, c'est parce que, dans la décadence de l'empire, ils se trouvèrent les seuls défenseurs de la patrie, les seuls organes de la raison. Le pouvoir de gouverner, ce pouvoir essentiellement uni à celui de la justice, vint se placer tout naturellement entre les mains

des hommes les plus éclairés de ce siècle. Il n'appartenoit point encore aux guerriers féroces qui dévastoient les Gaules, l'Italie et l'Espagne; il n'appartenoit plus ni aux lâches qui abandonnoient la patrie, ni aux foibles qui n'étoient pas en état de la défendre; il appella la religion à son secours; et la morale de l'évangile, en adoucissant les mœurs des conquérans, travailla elle-même à fonder de nouveaux empires sur les ruines de celui que l'on voyoit s'écrouler de toutes parts.

J'aime à prendre mes exemples dans une histoire, dont vous parcourrez plus d'une fois les évènemens. Ces fondateurs de la monarchie française, auxquels le christianisme sauva sans doute plusieurs injustices, mais dont il ne put entièrement adoucir la férocité, oublient la règle de leur autorité; leur puissance les enivre: toujours armés, ils aiment mieux vaincre que gouverner; et les magistrats, dépositaires de leur pouvoir, ne connoissent eux-mêmes que le droit du plus fort. Cet ordre, que les Romains avoient établi dans les Gaules, et qui, depuis Constantin, avoit absolument séparé l'administration civile du pouvoir des armes, disparoît peu-à-peu chez un peuple guerrier, dont le prince se croit tou-

jours au milieu d'un camp, et a choisi pour magistrats les Officiers de ses armées. Qu'arrive-t-il? les fureurs insensées des descendans de Clovis énervent leur pouvoir; l'horrible supplice de Brunehaut achève de dégrader la royauté, et les grands ne voient plus dans le souverain que le complice de leurs crimes. La raison a cessé de guider la puissance, et peu à peu la puissance s'éclipse elle-même; le monarque a perdu, non le titre, mais la règle de son pouvoir; il faut la chercher dans l'assemblée des grands; il faut voir si cette justice, que l'on n'apperçoit plus dans les ordres du prince, pourra se retrouver dans les délibérations de la multitude. Ce n'est plus du roi, c'est de l'assemblée nationale que part la lumière qui guide la nation; et le ministre qui, se saisissant de ce flambeau, le montre aux peuples, et leur dit avec assurance, *la justice sera ma loi*, commence par être leur idole, et finit par être leur maître. C'est cette justice même qui rend le pouvoir héréditaire dans la maison de Pepin: celle-ci n'est point encore placée sur le trône; mais elle a défendu la nation contre ses ennemis; elle a fait entrer l'équité dans les conseils, la règle dans l'administration; elle a dit, elle a senti que le sceptre du monarque seroit toujours sans force, s'il n'étoit joint au

sceptre de la raison. Que manquoit-il à l'aïeul de Charlemagne? que manquoit-il au fils de Martel? Fut-ce la décision de Rome qui le fit roi? Pepin voulu calmer les consciences alarmées, mais il connoissoit mieux que personne la nature du pouvoir dont il avoit commencé par se saisir.

Partons de cette époque mémorable, et parcourons toutes celles qui, successivement, donnèrent une forme certaine et une constitution fixe aux différens états dont étoit composé l'empire de Charlemagne. L'ambition des uns, la foiblesse des autres, l'audace qui détruit, l'intrigue qui mine, l'avidité qui envahit, une multitude de tyrans élevés et renversés successivement, écrasant les peuples, se détruisant eux-mêmes, et leur vil intérêt établissant par-tout les coutumes les plus bizarres, les vexations les plus absurdes, les usages les plus destructeurs : voilà le précis des scènes qui se succèdent en France et en Allemagne, depuis l'affoiblissement des descendans de ce grand prince; voilà en peu de mots le précis du règne féodal. Qui est-ce qui a délivré l'Europe de cette barbarie? Sont-ce les grands talens d'un seul homme? Non, ce sont les avis successifs que la raison a donnés à tous; elle par-

loit aux peuples, elle instruisoit les rois malgré le délire de leurs passions; elle faisoit la ressource de l'esclave qui gémissoit, elle amollissoit en secret le cœur d'un maître fatigué de n'être que le fléau de sa patrie; par-tout elle montroit à la société et l'intérêt commun de tous, et les droits de chacun en particulier. Ici elle abolissoit pour jamais un usage meurtrier; là elle délivroit le peuple d'une superstition insensée. Tantôt elle apprenoit à un roi qu'il ne seroit jamais puissant tant que ses peuples seroient esclaves; tantôt elle faisoit entendre aux peuples qu'ils ne seroient jamais libres tant que le souverain seroit lui-même sans autorité. Les passions des hommes avoient jeté par-tout le trouble; la France et l'Allemagne paroissoient n'être couvertes que de ruines. La raison peu à peu a remis tout à sa place; et, de ces matériaux dispersés sans ordre et sans choix par l'anarchie féodale, elle a lentement, mais solidement, construit l'immortel édifice de cette double constitution que nous admirons dans ces pays si long-tems désolés par la barbarie. Qu'est devenu le règne de la tyrannie et des volontés arbitraires? Où sont ces combats judiciaires, ces épreuves de l'eau et du feu qui déshonorèrent si long-tems les tribunaux; ces

guerres sanglantes, nées dans le sein des familles, dont elles éternisoient les dissentions et les misères; ces asyles, qui servoient de rempart au crime contre la puissance des loix? N'a-t-on pas vu disparoître successivement tous ces petits despotes qui, foibles, inquiets, jaloux, ne pouvoient défendre leurs sujets, se croyoient en droit de les écraser, et étoient toujours également redoutables et au souverain, et à ses peuples? Que voyons-nous à leur place? Ici la plus parfaite de toutes les monarchies, un peuple libre par des loix fixes, un roi tout-puissant par elles. Là, la plus parfaite des aristocraties, une république dont les magistrats sont autant de souverains, et dont le chef a le premier rang parmi les princes de l'Europe. Par-tout la raison, la justice, l'intérêt commun regardés comme la première de toutes les loix.

Ne nous bornons pas à l'Europe, parcourons le reste de la terre, arrêtons-nous à toutes les époques célèbres que nous présente l'histoire : il n'en est point qui n'atteste cet empire de la raison, le seul stable, le seul inaltérable au milieu des révolutions, ou lentes ou rapides, qui font changer la face des états. Rien n'est durable

sous le ciel que cet ordre, et c'est lui qui, s'avançant sans cesse à travers les débris de tous les ouvrages des hommes, perfectionne ce qu'ils ont élevé de conforme à ses loix, et détruit irrévocablement tout établissement par lequel ils auroient osé les enfreindre.

Je viens de présenter aux princes le but moral qu'ils se proposeront sans doute dans la lecture de l'histoire. Disons-le hardiment, et ne cessons de le répéter, que sert d'avoir lu des combats, d'avoir gémi sur des ruines, d'avoir vu des vautours fondre sur leur proie? Et quand, parcourant les états qui se sont dit policés, nous aurons recueilli leurs folles opinions, leurs préjugés, leurs superstitions; quel fruit tirerons-nous de cet amas de forfaits et d'erreurs, si tout cela ne nous apprend à connoître le prix de la vérité et de la vertu? Nous cherchons l'une et l'autre dans le siècle où nous vivons, et sur la terre où nous portons nos pas; cherchons aussi ce trésor dans les siècles passés et dans les contrées étrangères. Lorsqu'ils entreprendront d'étudier l'histoire, ils se proposeront un immense voyage; mais ce n'est pas assez d'avoir appris les routes, il faut connoître le pays, et savoir où s'arrêter. Que de déserts où ils ne verront que des monstres; que

de contrées qui pourroient être délicieuses, mais dont les habitans ont ou erré dans les ténèbres, ou croupi dans l'inaction ! Suivons la marche de la raison sans nous lasser; voyons-la défricher successivement toutes les parties de l'univers; arrêtons-nous avec elle; quittons bien vîte les pays qu'elle abandonne; ou, si nous les parcourons un moment, que ce ne soit que pour gémir sur les calamités qui suivent sa retraite; mais ne nous fixons qu'aux lieux qui jouiront de ses bienfaits. Observons alors son ouvrage, examinons l'ordre qu'elle établit; il est, il doit être le même dans tous les tems et dans tous les lieux; et nous ne devons comparer ceux où nous vivons, avec ceux dont nous interrogerons les monumens, qu'après avoir rapproché les uns et les autres de cette règle universelle, que Dieu lui-même a prescrite à toutes les intelligences qu'il a créées.

On doit observer, pour l'intérêt de la vérité, que cet *Essai historique*, pris furtivement par un plagiaire de nos jours, dans le cabinet d'étude de l'Abbé de Mably, est l'ouvrage du politique Grenoblois; et nous pouvons encore donner un conseil à M. M***, celui de ne pas désavouer les ouvrages qui ne lui sont point attribués. Ceux qu'il a mis au jour sont écrits avec méthode, et supposent

supposent du discernement. On desireroit seulement plus de précision, plus de correction et d'égalité dans le style; quelquefois plus de sévérité dans le choix des auteurs, ainsi que dans celui des morceaux de leurs écrits, qu'il met à contribution. . . . . . Qu'il envisage encore ce que deux écrivains ont fait d'une manière offensante pour l'auteur, à l'égard d'un livre intitulé : *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*. . . . . Il est sans doute dans la règle que la foiblesse et la timidité ne jouissent point, aux yeux du public, de la gloire d'un écrit qui ne peut être que l'effet du zèle et du courage, dit un critique judicieux; mais cette timidité va jusqu'à la crainte servile, quand elle s'empresse avec affectation, de désavouer ce que tout honnête littérateur voudroit avoir fait pour l'honneur des lettres, les intérêts de la justice et de la vérité.

Suivons maintenant, avec M. l'abbé Brizard, notre politique, jusqu'au moment où la mort l'enleva aux lettres, et parcourons d'un œil plus attentif les beautés qui se trouvent dans ses ouvrages.

On sait que Madame de Tencin rassembloit chez elle l'élite des gens de lettres, qu'elle ap-

pelloit ses bêtes (1), et qu'elle donnoit à chacun d'eux, tous les ans, pour étrennes, deux aunes de velours pour en faire des culottes.

Cette femme charmante, outre ses dîners de beaux esprits, avoit des dîners politiques. Montesquieu en étoit; Mably y fut admis. Il venoit de donner le *Parallèle des Romains et des Français*, dont on disoit du bien. Madame de Tencin entendant le jeune abbé parler des affaires publiques, et raisonner avec beaucoup de sagacité sur les événemens politiques, jugea que c'étoit l'homme qu'il falloit à son frère qui commençoit à parcourir la carrière du ministère.

Le cardinal, occupé jusqu'alors des affaires d'église, étoit fort peu instruit des intérêts de l'Europe. C'est pour l'instruction particulière de

(1) Madame de Tencin proposa un jour à un jeune seigneur qui étoit venu la voir le matin, de dîner avec sa *ménagerie*. Le goût de ces sortes de ménageries n'est pas tout-à-fait passé; les *bêtes* qui les composent, sont même plus soumises, plus apprivoisées que celles qui existoient du tems de madame *de Tencin*; mais, il faut en convenir, les nouvelles surintendantes ne sont pas, à beaucoup près, ni aussi prévoyantes ni aussi agréables. (*S...*, *trois Siècles*, page 221.)

ce ministre, pour l'endoctriner, que le jeune abbé fit l'abrégé des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours; ce travail, perfectionné depuis, a produit le *Droit public de l'Europe.*

Le cardinal sentoit sa foiblesse dans le conseil: pour le tirer d'embarras, l'abbé de Mably lui persuada de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit: c'étoit Mably qui préparoit ses rapports et faisoit ses mémoires. Il avoit souvent communication des instructions et des dépêches des ambassadeurs. Ce fut lui qui, en 1743, négocia secrètement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le traité que Voltaire alla porter à ce prince. Frédéric, qui ne l'ignoroit pas, conçut dès-lors une grande estime pour l'abbé de Mably: c'est une singularité bien digne de remarque, que deux hommes de lettres, sans caractère public, fussent chargés de cette négociation importante, qui alloit changer la face de l'Europe..

On détermina Louis XV à se mettre à la tête de ses troupes. Le conseil vouloit établir les armées sur le Rhin; c'étoit le sentiment de Noailles et de Tencin: Mably soutint qu'il falloit faire la campagne dans les Pays-Bas; il se

trouva que le roi de Prusse demanda la même chose. Mably eut la gloire de s'être rencontré avec le monarque : il avoit jugé juste.

Ce fut encore lui qui dressa les mémoires qui devoient servir de base aux négociations du congrès ouvert à Breda au mois d'avril 1746 : ces divers travaux décidèrent sa vocation pour la politique.

Mais peu de tems après il se brouilla avec le cardinal, pour une querelle qu'ils eurent à l'occasion d'un mariage protestant que Tencin vouloit casser. Il disoit qu'il vouloit agir en cardinal, en évêque, en prêtre. Mably lui soutenoit qu'il devoit agir en homme d'état. Le cardinal ajouta qu'il se déshonoreroit s'il suivoit son avis; l'abbé, indigné, le quitta brusquement, et ne le revit plus.

Pour complaire à sa famille, l'abbé de Mably étoit entré de bonheur dans les ordres ; mais il s'en tint au sous-diaconat, et on ne put jamais l'engager plus avant. Il ne vouloit point se mettre, par son état, en contradiction avec ses principes. En quittant le cardinal, il sacrifia sa fortune à sa liberté; il s'adonna tout entier à l'étude, et vécut dans la retraite.

Son amour pour les Anciens.

MABLY s'est nourri dans tous les tems de la lecture des anciens : il savoit presque par cœur Platon, Thucidide, Xénophon, Plutarque, et les ouvrages philosophiques de Cicéron.

Il fut toujours leur admirateur passionné ; et véritablement les anciens sont encore et seront toujours nos maîtres ; ils sont et seront les législateurs du goût, de la morale et de la vertu, tant qu'il y aura des hommes éclairés et sensibles sur la terre. L'étude de l'antiquité n'est pas moins indispensable pour les littérateurs que pour les artistes. Ils nous ont donné des modèles que nous n'avons pas encore surpassés : ils étoient plus près de la nature ; et c'est sans contredit une des plus belles et des plus utiles institutions des peuples modernes, que d'avoir établi dans leur sein une société d'hommes choisis, qui fussent en quelque sorte les dépositaires des beautés et des trésors des anciens, dont la principale occupation fut de nous conserver et de nous transmettre les lumières qui brillent dans leurs écrits, comme le feu sacré de Vesta : ce sont les prêtres du temple ; ils veillent sans cesse à ce que ce

un ami de la vérité, un homme droit et austère, et peut-être la conscience du talent qui se sent en état de mieux faire. « Au lieu de corriger » mon *Parallèle incorrigible*, ajoute-t-il, j'en » fis deux ouvrages séparés et absolument nou- » veaux ». Ce sont les *Observations sur les Romains*, et les *Observations sur l'Histoire de France.*

Mably étoit tellement honteux du succès de son livre, qu'un jour le trouvant chez M. le comte d'Egmont, il s'en saisit malgré ceux qui étoient présens, et le mit en pièces.

Droit public de l'Europe, fondé sur les traités, depuis la paix de Westphalie, en 1648, jusqu'à nos jours.

Le *Droit public de l'Europe* parut la même année que l'*Esprit des loix* (1).

---

(1) Quelques critiques ont reproché au politique grenoblois d'avoir dérobé beaucoup de phrases à Montesquieu. Nous osons dire que le larcin est impossible à prouver ; qu'on parcoure l'Esprit des loix, et l'on se convaincra de ce que j'avance. Mais quand il existeroit, que peut-on en inférer à son désavantage ? N'est-il pas arrivé à Solon lui-

Cette science du droit public, jusqu'alors hérissée de difficultés, parut claire, méthodique et facile sous la plume de l'auteur. Le succès n'en fut pas douteux. Ce livre, *écrit pour des hommes d'état, et même pour de simples citoyens, s'ils savent penser* (1), est dans tous les cabinets de l'Europe, depuis la cour de Pétersbourg jusqu'à la république de Lucques. On l'enseigne publiquement dans les universités d'Angleterre. Il est traduit dans toutes les langues, et il plaça l'auteur au rang des premiers publicistes de l'Europe.

Ce n'est pas sans éprouver d'obstacles qu'il enrichit la France de cet ouvrage nécessaire : quand Mably voulut le faire imprimer, l'homme en place à qui il s'adressa le reçut fort mal, et

---

même de mettre à contribution plusieurs politiques de son tems ? D'ailleurs cette espèce de vol ne prouveroit que mieux son génie ; on ne pourroit en conclure autre chose, sinon qu'il a su se rendre propre des richesses étrangères par la manière dont il les a mises en œuvre. Ce genre de trafic ne doit pas être plus interdit en littérature, nous dit un célèbre écrivain, que dans le commun des arts. La beauté d'un ouvrage quelconque ne consiste pas à n'avoir rien d'étranger, mais à former un tout habilement composé des différentes matières qui peuvent l'embellir.

(1) V. Préface du Droit public.

lui dit : *Qui êtes-vous, M. l'abbé, pour écrire sur les intérêts de l'Europe? êtes-vous ministre ou ambassadeur?* Il auroit pu faire la même réponse que Rousseau fit à ceux qui demandoient s'il étoit prince ou législateur, pour écrire sur la politique. — « Si j'étois prince ou législateur, je ne » perdrois pas mon tems à dire ce qu'il faut » faire; je le férois ou je me tairois ». (*Contrat social*, page 2.)

La permission d'imprimer lui fut donc durement refusée. L'abbé de Mably contint son indignation, et se retira sans rien dire. Il fit imprimer son livre chez l'étranger, mais il fallut toute la protection d'un autre ministre moins timide (1), pour empêcher qu'on n'en saisît les exemplaires.

L'*Esprit des loix*, et quelques autres livres qui honorent la langue et la nation, ont été arrêtés par les mêmes obstacles, qu'ils n'éprouveroient certainement pas aujourd'hui sous un ministère ami des lettres, qui, loin de les redouter, semble solliciter les lumières des esprits supérieurs.

---

[1] M. d'Argenson.

Principes des Négociations.

CET ouvrage de Mably est proprement une *introduction* à son *Droit public de l'Europe;* c'est la connoissance et l'exposé des vrais principes par lesquels doivent se conduire les nations à l'égard les unes des autres, pour entretenir entr'elles la concorde et la paix.

Une chose sur laquelle nous n'avons pas assez insisté dans l'éloge, c'est le courage avec lequel l'auteur s'élève contre ses traités, ouvrage de la mauvaise foi, où, par des équivoques et des obscurités affectées, on se ménage des prétextes de rompre à la première occasion. Il démontre qu'un traité cauteleux est une semence de discorde et de haines; qu'il peut procurer un succès passager, mais qu'il rend à jamais odieux, et traîne après soi des craintes et des inquiétudes qui empoisonnent les jouissances de l'ambition; il fait voir que la fourberie a ses revers, et la mauvaise foi ses remords. S'exprimer clairement et franchement dans un traité, c'est souvent prévenir une guerre; et le tems n'est pas loin que des articles obscurs et louches ont été un flambeau de discorde, qui a incendié les deux mondes.

Il proscrit également les traités secrets qui ne sont que des misérables palliatifs qu'on met à la hâte sur les plaies de l'état, et qui se changent en poisons : d'un autre côté, dicter des conditions injustes ou trop dures, c'est inviter à les enfreindre ; et la seule base sur laquelle une impuissance victorieuse puisse asseoir une paix durable, c'est la bonne foi, la justice, et la modération qui désarme les haines et fait gagner les cœurs. Cette politique n'est pas tout-à-fait celle que prêche Machiavel, mais c'est celle qu'a professé Mably; et l'expérience démontre que c'est encore la plus sure et la plus utile.

On y voit, avec le même plaisir, que c'est encore notre adorable Henri IV qui, le premier, chez les nations modernes, connut et pratiqua ces vrais principes : sa manière franche et noble de négocier, et ses instructions à ses ambassadeurs, y sont proposées pour modèles, ainsi que les dépêches du cardinal d'Ossat, son fidèle et vertueux ministre.

Observations sur l'Histoire de France.

L'AUTEUR éprouva, pour ces *Observations*, les mêmes difficultés que pour le *Droit public*.

Chaque ouvrage utile est une conquête qu'il faut remporter sur les préjugés. Des courtisans ne manquèrent pas de trouver ce livre dangereux, comme contenant des vérités trop palpables. C'est l'histoire des réverbères de Duclos ; et sans la protection d'un ministre qui ne craignoit pas les réverbères (1), cet excellent ouvrage auroit été étouffé dès sa naissance.

Doutes proposés aux Économistes, sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés.

ON a appellé les économistes *les convulsionnaires de la politique* ; nous sommes bien éloignés d'adopter cette dénomination ; d'ailleurs nous ne voulons point insulter aux morts : nous dirons seulement que sous le titre modeste de DOUTES, l'abbé de Mably bat en ruine un système qu'il a cru dangereux autant que ridicule. Cette critique n'est que l'ouvrage des circonstances ; mais l'auteur en prend occasion de remonter aux vrais principes et aux fondemens de la société ; de développer des vérités très-importantes ; de relever la dignité de l'homme, avilie par des sophismes, et de combattre des

[1] Le duc de Choiseul.

erreurs dont les conséquences pourroient être dangereuses. Sa logique est pressante, et ses raisonnemens concluans : il y mêla quelquefois une ironie fine et délicate, mais point d'injures, arme de ceux qui ont tort ; point de sarcasmes ni de personnalités. Il usa de ménagemens et d'égards ; il donna même des éloges à l'auteur qu'il critiquoit : c'est ainsi qu'en devroient toujours user les gens de lettres ; ils ne se rendroient pas la fable des sots ; eux, le public et la vérité y gagneroient.

Du Gouvernement de Pologne.

C'EST M. le comte Wielhorski qui fut chargé, par les confédérés de Pologne, de consulter en France le philosophe de Genève et l'abbé de Mably. Jean-Jacques en fait un bel éloge, et c'est à lui que Mably adressa son ouvrage : on n'en fit tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires, que l'auteur donnoit à ses amis et à ceux qu'il honoroit d'une confiance particulière.

En 1770, l'abbé de Mably avoit fait, avec cet excellent patriote, un voyage en Pologne, pour mieux étudier la nation sur laquelle il avoit à travailler : il y demeura plus d'un an avec lui.

Son ouvrage pour cette république, et son séjour dans le pays, y ont laissé un tendre souvenir d'estime et de reconnoissance. Nous avons vu une lettre du prince Potocki où tous ces sentimens sont exprimés d'une manière bien honorable pour l'abbé de Mably. Nous citerons une partie de cette lettre, datée de Varsovie le 2 Septembre 1777.

« Monsieur, vous jouissez du privilège des hommes célèbres : connu dans les pays les plus éloignés, vous ignorez ceux qui vous lisent et que vous éclairez. On a toujours cherché, consulté et quelquefois ennuyé les philosophes : souffrez, à ce titre, les désagrémens de votre état. Le conseil proposé à l'éducation nationale m'a chargé, Monsieur, de suppléer aux livres élémentaires, pour lesquels il n'a plus jugé de publier la concurrence : de ce nombre est la logique. Comme je connois vos ouvrages, et que le conseil a suivi vos principes dans le système de l'instruction publique pour les écoles palatinales, personne assurément ne sauroit mieux que vous remplir cette importante tâche. Vous avez travaillé pour un prince souverain ; refuseriez-vous d'appliquer votre ouvrage à l'usage d'une nation qui devroit l'être ? . . . . . Si vos occupations ne

vous permettoient pas d'entreprendre cet ouvrage, vous me feriez un plaisir bien sensible de m'indiquer la personne que vous croiriez en France, aidée de vos lumières et de votre direction, en état de répondre à nos vues : ce ne sera toujours qu'un de vos élèves. Il est à souhaiter pour l'humanité que vous en ayiez dans toutes les nations. Je suis, etc.

IGNACE POTOCKI. »

De la Législation, ou *Principes des Loix.*

PLUSIEURS personnes regardent cet ouvrage de Mably comme son chef-d'œuvre. Il n'est point de sujet plus important, puisque les principes qui doivent servir de base à la législation, embrassent le bonheur possible de tous les hommes, de tous les lieux et de tous les tems.

Mais prétendroit-on, avec certains critiques, que ces savantes théories sont inutiles ; l'écrivain qui se sent pressé de dire des vérités qu'il croit utiles, doit-il les renfermer dans son sein ? Nous ne le croyons pas : il est toujours bon de montrer le but où nous devons aspirer, même lorsqu'on ne peut y atteindre. Ces vérités générales, semées comme au hasard, peuvent enfin germer dans

dans la tête d'un législateur ; l'exemple récent d'un prince, plus grand par son génie que par ses états, qui n'a pas craint d'avouer qu'il avoit puisé en partie dans nos écrits ces principes d'humanité qu'il a transportés dans son code, en seroit une nouvelle preuve, s'il en étoit besoin. Léopold, (nom heureux dans les fastes de l'humanité !) Léopold, qui sait également mériter et refuser des statues (1), vient de donner un modèle à l'Italie et un grand exemple à l'Europe ; et peut-être à notre tour il nous prendra un jour envie de l'imiter. D'ailleurs ces leçons de morale, de politique et de philosophie, présentées par un écrivain sage, qui instruit sans aigreur, qui ne prend le ton ni d'un énergumène, ni d'un inspiré, qui se contente de parler le langage de la raison, préparent doucement les esprits, prémunissent contre nombre d'erreurs, augmentent la masse des connoissances, entretiennent une nation dans l'espoir d'une réforme salutaire ; et

---

(1) Le grand duc de Toscane a refusé une statue que ses sujets, d'un vœu unanime, lui offroient en reconnoissance du nouveau CODE CRIMINEL qu'il vient de publier, et le produit de ces souscriptions volontaires doit être employé à des fontaines publiques. (*Voyez Gazette de France du 24 Février 1787.*

quand un grand homme se présente, il trouve la matière toute préparée; l'opinion publique le précède ou le seconde; il peut alors s'élancer dans la carrière, s'abandonner à son génie, à son amour pour le bien public, et à cette passion, le besoin des grandes ames, d'immortaliser son nom et ses bienfaits. Le philosophe sème, c'est aux états à recueillir.

De l'étude de l'Histoire.

UN prince à jamais regrettable, le dauphin, père de notre auguste monarque, appelloit l'histoire *la leçon des princes et l'école de la politique:* il ajoutoit que l'*histoire est la ressource des peuples contre les erreurs des rois.* On n'en pouvoit donner une plus belle définition: il me semble que Mably ait entrepris de la justifier.

Son traité de *l'étude de l'histoire* avoit d'abord été imprimé dans le Cours d'étude de l'abbé de Condillac son frère; il a été fait pour l'instruction du jeune prince, devenu duc de Parme et de Plaisance en 1765.

Mably lui adresse la parole comme Bossuet, dans *l'Histoire universelle*, au grand dauphin.

ment en est admirable : *Voulez-*
nd homme ? lui dit-il, *oubliez*
etc. etc. Sans prétendre en
r la hauteur du génie et
sublime de l'aigle de
ivain moderne, nous
rit du dernier, s'il étoit
plus propre encore à former un
devoirs, à lui inspirer des sentimens
e, à le prémunir contre l'empire des
sions, et sur-tout à lui enseigner la route qu'il faut suivre pour faire le bonheur de ses peuples, que le chef-d'œuvre de l'éloquence française.

De la manière d'écrire l'Histoire.

A l'exception des jugemens, sans doute trop sévères, et même, nous osons le dire, injustes à plusieurs égards, que Mably a portés contre Voltaire et l'illustre Robertson, nous pourrions peut-être le justifier avec avantage sur tous les reproches qu'on lui a faits; mais par de justes égards que nous croyons devoir à l'homme de lettres estimable d'ailleurs, et qui, trop jeune encore, s'est laissé emporter à l'impulsion du moment, ou à des impressions étrangères, et

que son ami a égaré en l'attaquant, nous nous interdirons toute discussion sur cette querelle.

Principes de Morale.

Ce livre n'a pas excité moins d'orages que le précédent : le même motif du bien de la paix nous engage au même silence.

Le grand Condé, arrachant quelques feuillets de son histoire, où l'on racontoit ses exploits contre son pays, est l'image de ce que je voudrois faire pour l'auteur de cet excellent écrit. Je le représenterois, par égard pour les esprits timides, arrachant quelques pages de ses *Principes de morale*, et je croirois par ce sacrifice, avoir acquis le droit de dire tout le bien que j'en pense.

Au reste, dans toutes les attaques qu'on a portées à l'abbé de Mably, ses amis ont pu chercher à le venger (voy. *les lettres sur la censure de la Sorbonne*) ; mais pour lui, il n'a jamais écrit une seule ligne pour sa défense.

Observations sur les États-Unis de l'Amérique.

Ce sont quatre lettres adressées à l'un des

Etats-Unis, M. John Adams, qui avoit desiré les remarques de l'autre sur les constitutions de l'Amérique : c'est ce qui avoit induit en erreur et fait dire dans le tems que les colonies angloises l'avoient choisi pour leur législateur.

Ses observations parurent sévères, mais il crut pouvoir dire la vérité toute entière. « Les » Américains, dit-il, ne sont plus sujets du roi » d'Angleterre : ils sont aujourd'hui des hommes » libres ; et si mon opinion leur paroissoit aussi » dure et aussi sauvage qu'elle peut le paroître » en Europe, je ne pourrois m'empêcher d'en » tirer un mauvais augure pour l'avenir ». (*Observations*, page 76.)

Sa personne et son caractère.

En faisant dans plusieurs de ses écrits l'éloge d'un philosophe pratique, sans faste, et qui fuit toute espèce d'ostentation, même celle de la vertu, Mably semble avoir tracé son portrait : voilà pourquoi l'on a peu d'anecdotes sur sa personne ; sa vie est toute entière dans ses écrits, comme l'éloge d'un législateur est tout entier dans ses loix.

Nous ajouterons seulement ici quelques traits de ce caractère à ceux que nous avons déjà cités.

Son désintéressement étoit tel, qu'il ne retira jamais rien de ses ouvrages; à peine exigeoit-il quelques exemplaires pour les présens d'usage; bien différent de ces littérateurs qui n'estiment, dans le commerce des muses, que le profit que ce commerce leur rapporte. Riche du retranchement de tous les besoins factices, il pouvoit s'écrier comme Socrate, en se promenant dans Athènes : *que de choses dont je n'ai que faire!*

Il n'eut jamais qu'un seul domestique ; et sur la fin de ses jours il se priva de ces commodités de la vie que son âge et ses infirmités lui rendoient cependant plus nécessaires, afin d'accroître la petite fortune de ce serviteur fidèle. Il pratiquoit à la lettre cette maxime si douce et si humaine, *de regarder ses domestiques comme des amis malheureux.*

Faire sa cour est une expression qui n'étoit point à son usage. On voulut un jour l'entraîner chez un ministre qui même l'avoit invité; on ne put jamais l'y déterminer : mais il dit qu'il le

verroit volontiers lorsqu'il ne seroit plus en place.

M. le Maréchal de Richelieu pressoit un jour l'abbé de Mably de se mettre sur les rangs pour l'académié françoise ; Mably refusa. *Mais*, lui dit le vainqueur de Mahon, *si je faisois toutes les démarches, et que vous fussiez agréé, refuseriez-vous?* . . . . Le maréchal le pressa tant, il y mit tant de graces, que, vaincu par ce noble procédé, Mably n'osa persister, et fut comme forcé de promettre. Mais aussi-tôt qu'il fut sorti, il courut chez son frère de Condillac, lui raconta comment la chose s'étoit passée, et le conjura de le dégager à quelque prix que ce fût. *Mais pourquoi cette grande résistance?* lui dit son frère. *Pourquoi? Si j'acceptois, je serois obligé de louer le cardinal de Richelieu, ce qui est contre mes principes; ou si je ne le louois pas, devant tout à son petit neveu dans cette circonstance, je serois coupable d'ingratitude.*

Condillac se chargea de la négociation, et les choses en demeurèrent là. Nous tenons cette anecdote d'un ami particulier de l'abbé de Mably, et qui lui-même est membre de l'académie françoise.

Le bruit avoit couru qu'on lui proposeroit l'éducation de l'héritier d'un grand empire; il dit hautement que la base de son éducation seroit *que les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois*, et que ce seroit la chose sur laquelle il reviendroit sans cesse : il ne fut point nommé.

Il aimoit à répéter cet adage de Leibnitz, *le tems présent est gros de l'avenir*; et son propre exemple en prouve la justesse et la profondeur. Il s'étoit tellement exercé à étudier le jeu et la marche des passions, et à rechercher dans les révolutions des empires les causes et la chaîne des événemens : il avoit acquis une telle expérience des hommes et des choses, que cette connoissance du passé avoit pour ainsi dire déchiré pour lui le voile de l'avenir : il a en quelque sorte tiré l'horoscope des états. Dès la paix de 1762, et au moment où l'empire Britannique étoit à son plus haut degré de gloire et de puissance, Mably prédit la révolution de l'Amérique; il prévoyoit dès-lors la défection des colonies angloises. *Si un jour elles se rendent libres et indépendantes*, dit-il, etc. (Voyez *le Droit public de l'Europe*, tom. 2, pag. 422, édit. de 1764, et tom. 3, pag. 412 et 414; et *Principes des*

négociations, édit. de 1767, pag. 90.) Ce qui s'est passé à Genève, il l'avoit également prévu. (Voyez *Principes des loix*, prem. part. 169.) Et si l'on veut savoir ce qui se passe aujourd'hui en Hollande, il faut voir les *Principes des négociations*, pag. 213, 214. Cette expérience lui donnoit quelquefois de l'humeur : ses amis lui en faisoient le reproche, et l'appelloient en plaisantant, *Prophète de malheur. Il est vrai*, répondit-il, *que je connois assez les hommes pour ne pas espérer facilement le bien.*

Sa mort et son épitaphe.

SES amis, la France et l'Europe le perdirent le 23 Avril 1785, étant âgé de 76 ans.

Son épitaphe, ouvrage de l'amitié éclairée, contient tout son éloge; nous ne pouvons nous refuser au plaisir de la copier.

D. O. M.

Hic jacet
GABRIEL BONNOT DE MABLY,
Gratianopolitanus,
Juris Naturæ et Gentium
Indagator indefessus, audax, felix
Dignitatis humanæ vindex,
Orbis utriusque suffragiis ornatus,
Politicis scriptis nulli secundus;
Eventuum præteritorum causas
detexit,
Futuros prænuntiavit,
Quæ ad præparandos, quæ ad avertendos
Docuit;
Recti pervicax
Quid pulchrum, quid turpe,
Quid utile, quid non,
Dixit:
Vir paucorum hominum,
Censu brevi nihil rerum indigus
Honores divitias,
Omnimoda servitii vincula
Constanter aspernatus;
Vita innocuus religionis cultor,
Æquissimo animo
Obiit 23ª. D. Apr. 1785. Nat. 14ª.
D. Mart. 1709.

H. M.

Modicum et Mansurum,
Amico æternum flebili,
Testamenti curatores posuere.

Les mêmes amis de l'abbé de Mably, qui ont si bien caractérisé son ame et ses écrits, avoient formé le projet de consacrer à sa mémoire un modeste monument dans l'église où il a été inhumé; tout alloit être exécuté, quand des ordres émanés des supérieurs ecclésiastiques ont tout arrêté. On a refusé un tombeau au moderne Phocion; c'est une ressemblance de plus avec le Phocion d'Athènes.

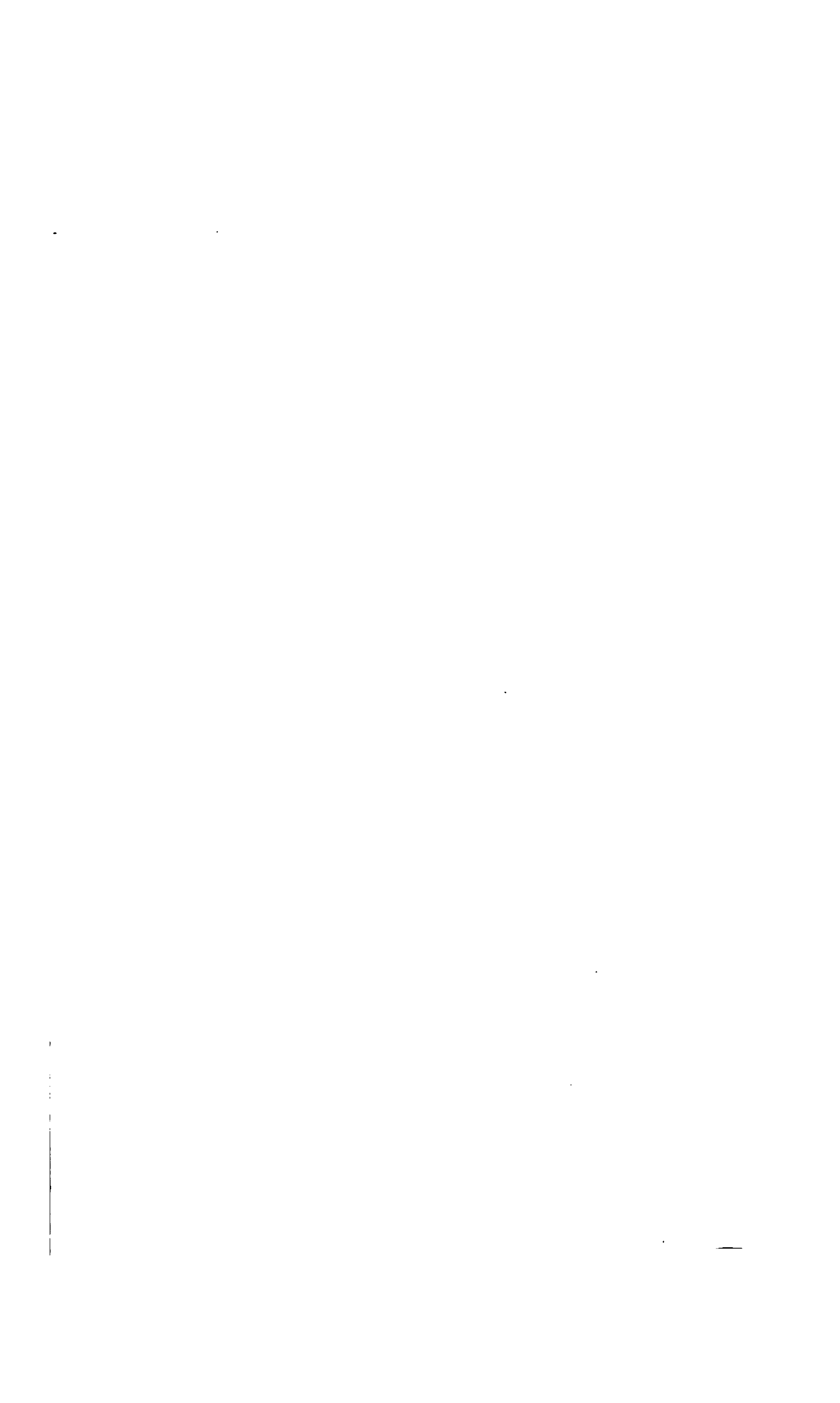
Ces amis, vraiment dignes de ce nom, ont voulu perpétuer ses traits : on ne pouvoit du moins leur envier cette douce satisfaction. L'abbé de Mably, différent des gens lettres qui commencent par gratifier le public de leurs gravures, en attendant qu'ils soient illustres, n'avoit pas souffert qu'on gravât son portrait pendant sa vie; mais après sa mort, ils le firent exécuter par un artiste habile, M. Pujos, et ce portrait est parfaitement ressemblant. Tous les traits de l'homme de bien y sont vivans; la vertu sévère y respire : au bas, on lit ce vers de Juvenal, qui semble fait pour lui :

ACER ET INDOMITUS, LIBERTATISQUE MAGISTER.
(*Satire* 2, *v.* 78.)

Quand on saura que les talens politiques n'ont

été, dans cet illustre auteur, que le germe et le prélude des plus hautes qualités; quand les siècles futurs seront dans le cas d'admirer, comme notre siècle, un génie formé par les plus grandes affaires, une ame nourrie des plus beaux sentimens, un cœur, le siège des plus rares vertus; quand la postérité de toute l'Europe enfin reconnoîtra dans lui le vrai grand homme consacré par le suffrage de toutes les nations; alors les couronnes dues à sa politique profonde ne seront que de foibles guirlandes qu'on aura déposées aux pieds de sa statue, et celles qui sont dues à ses succès dans les négociations les plus importantes aux monumens multipliés de son zèle et de sa générosité, iront d'elles-mêmes se reposer sur sa tête.

FIN.






ANNEX